

P. 17

COMPTES RENDUS MENSUELS

DES SÉANCES DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME X

SÉANCES DES 6 ET 20 OCTOBRE 1950



PARIS

ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

15, RUE LA PÉROUSE, XVI^e

1950. — IX

SOMMAIRE

ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

Séance du 6 octobre 1950

JOBIT (Mgr Pierre). — Un protecteur méconnu de Leconte de Lisle et de Lacaussade : Charles Gaudichaud-Beaupré, botaniste et voyageur (1789-1854).....	559
LEGOUX (Pierre). — Présentation de : <i>Réglementation minière des territoires français d'Afrique noire et de Madagascar</i> dont il est l'auteur	579
GRANDIDIER (G.). — Présentation d'ouvrages.....	579
****. — Bibliographie.....	580
****. — Compte rendu de la séance.....	582

Annnonce de la mort de M. René Legrand. Le Général Meynier complète les indications qu'il avait données à la précédente séance au sujet des manifestations commémorant le cinquantenaire de l'œuvre française en Afrique.

Séance du 20 octobre 1950

RÉCEPTION DE M. L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES BEAUX-ARTS ALBERT LAPRADE.	
Discours de bienvenue par M ^{lle} Anna Quinquaud.....	587
Réponse de M. A. Laprade	592
SAURIN (Henri). — Hommage à René Legrand	600
DURAND-REVILLE (Luc). — De Brazzaville à Dakar (Afrique 1950)	602
VUILLET (Jean). — Recherches sur l'histoire ancienne de la Sénégalie	648
CARTON (P.). — Présentation d'ouvrages de MM. Jean Rihbec et Lhomme	664
GIRARD (Dr G.). — Présentation du <i>Précis de médecine coloniale</i> par A. Sicé et Joyeux	668
MÉRAT (L.). — Présentation de : <i>La monnaie et le crédit dans les Territoires d'outre-mer</i>	668
TOUSSAINT (René). — Présentation de <i>Psychologie de la colonisation</i> par Mannoni	670
DECARY (R.). — Présentation de : <i>Une plaque tournante dans l'évolution politique et sociale de Madagascar</i> par G. Mondain et G.-S. Chapus	672
GRANDIDIER (G.). — Présentation d'ouvrages.....	676
FOLMER (M ^{me}). — Présentation d'ouvrages.....	678
****. — Bibliographie	678
****. — Compte rendu de la séance	681

ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1950

UN PROTECTEUR MÉCONNU
DE LECONTE DE LISLE ET DE LACAUSSE :
CHARLES GAUDICHAUD-BEAUPRÉ,
BOTANISTE ET VOYAGEUR (1789-1854)

par Monseigneur Pierre JOBIT

Dans la vieille ville d'Angoulême, à l'ombre de la cathédrale romane et presque à toucher le rempart, d'où la vue s'étend sur la douce et large vallée de la Charente, s'élèvent de vieilles demeures qui ont appartenu à la famille Gaudichaud. Propriétaires établis de temps immémorial sur les paroisses de la Couronne et de Mouthiers ; notaires, gens de toute robe du Présidial d'Angoulême, ils avaient également contribué à la création de l'industrie charentaise du papier(1) et possédaient de l'argent, de la considération et de l'honneur. Jean-Jacques Gaudichaud, au prénom significatif de la mentalité bourgeoise cultivée du XVIII^e siècle, avait occupé une charge en la Cour des Monnaies. Son fils, Charles, est né, le 4 septembre 1789, à Angoulême. Orphelin de très bonne heure, il fit ses premières études à An-

(1) En 1779, Louis Gaudichaud possède et dirige la papeterie située au lieu dit la Rochandry près des ruines du vieux château (Etude de Me Bourguet-Mouthiers). Quelques années plus tôt, Voltaire avait visité une autre papeterie, proche voisine de celle-ci : celle de la Courade, qui appartenait à son ami le Marquis de Dirac.

*

goulême. C'était l'époque où ces petites cités étaient encore des centres de culture et de science : l'Ecole Centrale, créée par la Convention, puis le Collège Impérial avaient de vieux maîtres, dont le renom s'étendait à toute la province : un Dumoulin et un Lefèvre de Villebrune, traducteur d'Hippocrate, qui confia le soin de ses herbiers au jeune Gaudichaud. Les pharmaciens étaient encore Apothicaires, homme de formules et de mélanges et non vendeurs de drogues toutes faites : à Cognac, d'abord, à Angoulême ensuite, Gaudichaud trouva les maîtres qui lui donnèrent le goût et les premiers rudiments de l'art qu'il devait cultiver : un vieux chirurgien des armées, Mérillon ; un Chauvin-Desroches, « lauréat du collège de Pharmacie de Paris », furent ses introducteurs à la méthode scientifique.

Après 1808, nous trouvons Gaudichaud-Beaupré (1) à Paris, où il est l'élève de Robiquet, de Louis Claude Richard, d'Antoine Laurent de Jussieu, son prédécesseur immédiat à l'Académie. La Pharmacie l'avait décidément retenu. Mais grâce à la Marine, celle-ci peut être voyageuse : lecteur assidu de Cook et des récits d'expéditions lointaines, notre jeune homme qui était d'ailleurs un redoutable escrimeur (2) sollicita, en 1810, son entrée dans le corps des Pharmaciens de la Marine. Anvers, Rochefort, verront le jeune aide-major dans sa tenue bleu pâle à caducée et boutons d'or, jusqu'au moment où le gouvernement de la Restauration, voulant renouer la tradition des grands voyages de circumnavigation, décida, en 1816, l'expédition de la corvette l'*Uranie* : compagnon de Freycinet, qui commandait le navire de Dumont d'Urville (3), des savants Jacques

(1) Suivant la coutume courante, les branches se distinguaient par le nom d'une terre leur appartenant : Gaudichaud de Grandchamp, Gaudichaud-Beaupré, Gaudichaud de Brousse-Marteaux. Ceux-ci émigrèrent au moment de la Révolution.

(2) Il eut, avant ses années de retraite, dix-sept duels — le point d'honneur étant chez lui intransigeant — dont plusieurs avec des officiers de marine, ses collègues.

(3) C'est lui qui fut désigné pour aller reconnaître le cadavre de son malheureux ami, lors de la catastrophe de chemin de fer où il périt. Un ami lui écrivit alors : « Vous avez eu, Monsieur, le chagrin d'être chargé d'une bien douloureuse mission ; celle de constater le malheur de Monsieur d'Urville et de toute sa famille. Avoir bravé tant de dangers, avoir fait trois fois le tour du globe et venir s'abimer (*sic*) dans la plus horrible catastrophe à la suite d'un amusement... »

Arago, Gaimard, Quoy, Pellion (1), Byrard, voici Gaudichaud en marche autour du monde. *L'Uranie*, partie en 1817, fit naufrage en 1820 aux Malouines ; le jeune savant sauva, au prix des plus grandes fatigues, une bonne partie de ses collections immergées, et, reprenant sa route sur la corvette la *Physicienne*, revint en France en décembre 1820. Dans la première partie du voyage, il avait visité le Cap, les Iles de France et Bourbon : Lacauzade et Leconte de Lisle y étaient déjà nés.

Il lui fallait procéder à l'inventaire de ses découvertes, écrire la partie « botanique » du récit officiel du voyage (2) : méditer sur les observations faites au cours de ces trois années. Les premiers travaux d'organographie et de phytologie, auxquels Gaudichaud a attaché son nom, datent de cette époque (3).

La Monarchie de Juillet en place sur la scène politique, un nouveau grand voyage est décidé : Gaudichaud en fera partie sous les ordres du Vicomte de Villeneuve-Bargemont, commandant la Frégate *l'Herminie*. Voyage de deux années (4), qui ramena surtout le botaniste sur les côtes d'Amérique : il resta même au Brésil après le retour en France de son navire et ne revint qu'en 1833 sur la *Bonile*.

C'est cette corvette, commandée par le futur Amiral Vaillant, qui devait le revoir en 1835, pour un troisième et dernier voyage, illustré, malgré la modestie du savant, par d'éminentes récompenses : un prix de physiologie, et bientôt, en janvier 1837, sans démarches aucunes, un fauteuil à l'Académie des Sciences. Il reviendra pour y prendre place, mais il aura, une seconde fois, séjourné, à l'Ile Bourbon, où il « visita le plus agréable pays du monde, la Salazie, véritable paradis terrestre, alors tout couvert d'arbres en fleurs. » (5) Le lyrisme exotique éclate ici sous

(1) Avec Quoy et Pellion il fit, l'un des premiers, la traversée de Parramatta et des Montagnes Bleues.

(2) Un vol. in-4^e avec atlas de 120 planches in-folio, paru après 1825.

(3) 1824 et 1825.

(4) Départ en février 1831. L'armement fut commencé en décembre 1830. Plusieurs navires accompagnaient *l'Herminie*.

(5) *Biographie de Gaudichaud, Revue Générale*, 1844, par E. Pascallet. Embarqué « à la table du Commandant par assimilation de grade », Gaudichaud eut avec Vaillant d'obscures difficultés qui se traduisirent, dans le Gange, par un violent incident. Le Commandant lui donna l'ordre de revenir à la table de l'Etat-Major. Gaudichaud, Pharmacien Professeur de la

la plume du digne Pascallet, à qui sans doute Gaudichaud aura insufflé son enthousiasme. C'est du goût de l'époque : les *Salaziennes*, de Lacaussade sont de 1839. Cet amour de l'exotisme, au service de la Science, c'était si bien le « thème d'un temps » — ou du moins l'un de ses thèmes — que les compatriotes sédentaires de Gaudichaud s'exaltaient à ces récits. Un notaire d'Angoulême, Léon Duval, apparenté par un mariage aux Gaudichaud de Grandchamp, lui dédie même en 1838, dans un accès de lyrisme romantique et provincial, un poème intitulé : « Le retour de la Bonite » (1). Qu'Alfred de Vigny me pardonne, mais, dans ces stances médiocres d'un voisin du Maine-Giraud (2), je crois voir une *Bouteille à la Mer* avant la lettre.

Dans le style de M. Harpin, devenu poète épique, notre

Marine, obéit, mais dès son retour protesta auprès du Ministre et provoque en duel son ancien chef. Les témoins le Capitaine de Corvette Danguilcourt et M^r Le Loutre, arrangèrent, non sans peine, une affaire où Vaillant exigeait un « duel à outrance » proposant contre le choix de Gaudichaud, le pistolet plutôt que l'épée. Mais Gaudichaud, expert dans le maniement de l'une et l'autre arme, se disait prêt à accepter le choix de Vaillant pourvu qu'il pût laver l'affront qui lui avait été fait.

Tout s'arrangea mystérieusement. Le ministre de la Marine qui, dans une lettre du 24 novembre 1837 à Gaudichaud, déclarait « abusive » la décision du Commandant, mais semblait accuser le botaniste de quelque négligence relative à la discipline du bord, lui écrit le 4 décembre, pour rectifier ce passage de sa précédente lettre. Le Commandant Vaillant « dans un sentiment de loyauté et de son propre mouvement », avait reconnu que Gaudichaud « n'avait pas manqué aux règles de service ». En outre, Vaillant manifeste aux témoins son « admiration » à l'égard du Savant, que l'Académie vient d'accueillir, et semble s'excuser. Le Directeur du service de santé du Port de Brest félicite Gaudichaud « de n'avoir pas cédé, durant la campagne, aux transports qu'un acte injuste et arbitraire avait excité en lui ». Tout se termine à l'avantage et à l'honneur du savant... En avril 1851, l'Amiral Vaillant, Ministre de la Marine, invitera Gaudichaud à venir passer une soirée chez lui et je le trouve dans le Cercle amical du vieux savant.

(1) Manuscrit et lettre de Léon Duval, en date du 16 janvier 1838. Le poème porte, en sous titre, « Hommage de l'auteur à son compatriote Gaudichaud ». Celui-ci a barré son nom chaque fois qu'il apparaît dans le texte. Ce détail pourrait aider à comprendre, outre la raison personnelle qu'il en donne, la réserve de Lacaussade dans l'*Envoi* qui suit sa Préface de 1852. Les Duval étaient notaires royaux à Angoulême.

(2) Qu'on ne voie pas dans ce rapprochement l'amorce d'une thèse ! Mais il est certain que le logis de Grandchamp dont les aînés des Gaudichaud tiraient leur nom, et la Rochandry, leur autre propriété, sont à quelques kilomètres seulement du Maine-Giraud (commune de Champagne de Blanzac) et que les familles qui habitaient ces différents domaines se sont connues et visitées. Les Baraudin, de qui Vigny tenait le Maine-Giraud, étaient également Angoumoisins. Robins et gentilshommes en visite ; nous reprenez « La Comtesse d'Escarbagnas » !

angoumoisien entend célébrer le retour du glorieux vaisseau, dont l'expédition circumpolaire, riche en résultats scientifiques, était alors l'objet de tant de commentaires. Le grand souffle d'espérance et de foi que le « Progrès » faisait passer, depuis près d'un siècle, sur l'Europe, l'anime d'un bout à l'autre. Le mode lyrique du *xviii^e* siècle, tours et expressions, le marque d'un sceau d'archaïsme, que nous rencontrons parfois chez Vigny lui-même. Que Duval ait pratiqué le grand poète, qu'Angoulême voyait quelquefois, nous n'en sommes point étonné, mais bien plutôt qu'il annonce !

Voici donc que, de notre poétereau,
« ... la lyre était muette,

lorsque :

« La Renommée a dit : « Je t'apporte un sujet
« Vois ce vaisseau, dans l'heureux port de France
« Jeter son ancre, hisser son pavillon ;
« Pour cargaison il porte la science
« Car le Génie en mains tient l'aviron.
« C'est la *Bonite*, après un long voyage
« De la Patrie abordant le rivage
« Et terminant son glorieux essor.
« Elle a touché jusqu'au pôle du monde
« Et s'en revient, pourvoyeuse féconde
« Du Muséum enrichir les trésors. »

Ayant donc pris son luth — ainsi qu'il convient — il va chanter :

« Pour toi, noble *Bonite* et ton Académie »,

— les savants qu'elle embarque, naturellement — et il lui dit :

« Salut à toi, paisible voyageuse !
« Gloire trois fois à tes doctes Enfants !
De vos travaux la France est orgueilleuse
Et pour toujours, l'histoire généreuse
Ouvre à vos noms des fastes éclatants.

La paisible « voyageuse » — une corvette ici et non une bouteille, mais également riche de tous les espoirs et digne de toutes les « commémorations », — a donc affronté les Océans et leurs périls :

« En vain des mers la vague mugissante
« Sous tes sabords fit jaillir les éclairs,
« Tu poursuivis la route triomphante
« Ainsi qu'on voit, sous une nue ardente,
« Le jeune Aiglon fendre l'azur des airs. »

Ainsi, plus heureux que le vaisseau de l'autre poème :

« ... tu parvins à ces plaines fécondes
Que le soleil éblouit de ses feux !
Vastes jardins, baignés de riches ondes,
Qui font germer ces fruits que d'autres mondes
Ont proclamé des êtres merveilleux. »

Bourbon et la Salazie et tous les paradis terrestres tropicaux se laissent deviner sous l'imprécision toute poétique du vers. Cependant, ne badinons pas : il s'agit non de sentiment, mais de science :

Là ces savants que, généreuse mère,
Tu protégeas sur les flots en fureur,

— rappelons-nous « les savants officiers », mesureurs de latitudes :

Avec transport, sous un autre hémisphère,
De la nature apprirent le mystère
Par leur commerce intime avec les fleurs...

Ainsi introduits, un peu pompeusement, dans un jardin botanique, nous y trouvons, naturellement Gaudichaud, dont, en quatre longs passages, le notaire angoumoisin va grossoyer les mérites. Ses découvertes, ses travaux, ses joies d'herborisateur fervent (1), sont abondamment inventoriés : en style d'étude on pourrait dire que le client « en a pour son argent »... Passons sur cette littérature où sont évoqués « l'ombre de Linné » et « l'ombre de Jussieu » ; nous y trouvons cependant la confirmation de la célébrité que, comme voyageur et savant, Gaudichaud-Beaupré possédait dès ce moment et nous comprenons mieux les admirations du poète Lacaussade, quelque quatorze ans plus tard.

(1) « Il a, dans nos bosquets, des jours de volupté » s'écrie, lyrique et quelque peu comique, Duval.

Enfin Duval termine par une adjuration « ad navem », dont l'archaïsme se relève de cette foi dans la Science et le Progrès, qui nous donne le droit d'exhumer cette médiocre poésie : Nous citons toute la fin du morceau :

Et toi noble vaisseau, triomphante Bonite,
Dont le bord orgueilleux porta la noble élite,
Toi qui, sur l'ancre, au port goûtant un sort heureux,
En des forêts de mâts allire tous les yeux.
Si quelque ordre subit te prescrivait encore
Un voyage savant du couchant à l'aurore,
Et que ton sein ami dût porter Gaudichaud,
Puisse ta proue alors, ô généreux vaisseau
Glissant avec bonheur loin des rives de France
Ne trouver sur la mer aucune résistance !
Puisse l'antan pour toi suspendre son courroux
Et la Brise souffler son souffle le plus doux.
Mais si le sort contraire assaillant ta fortune
Déchainait dans tes mâts les enfants de Neptune,
Si les flots te brisant sur l'écueil dangereux
T'engloutissaient, hélas, dans l'abîme écumeuse,
La Science, à ce deuil qu'elle viendrait d'apprendre,
Sur tes enfants aurait bien des pleurs à répandre,
Et la France dirait : « l'un d'eux a pu mourir,
Sa gloire désormais vivra dans l'avenir ».

Poème d'amateur, et qu'aucune anthologie ne saurait retenir comme tel, mais bien daté et donc intéressant à divers titres. « Pièce authentique », pourrait-on dire, il nous renseigne sur le climat exotique et scientifique de l'époque : il nous aide à comprendre certains engouements qu'un grand poète immortalisera en de bien meilleurs vers ; que de plus jeunes ressentaient déjà, et se préparaient, en un style nouveau, à transposer. Il nous dit aussi ce qu'était le botaniste Charles Gaudichaud-Beaupré, en cette année 1838, à peu près au moment où Pharmacien-Professeur de la Marine, Académicien et Membre du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, il venait prendre possession d'un paisible appartement situé au 8 de la rue de Fleurus, désormais à l'abri des périls de « l'abîme écumeux ».

* * *

Il va partager son temps entre ses fonctions au Muséum et à l'Académie la poursuite de ses travaux d'organogénie

végétale ; la rédaction de ses ouvrages scientifiques et une vie d'amitié fort intense, dont l'étude ne tardera pas à nous ramener à notre sujet.

C'est alors qu'il met au point sa théorie physiologique et entreprend une longue discussion avec un autre savant, M. de Mirbel, sur l'organographie et la physiologie des végétaux monocotylés. Il la résume lui-même, en quelques pages d'un manuscrit que nous avons sous les yeux, et qui a servi à Pascallet pour sa Notice de la Revue Générale. Alors que M. de Mirbel prétend que le mode d'accroissement des végétaux se produit de bas en haut, que la vie y monte, mais n'y descend jamais, notre botaniste, soutient « qu'un végétal se compose de cellules animées, naissant les unes des autres et constituant des individus qui produisent, par leur superposition l'accroissement en hauteur, mais qui, par leur rayonnement radiculaire, agissant de haut en bas, produisent l'accroissement en diamètre. » Il va consacrer à la défense de sa thèse, non sans aigreur ni nervosité, avouons-le, toute une série de notes, communications académiques, brochures polémiques. Ce sont en particulier, en 1841, les « *Recherches générales sur l'Organogénie et la Physiologie des végétaux*, suite aux *Recherches générales sur l'Organographie, la Physiologie et l'Organogénie* publiées en 1835 ; quatre *Notes* en 1843 ; et bien plus tard, en 1852, des *Remarques Générales* lues en Séance académique, pour se défendre de l'accusation d'avoir négligé, dans ses travaux, l'organogénie, à laquelle il prétend, pièces en mains, avoir consacré son labeur scientifique. Le plus important de ces travaux — mises à part les *Recherches Générales* qui avaient obtenu, en 1835, le Prix de Physiologie expérimentale Monthyon — est à coup sûr, la partie botanique, en deux tomes, du *Voyage autour du Monde exécuté pendant les années 1836 et 1837 sur la Corvette : la Bonite, commandée par M. Vaillant, Capitaine de Vaisseau*. (Ed. Arthur Bertrand 1851). Gaudichaud s'y montre historien et botaniste, mais aussi méthodologiste et métaphysicien. Sa polémique avec de Mirbel s'enfle de toute une querelle philosophique contre les matérialistes, qui cherchent l'explication dernière dans les seuls éléments physico-chimiques. Et l'exposé de sa doctrine des *phytons*, sorte de monade ou d'être primitif, est rattaché modestement aux travaux d'Aubert Dupetit-Thouars, dont il veut honorer

la mémoire et qu'il espère « consoler dans le séjour des justes ». Descendant de ces hauteurs le navigateur nous conduira à travers les belles îles et les radieux continents qu'il a explorés. Maurice et la Réunion, qu'il nomme encore : France et Bourbon, y auront leur part, ainsi que « les milliers d'autres corbeilles de fleurs qui parent le grand Océan ». Le Brésil est évoqué et nous fait souvenir que, dans les *Recherches Générales*, c'était sur les découvertes faites sur les Côtes du Brésil, du Chili et du Pérou que le savant fondait avant tout autre, sa théorie.

Mais en ces années qui précèdent de peu sa mort, Charles Gaudichaud avait forte affaire avec ses adversaires. A dire vrai, sa théorie vieillissait et les attaques aux vieux lions sont faciles. Dix ans plus tôt, lorsque la polémique autour de son nom battait son plein, on s'accordait assez généralement à reconnaître la prééminence de ses travaux : c'était le moment où le *Journal des Débats* : le *Courrier français*, le *National*, les *Annales des Sciences Naturelles* multipliaient, à leur sujet, les articles de vulgarisation. En 1852 néanmoins, Gaudichaud restait un savant hautement considéré (1) et en janvier de cette année, le publiciste Victor Meunier lui écrivait deux lettres, au sujet de ses plus récents travaux, dont il désirait rendre compte dans le feuilleton scientifique de *La Presse*. Il s'agissait de la publication de la partie botanique du voyage de *la Bonite*, qui, annoncée dès 1844 comme devant paraître incessamment, avait été jusqu'alors retardée par suite de la mauvaise santé du savant. Ce retard n'avait pas été sans lui causer quelques soucis. Si son ami, l'amiral de Mackau, Ministre de la Marine, avait, un moment, accepté ses raisons, l'amiral Mathieu, Directeur des Cartes et Plans de la Marine était allé jusqu'à demander des sanctions contre le Professeur re-

(1) On a donné son nom à une plante : *La Gaudichaudie*, et à la famille à laquelle elle appartient : les *Gaudichaudiacées*. La *Grande Encyclopédie* écrira de lui, vers la fin du siècle : « Il a rendu de grands services à la Physiologie végétale, malgré tout ce qu'à de douteux la théorie des phytons : la feuille considérée comme l'individu végétal. » (article *Gaudichaud* signé du Dr L. Hahn.) Dans *Le Lac Salé*, Pierre Benoît fait dire au P. D'Exiles, qui décrit à M. Doriphan les plus belles espèces de plantes de la région : « Chaque rameau est entouré de fibres.... Il y a là un fait intéressant et qui semblerait militer en faveur de la théorie des phytons de M. Gaudichaud ». (chap. IX p. 259). Par ailleurs un *Martin-chasseur Gaudichaud* atteste que le savant s'intéressait aussi à la faune exotique.

tardataire. Les lettres s'étaient croisées, comme autrefois les épées. Gaudichaud néanmoins gardait, au Ministère et parmi les marins, les plus chaudes amitiés ; autour de lui nous trouvons, durant toute cette dernière période de sa vie, fidèles à le visiter ou à lui écrire, tous ses anciens compagnons d'armes ou ses chefs, le Commandant de Freycinet, le D^r Quoy, médecin en chef de la Marine à Brest, le D^r Gaimard, ancien chirurgien en second de l'*Uranie*, les Amiraux Roussin et Duperré, les Ministres Ducos et Vaillant. Cercle amical, où les grands savants font leur partie : Brongniart, de Humboldt, Desprez, les Arago, et que ne dédaignent pas les politiques : Odilon Barrot, de Las Cases, le comte Jaubert... Retenons seulement, pour notre sujet, que le vieil homme avait dans les milieux de l'Institut, de la Marine et des Colonies, de la Politique de sûres et solides amitiés qui, pour le bien des jeunes poètes créoles, qu'il protégeait, pouvaient être facilement utilisées.

On venait vers lui, plus qu'il n'allait vers les autres. La santé du grand voyageur était atteinte et la maladie de cœur qui devait l'emporter à l'âge de soixante-cinq ans, en 1854, l'arrêtait souvent dans ses travaux. Son médecin ordinaire, le D^r Rayer, était le plus souvent suppléé auprès du vieux savant par un protégé de celui-ci, un lorrain, le D^r Gubler, qui, sous le nom vite adopté de Goblet, devait se faire une réputation et devenir Membre de l'Académie de Médecine. Il gardait, comme Lacaussade, une fervente reconnaissance à son généreux protecteur. Une lettre de lui parle de ces « délicieuses réunions », qui groupaient, rue de Fleurus, des amis de toute origine, et où nos poètes ont paru. Et dans une autre, datée de l'Hôpital de Milan, et où il narre avec humour un attentat dont il a été victime il rappelle ces « réunions du soir » et « ces charmantes soirées ». Il en garde dans sa disgrâce dit-il, un tel souvenir ! (1).

Ces « soirées » constituent un centre de vie intellectuelle et amicale vers lequel il faut que nous tournions les regards. Malade, Gaudichaud avait assez souvent près de lui

(1) 9 juillet et 20 août 1845, interne de Velpeau, Goblet était parti en Italie comme précepteur d'un « fils de famille ». A Milan, un fou lui logea une balle et cinq coups de poignard dans la poitrine. Il demande à Gaudichaud de l'excuser auprès de Velpeau.

une cousine germaine, Mme Fougeret, femme d'un avoué d'Angoulême, et sa fille Louise, qui devait hériter du savant. Elles étaient « l'âme du rond ». Légitimiste, ultramontaine, tenant salon d'esprit et de doctrine à Angoulême, Mme Fougeret venait prendre l'air parisien, nécessaire à une reine de province. Ses décisions étaient sans appel et quand elle portait sur Lamennais, ami de Gaudichaud, un de ces jugements définitifs, le savant, à la philosophie bienveillante et optimiste, répondait : « Laisse donc, ma chère amie, Dieu a des indulgences dont nous ne sommes point juges » (1). La jeune Louise, pour sa part, avait conquis l'amitié du poète Brizeux, fidèle de la rue de Fleurus, et dont Goblet disait (plaisanterie de carabin) : « Voici le Monsieur qui fait toujours des omelettes ». Et le chantre de « Marie » apprenait à Louise à regarder le monde, à prendre des notes, à meubler son esprit. » J'ai été le dernier amour de Brizeux » disait-elle en riant, évoquant, dans sa longue et aimable vieillesse, le charme de ces lointains entretiens.

Si la Charente, patrie de Gaudichaud, entraînait, par ses parents, dans son appartement, parisien, elle y venait aussi par ses amis : un collectionneur, savant local apprécié, M. Bolle, et le Dr Bessette, « médecin de la famille » y faisaient d'assez fréquentes apparitions pour que Lacaussade ait pu se faire du second un ami et lui dédier un de ses poèmes (2).

Au deuxième étage de la maison vivait un jeune professeur à la Sorbonne, chrétien convaincu et entraînant, Frédéric Ozanam (3), et sa femme, Amélie Soulacroix (4), dont l'influence délicate fut pour quelque chose dans la conversion de Charles Gauchidaud. Celui-ci, homme du XVIII^e siècle par sa formation première : coureur des mers

(1) Une lettre écrite à Gaudichaud au nom de Lamennais, par son dévoué secrétaire A. Blaize, pourra, malgré le peu d'importance de son contenu, intéresser les amis des études menaisiennes en jetant une clarté nouvelle sur les amitiés du célèbre penseur. Elle indique aussi combien Gaudichaud aimait à communiquer ses travaux et ses recherches. Voir Appendice III.

(2) *Poèmes et Paysages*. I, IV : Les soleils de Septembre. A mes amis. M. et Mme Edmond Bessette.

(3) Une lettre de Fr. Ozanam à Gaudichaud (29 nov. 1849). Elle aussi éclaire les amitiés du grand écrivain catholique et évoque le visage de « Petite Marie », la fille d'Ozanam.

(4) Une lettre de Mme Ozanam quêtant Gaudichaud pour une œuvre catholique. (s. d.).

et savant orienté vers les études positives, s'il avait abandonné les pratiques chrétiennes, n'avait pourtant jamais délaissé les méditations spiritualistes. Un déisme, longtemps imprécis, avait remplacé ses jeunes croyances. Mais ce déisme n'avait jamais cessé d'être teinté de christianisme, empreint de bonté œcuménique et de générosité sincère; ses duels même n'avaient souvent été que l'expression de son rigide esprit de justice. L'âge et la réflexion l'amenaient à se reposer les problèmes de l'origine et de la destinée de l'âme; ses amis Ozanam l'y aidèrent et c'est dans cet état d'esprit d'un chrétien qui se retrouvait, que le rencontraient les jeunes poètes qui venaient le visiter (1). Les violentes diatribes de sa *Préface au Voyage de la Bonite* contre les « Physico chimistes » étaient alors l'expression, douloureusement sincère, d'une philosophie spiritualiste lucide.

C'est bien pour en venir aux jeunes poètes auxquels nous avons déjà fait quelques allusions que nous avons exhumé de vieilles lettres et de vénérables documents d'archives familiales. C'est pour eux que nous avons jeté un indiscret regard sur ces soirées d'hiver de la rue de Fleurus dont le verre d'eau sucrée, la partie de dames et la conversation grave ou brillante, faisaient, suivant Goblet, « l'ornement et les délices ». Ils étaient trois qui s'y glissaient, pas riches, peu connus, mais avides de gloire. Il n'en est qu'un qui ne s'en soit pas souvenu ou, du moins, qui n'en ait pas fait confidence, le plus célèbre des trois. Mais les autres ont parlé pour lui.

D'Octave Lacroix nous savons, sur ce point précis, peu de choses; cependant il était là, le modeste et délicat auteur des « Chansons d'Avril ». Son ouvrage charmant administre la preuve de sa présence et de sa gratitude. Il en détache

(1) Gaudichand avait été formé à la vie chrétienne par un excellent prêtre, Chanoine-Archiprêtre de la Cathédrale d'Angoulême, l'abbé Sibillote-Latour à la famille duquel il était apparenté. Ecclésiastique à calotte, rabat et souliers à boucles, l'abbé Sibillote-Latour avait un double renom de charité sans borne et de négligence vestimentaire. Les versiculets suivants couraient sur son compte dans la petite ville.

C'est le bon monsieur Sibillote
Qui a trois poux dans sa calotte
Un qui court et un qui trotte
Et le troisième qui radote
Vive le bon Monsieur Sibillote !

Le bon vieux temps savait humorer sans malice.

deux poèmes pour les offrir, l'un à Lacaussade, l'autre à Brizeux, familier de Gaudichaud. Mais à ce dernier, il réserve l'un des derniers du livre, un vrai morceau pour botaniste ;

« J'aime, comme un oiseau, les arbres et les fleurs »...

et le fait précéder de cette dédicace affectueuse et respectueuse à la fois :

A mon ami, Monsieur Charles Gaudichaud
De l'Académie des Sciences.

Il s'adresse à lui comme au Maître capable de lui révéler « les secrets des arbres et des fleurs » :

« Oh ! parlez ! Vous savez les tilleuls et les roses... »

Il semble le consulter, une fois de plus, comme il avait coutume de le faire au cours des longs propos tenus au coin du feu et évoque, outre la science éveilleuse du maître, sa bonté toujours attentive ; son « amitié » fidèle.

« Car le génie, en vous, est toujours plein de cœur. »

De son côté, Lacaussade, dont le livre *Poèmes et Paysages* évoque, en plus d'un endroit, le cercle Gaudichaud, a dédié à O. Lacroix le cinquième de ses poèmes : les *Oiseaux* tout comme le troisième — un quatrain — était destiné à Brizeux et le cinquante neuvième à Leconte de Lisle. Que Lacaussade ait présenté ce dernier à Gaudichaud, nous avons tout lieu de le croire sans pouvoir, cependant, rien préciser, Lacaussade, en tout cas, a fréquenté longtemps chez le botaniste. Dès 1842, il lui offre, orné d'une dédicace, son « Ossian ». Dans la Préface de ses *Poèmes et Paysages* en 1853, le jeune créole rappelle à son vieil ami les soirées passées chez lui, près du feu, en devis et propos aussi doux qu'utiles et profitables. La passion de son île, la foi en sa vocation de poète des tropiques, de chantre de l'exubérante Salazie, et de cette philosophie bienveillante où l'amour prédomine, c'est Gaudichaud qui en a entretenu et, peut-être, renouvelé la flamme.

Gaudichaud ne se bornait pas à donner de bons conseils ; il nous paraît avoir été l'homme de précieuses et légitimes recommandations. En 1848, il profite de l'accession au poste de Ministre de la Marine et des Colonies de son ami François Arago, pour lui recommander le citoyen Lacaussade »

désireux d'obtenir un emploi aux colonies. Leconte de Lisle, notons-le, avait eu alors les mêmes intentions (1). Le Ministre, incapable de donner satisfaction à cette demande, assure son ami, en style administratif — qu'il « ne perdra pas de vue » l'intéressé. La subvention du Conseil de la Réunion, qui fut un moment allouée aux deux créoles, a peut-être pour origine lointaine les premières démarches en faveur des « libérateurs », à leur tour malheureux, des esclaves noirs.

Les rapports de Gaudichaud et de Leconte de Lisle nous sont moins connus. Nullement dupe du cœur, l'auteur de *Midi* ne s'est point livré à des rétrospectives, et, selon lui, inutiles confidences. Cependant, il devrait déjà quelque chose au botaniste, si Lacaussade a été, comme nous le croyons dans le réveil de son inspiration exotique. Mais qu'il lui doive un peu plus, c'est le moment de le dire. Payons la dette de justice qu'il a oubliée de solder.

La pauvreté de Leconte de Lisle est chose connue. Calmettes, Flottes, Vianey, Estève, dans les ouvrages que nous avons déjà abondamment utilisés; L. Barthou, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (2), nous en ont donné de navrants détails. « On ne peut lire sans émotion, chez Calmettes, écrit Vianey, tant d'anecdotes qui attestent la détresse de ce poète mal logé, mal nourri, ne sachant où trouver les ressources indispensables (3). Et Estève nous dit: « En 1848 tout lui manqua à la fois. Il n'eut plus d'autres ressources que de donner des leçons de grec et de latin et de se mettre aux gages des librairies [.....]. Aussi, cherchait-il des protecteurs et parmi eux on cite Béranger, qui le recommande au poète Lebrun, Sénateur et Académicien; puis Scribe, A. de Vigny et Villemain (4). Ajoutons à cette liste, le nom omis de Charles Gaudichaud.

Gaudichaud n'était pas un *Giton*: un honnête patrimoine familial, assez écorné par ses largesses et ses recherches: sa solde et quelques gains d'auteur, c'était tout. Son héritage, plus riche en bonne renommée qu'en bons écûs comptants, nous en est un sûr gage. Néanmoins, et par cela même,

(1) Voir Estève, Leconte de Lisle, p. 71.

(2) Leconte de Lisle et Jean Marras. *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1933.

(3) *Poèmes Barbares*, p. 15-16.

(4) Leconte de Lisle, p. 149-150.

il prêtait sans intérêt, souvent à fonds perdus. Tous s'accordent, les jeunes gens particulièrement, à louer cette bonté du savant qui n'a cessé de veiller sur eux. « Vous m'avez toujours témoigné tant de bienveillance que je ne crains pas de venir vous importuner », écrit Goblet. Nous avons entendu le témoignage de O. Lacroix. Et Lacausade (1) rappelle « La bonté inépuisable, l'active bienveillance qui ne lui ont jamais manqué ». Et un peu plus loin : « Les années se sont écoulées, infécondes et éprouvées vous le savez du reste, vous dont l'inquiète sollicitude m'a si souvent relevé de mes défaillances ». Il n'y a aucune raison de croire que, dans leurs détresses, ces jeunes hommes n'ont pas été aidés matériellement par Gaudichaud. Tout semble le dire. Mais en ce qui concerne Leconte de Lisle, nous en avons une preuve palpable : trois lettres écrites par lui à M^e Fougeret, père de l'héritière de Gaudichaud. Celui-ci était décédé le 15 janvier 1854. Leconte de Lisle, le 27 mai écrit à Fougeret, qui lui réclame une petite somme prêtée par Gaudichaud et que celui-ci coutumier de ces prêts, n'eût jamais redemandée. Il se déclare désireux de se libérer, mais ne le peut à ce moment précis. En août second billet ; il attend le montant du prix académique qu'il a obtenu après les *Poèmes Antiques* (2). Le 22 septembre, troisième et dernière lettre, pour excuser un nouveau « retard bien involontaire ». Il espère s'acquitter bientôt, mais aucun papier ne nous prouve qu'il y ait abouti (3). Nous souhaitons d'ailleurs pour la mémoire de Charles Gaudichaud, dont les derniers entretiens concernaient l'avenir de ses jeunes protégés, que le cousin de province n'ait pas exigé, en définitive, le paiement de cette modeste dette (4). Ces trois lettres, néanmoins, ont leur intérêt : tout en apportant un témoignage de plus de la détresse de Leconte de Lisle en ces années 1850, elle nous montre que le botaniste, ami de

(1) Préface de *Poèmes et Poésies*, p. XVII et seq.

(2) Cf. Estève, p. 149.

(3) Un exploit d'Huissier signale en revanche qu'une fois de plus il n'a pu s'exécuter.

(4) De l'avoir réclamée, M. Fougeret a une excuse : il agissait pour sa fille, et sa situation personnelle était désastreuse : ayant cédé à l'un de ses gendres sa charge d'avoué, il avait essayé d'adapter des procédés nouveaux de fabrication du papier à l'usine de la Rochaudry, et s'y était ruiné en frais excessifs et en largesses. Patron « social », et « poète citoyen » de petite ville à ses heures, il n'avait guère été compris autour de lui. Il devait finir ses jours, dans la magistrature, qui lui fut un refuge.

Bourbon et des poètes créoles, s'intéressait à celui qui en sera la gloire. Gaudichaud n'est pas absent du groupe des gens de bien qui ont essayé d'atténuer la misère du jeune poète.

Et ici nous entrons dans la voie des hypothèses ; mais elles ne nous paraissent pas téméraires. Durant ces pénibles années Leconte de Lisle vivait rue Cassette, à quelques pas du domicile de Gaudichaud, rue de Fleurus : rues paisibles pour prêtres, étudiants pauvres et professeurs, fussent-ils académiciens. Il est venu chez le vieux savant, n'en doutons pas. Pourquoi n'y aurait-il pas rencontré le même accueil que Lacaussade et O. Lacroix ; n'y aurait-il pas entendu les mêmes rappels de l'île enchantée ? Certes, l'accord entre son âme et celle de Gaudichaud ne devait pas être du même ordre que celui qui réglait les rapports de ce dernier et de Lacaussade. Le botaniste était resté chrétien par le tréfonds de son cœur et il le redevenait un peu plus chaque jour. La Science même l'y ramenait. Son entourage ne devait pas particulièrement plaire à l'anticléricale militant qu'était Leconte de Lisle. Cependant, l'évocation de l'île Bourbon était toujours cher au créole, exilé assez volontairement en France, mais malheureux. Pourquoi n'aurait-il pas trouvé, dans les conversations qui roulaient sur ce thème, un regain d'attachement à son pays natal, d'admiration pour ses beautés, précisément et intelligemment décrites par un authentique savant à l'âme poétique ?

Un savant ? Mais, chez Gaudichaud, Leconte de Lisle en pouvait rencontrer plusieurs, botanistes et zoologistes, marins et grands voyageurs. Si l'accord de l'Art et de la Science est, peu à peu, devenu son motif favori, la formule de l'esthétique nouvelle qu'il devait proposer, n'en trouvait-il pas là le premier dessin ? L'idée, certes, était diffuse dans l'air, mais la chambre du vieux marin en était pleine ; il pouvait l'y capter plus facilement qu'ailleurs.

On a vanté « la valeur scientifique » des poèmes de Leconte de Lisle ; sa « méthode d'observation » ; son art de traduire « la grande révolution scientifique » du siècle (1). Mais à cela il faut des maîtres : des visites au jardin des plantes et quelques lectures de magazines de voyages n'y

(1) Viaucy, Brunetière, etc...

suffiraient pas. Ces maîtres, ce maître surtout, nous les trouvons ici. Gaudichaud et ses amis n'étaient pas que des découvreurs d'animaux inconnus, de plantes nouvelles et de bonnes greffes (1) ; des confectionneurs d'herbiers ou des classificateurs distingués. Ils étaient aussi des théoriciens, des manieurs d'induction et des faiseurs d'hypothèses ; la méthode scientifique, telle qu'elle s'organisait peu à peu, leur était familière et leurs conversations devaient s'en ressentir. Ne pouvons-nous pas représenter Leconte de Lisle en tête à tête avec le maître, ou assis dans le cercle de ses savants visiteurs, questionnant, écoutant, retenant ? Une fois encore, pourquoi pas ? Ou plutôt, n'est-ce pas tout naturel ?

Il a lu, on nous l'a dit. Et l'on nous a suggéré quelques titres. Mais la bibliothèque de Gaudichaud était — nous en connaissons les restes — essentiellement scientifique. Le jeune homme avait là de quoi lire. En tout cas la *Flora des Iles Malouines* (2), le *Voyage de l'Uranie*, le *Voyage de la Bonite*, partie générale et parties spéciales, ont vraisemblablement été lus ou feuilletés par lui. Le dessinateur des planches de Gaudichaud, son ami et compagnon de toujours, Jacques Arago, était un des familiers de la rue de Fleurus. Ses dessins traînaient partout. Nous écrivons, ayant sous les yeux son *Basilic rouge* de l'île de France et sa *petite Liane Sauvage*. Quelle initiation pour le jeune homme et sans doute quelles causeries ! Sans compter que le savant dessinateur se doublait d'un artiste, ami de l'antiquité ; il s'oubliait parfois à crayonner sur une feuille quelque dessin moins scientifique et qui devait plaire au jeune Leconte de Lisle : des nymphes, court vêtues et dansant un ballet ! « Gratia audet nuda ducere choros », écrivait-il au-dessous.

C'est encore Arago qui nous rappelle que Gaudichaud était tout puissant au Muséum d'histoire naturelle et au Jardin des Plantes, lieu de méditation du jeune poète, dit Vianey. Son style ne vaut pas son crayon. Mais qu'importe, voici de

(1) Cf. par exemple, la note de Gaudichaud à l'Académie (17 mai 1852) sur le pommier produisant plusieurs sortes de pommes. Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, t. XXXIV.

(2) Présentée en 1824 à l'Académie des Sciences, par Gaudichaud après son premier voyage. Bien que natif des Iles, Leconte de Lisle a eu besoin d'approfondir ses connaissances botaniques surtout en ce qui concerne les autres parties du monde auxquelles il s'est intéressé. Cf. Estève, p. 123 et 200. Rien de plus suggestif que ces livres que nous citons.

lui une lettre édifiante à « Monsieur Gaudichaud, membre de l'Institut, au Jardin des Plantes ». Elle est de mai 1847. Il y est dit :

MON CHER GAUDICHAUD,

Donnez, je vous prie, aux personnes qui vous présenteront ces lignes une permission spéciale (*sic*) pour visiter tout ce qu'il y a de curieux à visiter dans le Jardin des Plantes.

Comme remerciement, je vous prévient (*sic*) que je suis chargé de votre article biographique dans le Dictionnaire de la Conversation.

Comme remerciement, je vous serre la main des pieds à la tête.

J. ARAGO.

Suit un post-scriptum, sans intérêt, que nous passons. Ces « permissions spéciales », dont le jeune créole devait avoir besoin, à qui donc les demander sinon à Gaudichaud, son bienfaiteur et son voisin ? S'il a longuement médité au Jardin des Plantes ; observé, en utilisant toutes les ressources d'une méthode dont Quoy ou Gaymard, Gaudichaud ou Arago, lui ont fourni les rudiments, n'est-ce pas là encore grâce à ce protecteur méconnu dont nous avons voulu ressusciter l'image ?

* * *

Ami de Lacauassade, introduit par lui chez Gaudichaud ; initié par celui-ci et par ses visiteurs au mouvement scientifique qui emportait le siècle ; entretenu par lui et par son ami — même si déjà il ne sympathisait plus que médiocrement avec lui — dans le souvenir de son île et peut être réveillé par cette double influence, à l'idée de l'utiliser poétiquement, Leconte de Lisle devrait déjà quelque chose à ces deux hommes ; ils entreraient dans la somme des sources non écrites de son inspiration de poète exotique et animalier. C'est bien ce que nous voulons établir.

Mais il nous semble qu'à Lacauassade, Leconte de Lisle doit quelque chose de plus, et que c'est par les vers du premier qu'il faut arriver aux chants du second. Cela demande la rigoureuse confrontation de textes que nous nous éton-

nous de n'avoir trouvée nulle part (1). C'est l'objet d'un autre travail. Il nous suffit ici d'avoir évoqué le visage d'un vieux savant, qui fut homme de cœur, quelque peu philosophe et, à sa manière poète. Il honora à la fois la science française et cette noble marine royale qui, sous le pavillon tricolore, sut faire aimer le grand pays qu'elle représentait et n'a depuis lors, jamais démerité.

M. le Président PRUDHOMME. — Vous venez d'entendre la très intéressante communication de Monseigneur Jobit qui nous a révélé sur la carrière de Gaudichaud et sur ses rapports avec Leconte de Lisle et Lacausade des précisions qui méritaient d'être connues. La publication de cette communication dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences coloniales* nous permettra de conserver le souvenir de ce petit point d'histoire que notre éminent collaborateur vient de nous révéler.

M. GRANDIDIER. — Je demande la permission d'ajouter quelques mots sur le voyage de l'*Uranie* auquel Mgr Jobit a fait allusion à plusieurs reprises au cours de son intéressante communication et sur le rôle que Jacques Arago a joué dans ce voyage dont il était l'historiographe et le peintre-dessinateur.

Les deux publications sur lesquelles je voudrais attirer l'attention de l'Académie sont : l'une, de Jacques Arago lui-même qui, après avoir écrit un récit sérieux, circonstancié du voyage, s'est amusé à rédiger un autre récit plus court de ce même voyage, mais cette fois sans employer une seule fois la lettre A. Je vais, si vous le voulez bien, vous en lire un passage.

Voici Bourbon... Ce sont, sur les côtes, de profondes criques où le flot court en fougueux tourbillon ; plus loin, le sucre, le poivre, des nègres énervés, des cônes de bitume, des cimes neigeuses, et plus loin, encore, un sol qu'on nomme brûlé, où ne pousse nulle bruyère, où ne grignote, où ne se promène, où ne crie nul insecte.

St-Denis est privé de port ; donc point de sécurité pour les quilles de cuivre les plus solidement chevillées.

Le créole de Bourbon ou celui d'une île voisine plus riche encore que celle-ci est le type le plus complet d'un cœur excellent : son bonheur, il le jette en dehors pour ne point être heureux tout seul, il sourit du sourire du voisin, il s'enivre de poésie et de mollesse ;

(1) Calmettes et Flottes font quelques allusions à Lacausade. Mais on peut s'étonner de la presque totale éviction de ce poète d'un livre comme celui d'Estève, puisqu'il utilise des prédécesseurs qui ont parlé de Lacausade. Dire, aux toutes dernières pages, que la tranquillité de Leconte de Lisle, sous bibliothécaire au Sénat, ne fut troublée que par la « guerre d'épigrammes qu'il menait contre son collègue et compatriote Lacausade » c'est trop et trop peu. Cette guerre, fort ancienne, avait ses raisons d'être. Le travail récent de M. Barquissau lève fort heureusement un coin du voile. Nous voudrions le lever en entier.

il ferme les yeux pour que l'existence ne glisse point trop vite sur ses membres un peu efféminés, et, dès que vous le voyez, dès que vous l'entendez, vous courez vers lui pour vous dire son frère.

Le créole d'ici dort-il ou seulement sommeille-t-il ?... Cette question est résolue. Bourbon est l'île du repos et non du sommeil ; on se couche, on sent courir toutes les brises sur le front, on pense, on pense toujours, et rien ne vous énerve comme cette perpétuelle visite de gnômes et de sylphes, hôtes joyeux de vos demeures, et fidèle escorte de tout promeneur sur les collines silencieuses ou près des mornes dont le flot polit le pied bitumineux.

C'est une facétie de linguiste, mais elle est amusante et j'ai pensé à vous la signaler.

L'autre volume a une origine tout à fait différente. Lorsque je m'occupais de la Société de Géographie, je me suis trouvé en relations avec un Directeur du Ministère de la Marine, M. Charles Duplomb, qui avait la plus belle collection d'autographes de marins illustres et d'amiraux qu'on puisse recueillir. Il était en relations avec M. de Freycinet, petit-fils du Commandant de l'*Uranie* et chez lui il avait eu connaissance du manuscrit du journal que M^{me} Rose de Freycinet avait envoyé à une amie ou parente tout au long de son voyage et avait obtenu l'autorisation de le publier ; ce document était jusqu'alors resté inconnu, car M^{me} de Freycinet s'était clandestinement embarquée à bord de l'*Uranie* en se déguisant en matelot et ce n'est que deux ou trois jours après le départ, en pleine mer, qu'elle révéla sa présence et reprit des vêtements féminins. Ce fut d'ailleurs la cause de reproches faits au Commandant par l'Autorité maritime, mais les événements qui ont suivi, la belle conduite de M^{me} de Freycinet lors du désastre des Malouines, ont atténué le blâme qui avait été adressé à son mari.

Ce journal est illustré de très nombreux dessins ou aquarelles en couleurs qui sont dus, comme vous le voyez, à Arago et à Pellion. Dans ces lettres il est souvent fait allusion à Gaudichaud-Beaupré ; dès le début l'auteur parle de nouvelles plantes décrites par le botaniste de l'expédition. Elle parle aussi des pays traversés, des escales, des réceptions qui lui sont offertes ; de Bourbon il y a une description plus sérieuse que celle que je lisais tout à l'heure et des vues qui sont tout à fait pittoresques.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. LEGOUX. — Je dépose sur le Bureau de l'Académie une plaquette sur la Réglementation minière des territoires français d'Afrique noire et Madagascar. C'est une question qui peut paraître très technique et d'un intérêt un peu spécial. Voici pourquoi j'ai été amené à donner un article sur ce sujet dans la Revue Juridique de l'Union Française et à le faire tirer à part. Je me suis aperçu à la lecture d'ouvrages classiques sur le droit des territoires d'outre-mer, en particulier à lire les ouvrages du Professeur Lampué et du Professeur Luchaire, qui ont par ailleurs des mérites éminents, que ce qui concernait la réglementation minière coloniale était extrêmement mal connu. La faute en est à des réglementations qui sont assez confuses dans leur rédaction actuelle. C'est pourquoi j'ai publié le petit ouvrage que je présente aujourd'hui.

M. G. GRANDIBIER. — Editions « Grands Laes » viennent de publier une *Anthologie missionnaire* dont M. Armand Carabin a rassemblé les éléments parmi les écrits les plus divers, faisant appel à des morceaux d'éloquence dont Fénelon et Lacordaire ont laissé des modèles classiques, à des œuvres théâtrales telles que celles de Claudel et de Ghéon, à des romans, à des poèmes, à des biographies respectueuses de la vérité historique, enfin à des témoignages portés par des voyageurs, des publicistes catholiques ou profanes, voire par des chrétiens séparés ou des adversaires de bonne foi ; dans cette dernière catégorie, et c'est là une des particularités émouvantes du volume, on trouve Voltaire, Psichari, Théodore Roosevelt, Francis de Croisset, Pierre Loti... voisinant avec le Père Huc, Henry Bordeaux, Francis Jammes, Louis Veuillot, Paul Féval... pour ne citer que quelques noms cueillis un peu au hasard dans la table des matières. Quoi qu'il en soit, le livre d'Armand Carabin constitue un hommage à cette admirable histoire, à cette épopée missionnaire qui remonte aux origines même de la chrétienté, à ces agents qui furent les plus efficaces de la civilisation et qui sont aujourd'hui, dans les régions les plus inaccessibles de l'Afrique et de l'Asie, les sauveurs des âmes, souvent les médecins des corps et toujours un élément fondamental d'ordre et d'harmonie sociale.

Le second volume d'« Initiations africaines » publiées par l'Institut français d'Afrique noire est consacré aux *Serpents de l'Ouest africain* par M. A. Villiers qui a établi sous ce titre

un excellent résumé de nos connaissances actuelles sur la systématique des serpents de l'A. O. F., qui est non seulement un travail critique des nombreuses publications scientifiques parues antérieurement sur la question, mais une œuvre pratique, très facile à consulter sur le terrain par les personnes s'intéressant aux Ophidiens et désirant les identifier.

Il ne faut pas oublier que les serpents sont certainement les animaux envers lesquels les humains, primitifs ou civilisés, montrent la plus vive répulsion, et ceux aussi sur lesquels court le plus grand nombre de légendes ; cette crainte, souvent bien exagérée, est sans aucun doute à la base de l'intérêt que porte le public aux serpents dont l'évocation suscite toujours de nombreuses questions et des controverses quelquefois passionnées ; c'est pour répondre à ces questions et trancher ces controverses que M. A. Villiers a estimé utile de condenser en un petit fascicule les renseignements concernant ces reptiles, leur structure, leur biologie ainsi que des tableaux permettant au « curieux » non spécialisé de reconnaître les principales espèces susceptibles d'être rencontrées dans l'Ouest africain.

Le premier *Rapport annuel* — 1948 — de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale vient d'être publié à Bruxelles ; c'est un document important et intéressant consacré au Congo belge. Les quatre vingts pages du début reproduisent l'Arrêté constitutif de I. R. S. A. C., exposent l'organisation intérieure et donnent la situation financière, les chiffres de cette dernière montrent l'intérêt soulevé dans le pays par les travaux qui vont être entrepris et suscitent un peu d'envie parmi les savants d'autres états moins généreusement dotés.

La deuxième partie du volume comprend quatre études dont l'une de notre confrère M. P. Fourmarier : *Vue d'ensemble sur la géologie du Congo belge*. Les autres sont dues à M. J.-P. Bouckaert sur le *Métabolisme de base de certains groupes d'indigènes*, à MM. J. Snoeck et C. Pirson sur le *Syndrome anémique au cours de la grossesse chez les indigènes du Kwango*, enfin à M. W. Robyns sur *Les Connaissances actuelles en botanique congolaise*.

BIBLIOGRAPHIE

- LEGOUX (Pierre-Ch.-A.). — *La Réglementation minière des Territoires français d'Afrique noire et de Madagascar*. Paris, Lib. gén. de droit, édit. 1950, in-8°, 53 pages (*Don de l'auteur*).

CARABIN. — *Anthologie missionnaire*. Namur, Editions Grands Lacs, in-12, 247 pages (*Don de l'éditeur*).

****. — *Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale. Premier Rapport annuel 1948*. Bruxelles, I. R. S. A. C., édit. 1950, in-8°, 194 pages et XII pl. (*Don de l'éditeur*).

VILLIERS (A.). — *Les Serpents de l'Ouest africain*. Dakar, Ifan, édit. 1950, in-8°, 148 pages avec illust. (*Don de l'éditeur*).

PAULIAN (Renaud). — *Les Corylophidae d'Afrique (Coleoptera)*. Dakar, Ifan édit. 1950, in-4°, 126 pages avec cartes et illust. (*Don de l'éditeur*).

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 6 OCTOBRE 1950

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Emile PRUDHOMME.

Présents : MM. PRUDHOMME, SAURIN, MERCIER, MÉRAT, D^r MATHIS, D^r GIRARD, Général de BOISBOISSEL, LÉMERY, Médecin-Général Inspecteur SICÉ, DURAND-RÉVILLE, Pierre LEGOUX, LIORÉ, GAYET, Léon BARÉTY, Louis MILLIOT, Victor CAYLA, Eugène MERCIER, Henri FROIDEVAUX, GISCARD D'ESTAING, Amiral LACAZE, Georges CÉDÈS, Albert LAPRADE, Commandant COINDREAU, GERBINIS, CAROUGEAU, TOUSSAINT, M^{lle} de BLONAY, MM. Pierre LYAUTEY, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. MICHEL-CÔTE, HUMBERT, BLONDEL, BARQUISSAU, ROBEQUAIN, DEVINAT, JEAN MARIE, VATIN-PÉRIGNON, CARTON, Marius LEBLOND, CHATELAIN.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la dernière séance — 15 septembre — qui est adopté sans observations, à l'exception du désir exprimé par M. l'Inspecteur général Mérat qui demande que soit nettement indiqué que la lettre concernant les modifications à apporter aux articles de la Constitution concernant l'Union française est l'expression des sentiments exprimés par le Comité désigné en avril dernier par l'Académie et qu'il n'en a été que le rédacteur.

Le Secrétaire perpétuel donne des nouvelles de M. Vatin-Pérignon qui a été victime d'un accident, heureusement sans suites graves, de M. Chatelain dont l'état de santé est très inquiétant, de M. Marius Leblond à qui les médecins ont imposé un repos absolu et qui a été emmené dans le Midi.

Il annonce enfin une nouvelle très douloureuse pour l'Académie, que celle-ci ne manquera pas de ressentir profondément, c'est la mort de M. René Legrand, mort imprévue, notre confrère étant venu, il y a quelques semaines à peine, prendre une part active à nos travaux. Ses obsèques auront lieu mardi prochain 10 octobre ; le Secrétaire perpétuel demande à ceux de ses confrères qui veulent y assister de vouloir bien l'en aviser car il y a des places réservées pour l'Académie qui se constituerait en délégation, en hommage à son très regretté confrère. D'autre part, un membre de la Compagnie voudra bien faire l'éloge de M. René Legrand dans une de ses prochaines réunions. Le service aura lieu mardi prochain 10 octobre en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

M. le Président PRUDHOMME. — Je vous propose, en signe de deuil, d'observer une minute de silence.

L'Assemblée, debout, observe une minute de silence.

M. GRANDIDIER. — A signaler encore dans la correspondance. Il s'agit du projet, pour lequel j'ai envoyé à tous les membres une circulaire, pour remettre à l'amiral Lacaze un souvenir sous forme de médaille à l'occasion de ses quatre-vingt-dix ans, anniversaire qui était au mois de juin dernier. Tout le monde a reçu la circulaire dans laquelle j'ai donné copie de la lettre que le Duc de Broglie m'avait envoyée ; l'Académie désirant s'associer à cet hommage a répondu généreusement à cet appel. Le Commandant Tracou qui est chargé de concentrer les fonds et à qui j'ai transmis tous ceux parvenus directement à l'Académie, m'a écrit que les membres de notre Compagnie venaient parmi les plus importants donateurs.

D'autre part, je vous annonce le départ de M. Monod qui est allé reprendre la direction de l'Institut français d'Afrique noire à Dakar, comme il le fait tous les ans.

Nous passons à la présentation des volumes. Je crois que M. Legoux veut bien dire un mot d'un Règlement minier qu'il vient de publier.

M. le Président donne la parole à MM. Legoux et Grandidier pour la présentation d'ouvrages.

(Voir le texte de ces présentations page 579).

M. le Président PRUDHOMME. — La parole est à Monseigneur Jobit, Directeur de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, Professeur à la Faculté libre des Lettres de Paris.

(Voir le texte de cette communication et des renseignements qui l'ont suivie page 559).

M. le Président PRUDHOMME. — La parole est au Général Meynier.

NOTE AU SUJET DES SUITES DONNÉES AUX PROJETS SOUMIS
À L'ACADÉMIE DANS SA SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1950.

Je considère comme un devoir de déférence envers l'Académie de la tenir au courant de l'état des questions que je lui avais soumises en fin de la séance du 3 février où je l'avais (trop longuement) entretenue d'une étude que j'avais entreprise sous le titre général : *De l'Afrique française d'hier à l'Eurafrique de demain*.

A l'occasion du Cinquantenaire du combat de Kousséri, je vous avais signalé comme manifestations du souvenir, pouvant être organisées suivant le vœu généreux précédemment énoncé par votre Compagnie :

1° Une campagne du souvenir par la parole, par la radio et par le film...

Ce projet qui n'était encore qu'une intention s'est traduit, toujours sous votre signe : en premier lieu par une manifestation solennelle faite à la Sorbonne, sous la présidence du Ministre de la France d'Outre-mer, en vue d'évoquer le Cinquantenaire du combat de Kousséri : séance émouvante où le Général de Chambrun,

le Général Kieffer et moi-même nous évoquâmes le souvenir des trois Missions qui, le 22 avril 1900, assurèrent la réunion en un seul bloc des trois groupes de colonies françaises jusque-là isolées.

Dans les semaines suivantes, je crus de mon devoir d'aller en province porter la bonne parole coloniale, notamment dans l'Ouest et le Midi de la France, au cours de cinq causeries qui furent écoutées avec intérêt et compréhension...

Je vous signale qu'en janvier prochain une autre cérémonie aura lieu à Fort-Lamy même où je serais honoré de représenter l'Académie des Sciences coloniales si elle m'en donnait le mandat...

La Radio nationale, de son côté, nous a donné une aide puissante, en faisant des émissions importantes et périodiques sur les mêmes sujets...

Enfin plusieurs sociétés cinématographiques nous ont demandé de suivre cette campagne avec le Rallye « Méditerranée-Le Cap », dont je vous entretiendrai dans un instant...

2° Je vous avais soumis le projet formé par l'« Association des Amis du Sahara », dont je suis le Président, d'un Rallye automobile « de la Méditerranée au Cap », destiné à mettre en contact direct tous les Etats, tous les peuples, toutes les colonies, dont les territoires seront empruntés par cette manifestation qui a l'intention de n'être pas seulement touristique et sportive, bien qu'elle doive être l'épreuve automobile la plus importante qui ait été réalisée jusqu'à ce jour... Nous avons pensé à l'utiliser en effet pour des fins d'ordre économique et même d'ordre culturel... N'est-il pas intéressant en outre de savoir que grâce à ce projet, *tous les Etats africains coopéreront pour la première fois à une œuvre commune !*

De ce Rallye, je puis vous donner les nouvelles les plus récentes et j'ajouterai les plus rassurantes... Je note d'abord que tous les Etats, toutes les colonies intéressés nous ont offert leur concours le plus empressé et souvent le plus généreux...

Trois itinéraires français seront employés à cet effet, issus du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, empruntant les seules routes et pistes existant de bout en bout à travers le continent noir... Cinquante voitures sont d'ores et déjà engagées, dont des équipes formées par trois grandes firmes françaises et étrangères...

Le départ aura lieu le 15 décembre et si le faible débit de pistes empruntées nous obligent à répartir sur huit à dix jours les étapes jusqu'à la limite des Rhodésies anglaises, à partir de cette frontière, toutes les voitures rassemblées, iront simultanément porter jusqu'au Cap les couleurs de la France unies à celles de tous les grands pays d'Europe...

Peut-on imaginer meilleure démonstration de l'union intime qui doit exister bientôt entre tous les pays africains destinés à former une Eurafrique étroitement unie à l'Europe occidentale !

Enfin, je vous avais parlé d'un projet d'érection à Alger d'un monument de la reconnaissance et du souvenir, en l'honneur de tous ceux, Européens et autochtones, qui ont été les fondateurs de l'Afrique française...

M. le Gouverneur général Naegelen, qui est si accessible à toutes les idées propres à relever dans le monde le prestige de la France

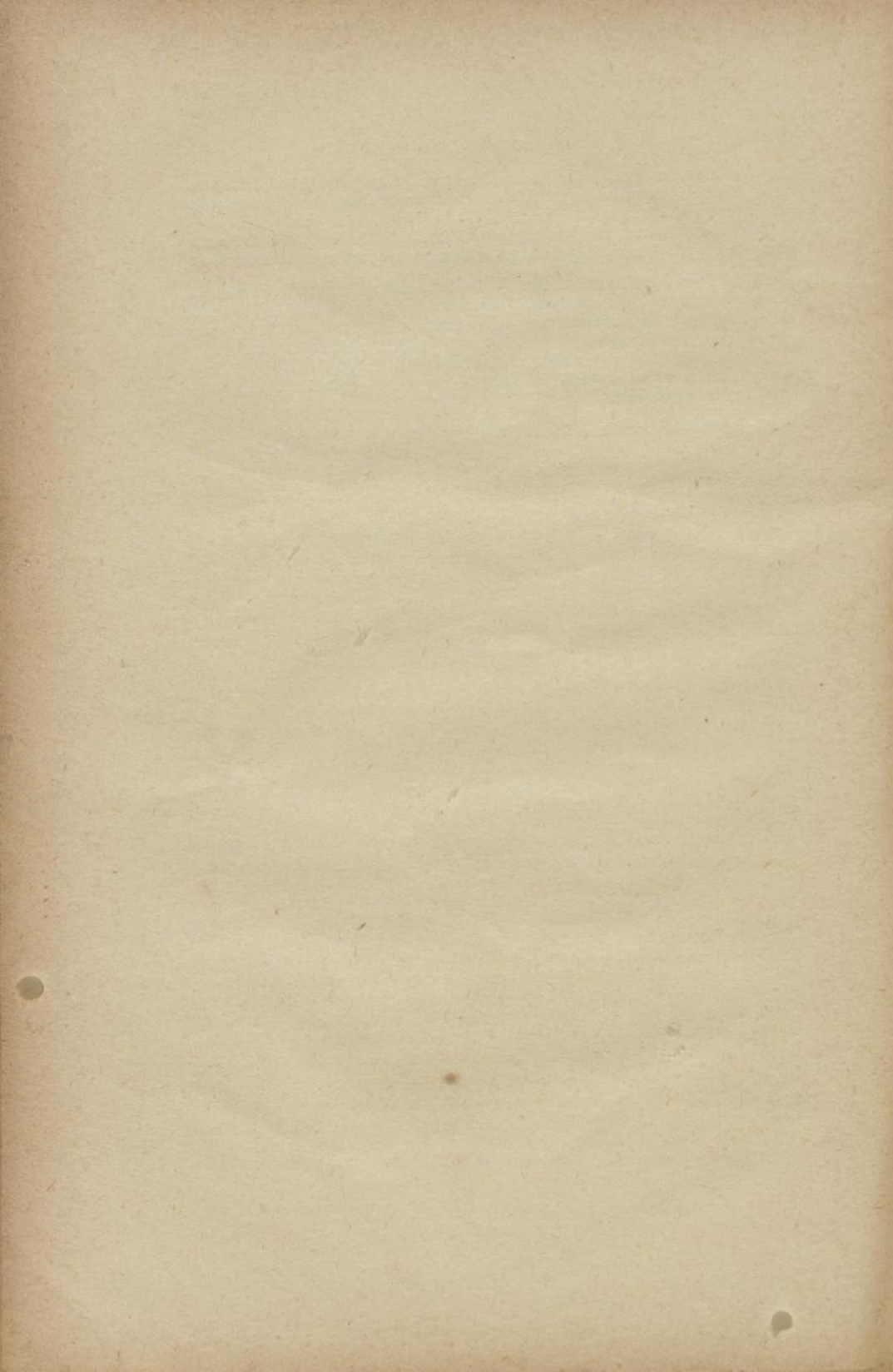
et de l'Algérie dont il dirige les destinées avec tant de distinction, a accepté de prendre la présidence du Comité d'organisation chargé d'élever ce monument...

Je compte vous rendre compte à bref délai de l'état de cette dernière question qui, également, est en excellente voie d'exécution.

M. le Président PRUDHOMME. — Je dois compléter les intéressants renseignements qui viennent de vous être donnés par le Général Meynier en vous disant que les résultats obtenus à Alger pour ce rallye sont dus pour la plus grande part à son initiative.

Je vous demande de ratifier la nomination de M. le Général Meynier comme représentant de l'Académie à ces manifestations (*approbation unanime*).

La séance est levée à 16 h. 40.



ACADÉMIE
DES
SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1950

RÉCEPTION DE M. L'INSPECTEUR GÉNÉRAL
DES BEAUX-ARTS ALBERT LAPRADE

Le 20 octobre 1950, M. Albert Laprade, inspecteur général des Beaux-Arts, élu le 2 décembre 1949, a pris séance ; il a été accueilli par Mlle Anna Quinquaud qui lui a souhaité la bienvenue dans les termes suivants :

MESSIEURS,

Dans votre compagnie, où sont représentées les plus nobles activités françaises, c'est un grand honneur pour les artistes d'y être admis... Honneur quelque peu redoutable lorsque, respectant les usages, il faut tenir la place que j'occupe aujourd'hui. Le sculpteur, surtout, accueillir l'architecte ! n'est-ce pas renverser l'ordre de la construction ?

Heureusement, ma tâche se trouve facilitée du fait que M. Laprade est un ami de longue date, et, par surcroît, un compatriote. L'un et l'autre, en effet, du centre de la France, d'une région affreusement terrienne, où rien n'invite aux grands voyages, sauf, peut-être, justement l'envie d'en sortir. Et, rien ne pouvait faire prévoir qu'après nos vagabondages de par le monde, je serais chargée de vous adresser, Monsieur, les traditionnelles paroles de bienvenue, et de vous dire combien l'Académie des Sciences

Coloniales s'honore de vous compter, aujourd'hui parmi ses membres.

Ce que fut votre vie ? Votre œuvre en est l'image. Haute de conscience et d'un labeur sans pareil. Le moins libre des Arts, le vôtre, est soumis à de multiples exigences, matérielles, économiques, sociales, en même temps que psychologiques, morales, intellectuelles, artistiques... C'est au génie de l'artiste de dominer ces gênes, et nous verrons partout votre maîtrise.

Blessé à Ypres, en 1915, ne pouvant refaire campagne, un attrait irrésistible vous emporte vers le Maroc, où vous êtes affecté. Vous y retrouvez votre maître Prost, dont la lourde tâche est de remettre de l'ordre dans un pays, brusquement éveillé à la vie moderne ; sous l'égide de Lyautey, qui, le premier, a voulu le concours d'architectes, ne séparant pas l'ordre social de l'esthétique et de l'urbanisme,

Au vrai, que trouvez-vous en lui ? Ce qui était en vous. Si vous aviez la chance d'obéir à un passionné d'Ordre et de Beauté, Lyautey, avait celle d'avoir près de lui, dans ce domaine comme dans tous les autres, une véritable élite.

Dans une plaquette intitulée « Lyautey Urbaniste », vous avez fait un passionnant récit de la naissance des villes nouvelles du Maroc, et de l'immense travail accompli par Lyautey « L'équipe Prost » dans le sillage du chef. Ce prestigieux chef, entendait établir lui-même, une discipline esthétique, tout en débrouillant le chaos des villes ; d'une part pour la sauvegarde des œuvres d'Art, et d'autre part, pour la création des nouvelles cités, au milieu de l'anarchie existante, d'oppositions souvent violentes et des criaileries des intérêts particuliers. On fit tout de même quelque chose.

Après vous être occupé pendant une année entière de Casablanca, après avoir tracé et planté le parc Lyautey, réalisé les premiers îlots de la ville nouvelle marocaine, œuvre remarquable dont le développement devait être prodigieux, Prost vous appelle à Rabat. Nouveau programme de choix : La Résidence générale.

Avec sa phobie de la Bêtise et de la Laideur, Lyautey était impitoyable pour les fautes de goût ou de bon sens. Un premier projet lui avait été présenté pour l'habitation future du Résident : Monumental, avec un immense escalier d'accès... Son sort fut vite réglé. Et vous êtes désigné

pour trouver la note juste. Tout le monde sait quelle fut votre réussite. Tout le monde, ici, connaît cette Demeure seigneuriale où l'architecture discrète, n'a la prétention de n'être qu'un support d'une orgie de fleurs. Cette exubérance florale, ne vous rappelait-elle pas vos émerveillements d'enfant, dans le jardin familial de Buzançais, ce jardin resté légendaire par la splendeur de ses fleurs, que votre mère soignait elle-même, avec art.

Et cette Résidence de Rabat, il n'est pas un visiteur qui n'ait conservé un souvenir ébloui, des réceptions chez les résidents successifs. Vous êtes pour beaucoup dans ce résultat, qui est d'importance quand il s'agit de recevoir dignement les hautes personnalités étrangères.

Serviteur passionné de la chose publique, dans vos journées déjà si remplies, n'avez-vous pas trouvé encore le moyen de dessiner les éléments les plus typiques de l'architecture locale ? Vos illustrations du livre de Galotti, « Maisons et Jardins Arabes au Maroc » font la joie des bibliophiles et des amateurs d'Art. Beaucoup de ces jardins ont déjà disparu, victimes de ce que l'on appelle le « Progrès » et l'Avenir vous sera reconnaissant d'avoir fixé tant d'aspects si charmants et si fragiles du vieux Moghreb.

Après cinq années d'efforts inouis, ces années qui vous faisaient dire « avoir eu l'étrange sentiment de vivre quelque grand Siècle » vous deviez connaître l'amertume d'un dissentiment qui vous éloignait de ce Chef, violemment exigeant. Mais, quelle joie a dû être la vôtre, lorsque dix ans plus tard, vous receviez de celui que vous aviez si bien servi, ces deux lettres admirables, d'amende honorable qui figurent dans votre plaquette. Qu'un Maréchal de France vous écrive (écrive à un sergent !) « vous êtes généreux, j'ai été si peu gentil avec vous, et j'en ai souvent de tels regrets et de tels remords »... Le geste est rare, et honore grandement l'un et l'autre.

Vous deviez, d'ailleurs, vous retrouver en équipe, une seconde fois avec lui et avec notre confrère M. Vatin-Pérignon, à l'Exposition coloniale. Vous aviez reçu la charge, quelques mois auparavant, de construire le musée des Colonies, ce morceau somptueux d'architecture et de sculpture. Vous l'avez tous admiré maintes fois et ceux qui eurent la possibilité d'être les témoins de la cérémonie

d'inauguration, des diners et des fêtes, n'oublieront jamais ces heures exceptionnelles de fierté nationale. En façade, la belle frise sculptée de Janniot, raconte avec abondance les apports économiques de l'Union Française. Mais, n'avez-vous pas réservé les faces latérales de votre édifice, à une histoire gravée des fastes de notre épopée Coloniale ? Notre regretté confrère, M. Duchêne, vous en avait fourni les premiers éléments. Par une excessive discrétion, vous vous êtes arrêté à 1914. Mais, depuis lors ? Tant de pages glorieuses s'ajoutent chaque jour. N'y a-t-il pas d'autres noms prestigieux à inscrire ? Après ceux de Gallieni, Ch. de Foucauld, Van Vollenhoven, Pavie, n'y a-t-il pas celui de Lyautey, lui-même... celui de Bournazel... celui de Lelerc... ? N'est-il pas à souhaiter que ce jalon historique soit pieusement conservé ? La place est là... qui attend.

Nous nous souvenons, également, de votre beau pavillon du Maroc, à cette même exposition ? Avec sa belle ordonnance calme, ses lignes pures, son charme évocateur...

L'exposition terminée, vous êtes nommé à la fois, architecte en chef des Bâtiments civils et Palais Nationaux, et Inspecteur Général des Beaux-Arts.

Vous êtes bientôt chargé de construire à Ankara, l'Ambassade de France. Problème tout autre qu'au Maroc : Là vous faites jouer le Soleil sur les marbres fastueux, c'est un éblouissement de lumière, et nous imaginons l'effet saisissant, sous le soleil de l'Orient, de cette légère colonnade de marbre blanc se détachant, sur la Loggia de marbre rose.

Par la suite vous avez été accablé de très grands travaux, autant d'œuvres marquantes de l'architecture d'aujourd'hui.

Je ne puis énumérer l'ensemble considérable de vos édifices construits, vos travaux de l'esprit, vos livres, votre collaboration aux diverses revues d'Architecture, la publication d'albums de croquis, riches de détails charmants de constructions régionales, votre présence au Conseil Supérieur de l'Urbanisme et de l'Habitat aux Colonies, votre Dévouement enfin, à la jeunesse artistique de France. Avec quel scrupule vous vous attardez sur chaque tâche, votre faculté d'agir toujours en éveil, dans tous les domaines, il semble que vous êtes venu à nous avec tous les souffles.

Actuellement, votre prédilection va, je crois, à cette Maison de la France d'Outre-mer, que vous construisez à la Cité Universitaire ; cette Maison, pour ne pas dire ce Petit Palais tout en matériaux de qualité, en pierre et coiffé de cuivre, destiné à nos étudiants d'Afrique Noire. Tout le soin que vous apportez à son confort et à son sens artistique leur prouvera combien la France tient à les accueillir comme une Mère, soucieuse du bien-être de ses enfants. Nous sommes fiers de penser que dès juillet prochain, le plus bel édifice (on peut bien le dire) de la Cité Universitaire, ouvrira ses 200 chambres à cette jeunesse amie.

Sous votre égide, encore, les travaux de la maison destinée aux étudiants du Maroc, commencent le mois prochain.

En dehors des travaux courants, vous réalisez, aussi, de très grands ensembles industriels : outre le barrage de Génissiat, le plus important de France, celui de Seyssel et, plus en aval les trois grands ouvrages commandant le barrage de Donzère Mondragon, les grands postes de répartition de l'Electricité de France, le Poste de Sombornon, qui commande la ligne Paris-Lyon, celui de Denain, dans le Nord, la Centrale Thermique en construction sur le port d'Oran, vous contrôlez d'autres vastes travaux de la grande industrie de l'Automobile, du Caoutchouc, de la Métallurgie. Si, nous ajoutons à cela, le Centre Administratif du Département du Nord, bâtiment de 23 étages et la Reconstruction de l'arrondissement de Lille, nous en déduisons que vous êtes un Monsieur, quelque peu occupé... Et nous nous demandons à quel moment du jour ou de la nuit, vous trouvez encore le temps de travailler et de... méditer sur cet autre monument non moins remarquable : « les conditions de vie des Architectes Anciens » en 4 gros volumes illustrés, dont chaque chapitre représente à peu près, le travail de recherche d'une thèse.

Vous souffrirez que j'ajoute, en une période où l'on médite si souvent de notre pays, que des vies telles que la vôtre doivent être mises en évidence, afin de montrer l'apport désintéressé des élites françaises, dans les pays d'Outre-mer. Vous avez eu une fortune singulière, et vous n'en avez retiré aucun avantage. Lyautey n'est pas rentré riche, du Maroc, et il en fut de même de son entourage. Aucune

exception en cela. Trop d'idéalistes passionnés dans cette salle même, ont travaillé avec acharnement, pour le seul plaisir de bien faire, pour réaliser cette notion de solidarité humaine dans l'Action Coloniale, notion sur laquelle insistait tant Lyautey. La Renommée d'aujourd'hui nous parle beaucoup trop des spécialistes du Mal, pour ne pas montrer ici même, quel faisceau d'infinies bonnes volontés, existe, malgré tout, par pur amour des autres hommes, sans esprit de lucre ni de domination.

Enfin, en quittant ces chantiers dont vous êtes l'âme constructive, au nom de nos confrères, laissez-moi vous saluer du beau titre que le Moyen Âge réservait à ses architectes, grands bâtisseurs, et que vous méritez si bien, celui de *Maître d'Œuvre*.

En remerciement, M. Albert Laprade a prononcé le discours suivant :

MADAME LA MARÉCHALE,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS,

Avec l'indulgence d'une compatriote, d'une amie de toujours, vous avez bien voulu, Mademoiselle, justifier en ce qui me concerne, le choix de votre noble Compagnie.

A la vérité, Messieurs, j'avoue ma gêne d'être des vôtres avant mon Maître Prost qui a tant fait pour le Maroc et le prestige français. Accaparé depuis dix ans par le Gouvernement turc, par l'aménagement de l'admirable Istamboul, rivale de Fez, laissez-moi espérer que, dès qu'il sera réinstallé définitivement en France, vous voudrez bien accueillir parmi vous ce bienfaiteur insigne.

* * *

Les Arts plastiques étaient ici parfaitement représentés par notre chère Anna Quinquaud, mais pour la première fois, vous avez bien voulu admettre un Architecte dans ce sanctuaire des Sciences Coloniales, jugeant que son œuvre s'intégrait dans le grand effort français déployé au delà des mers au profit de tous.

C'est au génie de Lyautey qu'est due cette compréhension du rôle social de l'Architecte. Il fut, en effet, le *premier administrateur et homme d'Etat des temps modernes* à devi-

ner tout le bénéfice que les citoyens, et l'Etat lui-même, pouvaient retirer de plans pré-établis pour l'aménagement des Villes ou du Territoire.

Impossible de parler dorénavant d'Urbanisme sans parler de Lyautey. Comme vous tous, j'ai lu bien des études concernant cet homme exceptionnel, mais aucun portrait ne m'a jamais paru aussi ressemblant que celui de ce monarque idéal décrit par Fénelon dans « Télémaque » à l'intention du Duc de Bourgogne. Je me permets de vous citer quelques phrases :

« ... L'occupation d'un chef doit être de penser, de former de grands projets, et de choisir les hommes propres à les exécuter *sans lui...* »

« ... Le suprême et parfait gouvernement consiste à gouverner ceux qui gouvernent : il faut les observer, les éprouver, les modérer, les corriger, les animer, les élever, les rabaisser, les changer de place, et les tenir toujours dans sa main... »

« ... Il faut que tout se fasse irrégulièrement et par saillies, suivant que son génie le mène, et que son esprit s'excite... »

« ... Il faut compter sur l'ingratitude des hommes, et ne se laisser de leur faire du bien ; il faut les servir moins pour l'amour d'eux que pour l'amour des dieux qui l'ordonnent... »

« ... Les plus grands hommes ont, dans leur tempérament et dans le caractère de leur esprit, des défauts qui les entraînent ; et les plus louables sont ceux qui ont le courage de connaître et de réparer leurs erreurs... »

« ... Son courage contre lui-même pour réparer publiquement ses fautes montre une âme véritablement grande... »

Ce portrait d'un Louis XIV amélioré c'est celui de Lyautey dans les moindres nuances.

Lyautey en effet choisissait ses hommes, leur faisait confiance, les laissait travailler, mais il les tenait perpétuellement en haleine.

Il était brusque, tyrannique, injuste même, mais ses tempêtes étaient toujours utiles. Le cher Général Gouraud que nous avons tous tant aimé, me racontait un jour que Lyautey lui *faisant* les honneurs de Rabat tombe en arrêt devant un bâtiment affreux récemment exécuté Boulevard El Alou par un officier du génie. Il saute de cheval, trépigne de rage, demande qu'on lui amène immédiatement le responsable, et devant tous, c'est une semonce effroyable. Et prenant Gouraud par l'épaule, Lyautey l'entraîne en lui disant : « De ce coup-là je pense que tout le monde aura compris ».

*
*
*

Il avait horreur de la laideur, des fautes de bon sens, de l'imprécision, des propositions multiples sans solution immédiate.

André Maurois, dans son « Lyautey » a inséré une petite anecdote extraite de mes mémoires personnels (mémoires impubliables) celle de Lyautey à Fez présidant une commission. La discussion était tellement confuse que le Résident agacé s'adresse à un tout jeune architecte et lui dit : « De tous ces plans lequel est le meilleur », — « Celui-ci » répond l'interpellé, et Lyautey ramassant un gros crayon bleu écrit, en travers du plan, en lettres de dix centimètres de hauteur : « Adopté, Lyautey », et une date. Et il se lève en disant : « Au revoir, Messieurs. Dans un an nous inaugurerons l'Hôpital de Fez.

Et les travaux commençaient le lendemain matin, les formalités administratives étant régularisées dans la huitaine.

Nous pensons bien souvent à cette scène en assistant depuis dix ans à une infinité de comités et de commissions, où trente personnes, pour le moins officiers ou commandeurs de la Légion d'honneur, discutent à perte de vue pour sauvegarder de la façon la plus hypothétique les deniers de l'Etat.

Et nous pensons également à cette rapidité de mise en chantier alors qu'en France il nous faut attendre pendant des mois et des mois les visas innombrables d'organismes de contrôle, quand il nous faut mettre deux briques l'une sur l'autre.

Lyautey en définitive imposait sûrement la méthode la plus économique. Mais elle supposait l'emploi exclusif d'honnêtes gens.

*
*
*

Ce tyran bienfaisant prétendait qu'on obtenait rien des hommes par la douceur. Mais il avait parfois des gestes charmants. Après avoir été l'innocente victime de l'une de ses plus mémorables colères, il apprit que j'étais un blessé nouvellement arrivé du front de France. Me retrouvant à Casablanca un mois plus tard alors que j'amorçais le grand Parc central et le premier Stade, il m'exprima devant toute

sa suite ses regrets. Et me prenant par le cou, vantant mon métier, il me dit ces paroles curieuses : « Quelle chance ont les Architectes. Ils se survivent dans leurs œuvres, tandis que nous, administrateurs, nous faisons l'impossible pour augmenter le bonheur des hommes, et il n'en reste *rien* ».

Heureusement Lyautey, s'il a connu quelque ingratitude de son vivant, survivra en son œuvre beaucoup plus sûrement que ses architectes !

* * *

Cette expérience marocaine de 1915 à 1925 fut menée en équipe par des militaires ayant la passion du réel, par d'éminents ingénieurs des Ponts et Chaussées, et par quelques architectes de grand talent dont mon camarade Marrast. Elle devait avoir un retentissement considérable dans la France métropolitaine et la France extérieure, et même dans le monde entier. En dix ans, de rien, on avait fait ce que chacun connaît. Tout cela sans argent ou presque. Nous avons souvent entendu dire, par des hommes politiques français *mal informés*, que Lyautey était un dépensier. Jamais on ne se doutera au contraire des économies qu'il a faites en travaillant si vite et si bien. Il faudrait aujourd'hui des dizaines et des dizaines de milliards pour recréer une ossature de circulation, pour rétablir un zoning dans les villes marocaines si Lyautey n'avait pas abordé de front et avec grand courage, un problème difficile. On pourrait croire que tout était simple à cette époque et en ce pays. En réalité les intérêts privés demeuraient puissants et des journaux détestables, animés par un maître chanteur odieux, traînaient quotidiennement dans la boue le Résident et ses Services. Mais le Résident ne lisait pas les journaux, et les Services se sentaient soutenus.

Les emprises des places et des rues furent obtenues en 1915-1916 sans aucun débours, par le simple jeu du remembrement, opération alors inconnue en France et que devait mener à bien Guillaume de Tarde. Et le personnel technique ne coûtait pas cher. Nous pouvons en donner une preuve directe et concrète : nous gagnions 600 Frs par mois, somme, je vous l'assure, très inférieure au minimum vital d'alors. Mais les lampes de nos bureaux n'en restaient pas

moins allumées tard dans la nuit, en contrebas de celle du Chef.

Sa fameuse phrase : « Rien ne se fait de grand sans une parcelle d'Amour » a souvent été citée dans cette enceinte. Elle est presque inexacte, car ce n'était pas avec une parcelle d'Amour que Lui et nous travaillions, mais avec un immense Amour, sans un instant de repos, sans espoir d'argent ou de simple gratitude. Nous travaillions tous *uniquement pour l'Honneur*.

* * *

Alors que depuis un demi-siècle la Politique, en France, était reine, avoir permis à la Technique et à l'Art de dicter des lois au nom du Bien Public, était une mesure révolutionnaire ! Le succès de celle-ci ouvrit les yeux des plus aveugles, couvrit de honte les sceptiques, les paresseux ou les ignorants.

La première loi française de l'Urbanisme, celle de mars 1919, eut son point de départ dans la législation marocaine. De l'Algérie, de Tunisie et de tous les territoires sous l'influence française, les administrateurs et les techniciens vinrent au Maroc et s'en retournèrent avec la conviction qu'il était désormais criminel de confondre Liberté avec Anarchie, de laisser n'importe qui faire n'importe quoi, n'importe où. On s'aperçut qu'avec des directives judicieuses, l'intérêt de chacun bénéficiait de la discipline de tous.

L'Algérie la première essaya de remettre un peu d'ordre dans ses villes qui s'étaient développées toutes de travers et sans vues d'ensemble pendant un siècle. Les efforts déployés depuis vingt ans sont méritoires, et les améliorations sont tangibles, à Alger surtout.

La Tunisie n'aborda le problème qu'au lendemain de la dernière guerre, c'est-à-dire trente ans après le Maroc. Une équipe très importante d'architectes urbanistes fit de 1944 à 1946 des projets remarquables, malheureusement trop peu suivis de réalisations. Néanmoins il avait été jeté tant d'idées que celles-ci seront riches de suites, et déjà s'élèvent des édifices publics d'un grand intérêt.

Dès 1920, dans toute la France d'Outre-Mer des velléités se manifestèrent de voir grand, mais les soucis de toutes

natures avant et pendant la dernière guerre devaient laisser en sommeil maints projets.

Par contre, depuis 1945, une intense émulation s'est manifestée entre les divers pays, encouragée par le Ministère de la France d'Outre-Mer et par le Ministère de la Reconstruction. Actuellement des architectes métropolitains jeunes, énergiques et de haute valeur, sillonnent constamment les airs pour aller établir des plans, les présenter, les défendre, les réaliser. En A. O. F., en A. E. F., au Cameroun, au Congo, dans toute l'Afrique, en Amérique, en Océanie, les villes et certaines régions sont l'objet d'études considérables. Le Cap Vert, Dakar, Saint-Louis, Bamako, Conakry, Abidjan, Cotonou, Porto-Novo, Port-Gentil, Diego-Suarez, Djibouti, Nouméa, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, etc., etc... ont maintenant leur plan contrôlé à l'échelon métropolitain par l'Inspection générale des Ponts et Chaussées de la France d'Outre-Mer. Malheureusement, les réalisations s'avèrent toujours difficiles, s'il n'existe pas sur place un climat très net d'autorité. Les intérêts en jeu trouvent toujours trop d'avocats plus soucieux de la *Res privata* que de la *Res publica*. Mais là encore, les idées suivent leur chemin et de tant d'efforts doivent sortir d'incontestables progrès. Souvent des faits nouveaux, découvertes minières notamment, rendent impérieuses des dispositions nouvelles. Parallèlement à ces études d'urbanisme, nous voyons partout sortir de terre des usines, des hôpitaux, des immeubles commerciaux, administratifs, et des maisons, etc... le tout également de qualité.

* * *

Il faudrait être de mauvaise foi pour ne pas voir en tout cela des signes accrus de vitalité française. On comprend mal par moment les critiques partiales de certains étrangers, généralement hommes politiques ou hommes d'affaires.

Jusqu'ici, quelle nation hors de ses frontières s'est autant occupé que la France des pays dits « insuffisamment évolués » ? Quelle nation a réalisé hors de chez elle des travaux publics aussi nombreux et aussi importants ? Quelle nation a réalisé, en effet, autant de routes, de voies ferrées, que la France ? Quelle nation peut s'enorgueillir d'avoir

créé; de toute pièce, des ensembles urbains aussi amples et aussi modernes que ceux de Casablanca, de Rabat, de Marrakech, de Meknès ? Vendre des produits manufacturés, s'enrichir, est une chose, améliorer largement les conditions de vie et par là même, la santé publique ou développer l'instruction, est une autre chose. En ces dernières matières, la France n'a à recevoir de reproches de personne. Aucune nation peut s'enorgueillir de réussites comparables aux réussites françaises, surtout si l'on tient compte de nos moyens limités.

S'il est de détestables colonialistes, des êtres après aux gains et aux jouissances, des êtres égoïstes, mal élevés et sans scrupules, heureusement pour l'amour-propre français, il en est d'autres.

* * *

MADemoiselle,

En femme de cœur vous avez fait allusion à des dévouements désintéressés. Alors que tant de passions sont agitées à faux, il serait décent, en effet, que justice soit mieux rendue aux vrais Français de France œuvrant au delà des mers. On a souvent dit que les classes dirigeantes françaises comprenaient beaucoup de Seigneurs de l'intelligence. On pourrait ajouter qu'elles comprennent également un nombre incroyable de Saints, sachant mépriser l'Idole des temps modernes, l'Argent. De tels Saints, y en a-t-il tellement plus dans les autres pays ? Ce n'est pas démontré.

* * *

Aussi en dépit de malentendus, de querelles et même de haines temporaires, avec le temps, nous pouvons espérer que l'on saura dire le Bien du Bien, reconnaître l'énorme effort d'équipement réalisé par nos administrateurs et nos techniciens en un demi-siècle. Notre tempérament national nous porte vers l'Amour du Travail pour le simple plaisir du travail bien fait. Nous rappelions récemment ailleurs cette phrase magnifique que nous avons relevée un jour sur une maison de paysan en Lorraine : « Avec espoir, le Bonhomme laboure ». Incorrigibles idéalistes, jamais découragés par la plus sombre adversité, nous sommes tous

ici, comme le Bonhomme de la Lorraine, peinant, traçant consciencieusement nos sillons parallèles, avec le simple et grand espoir « qu'il advienne quelque honneur à la France », suivant la belle expression d'un vieux Maître d'Œuvre devant une construction dont il ne pût jamais voir l'achèvement.

M. Charles MICHEL-CÔTE. — Madame la Maréchale, Mesdames, Messieurs. Nous venons d'entendre par M^{lle} Quinquaud et M. Laprade deux évocations d'une période qui nous tient à cœur plus que jamais, celle de l'extension de la France dans les pays d'outre-mer.

Madame la Maréchale, permettez-moi d'être l'interprète de tous ici, en vous remerciant d'être venue aujourd'hui et d'avoir bien voulu honorer cette séance de votre présence. Si vous le voulez bien, je me permettrai de rappeler ici un souvenir personnel. J'arrive de Madagascar, où je n'étais pas retourné depuis cinquante-quatre ans. Et je me souviens du jour où j'ai accueilli — permettez-moi de dire simplement — Lyautey qui était seulement à l'époque Commandant et qui arrivait d'Indochine pour prendre son poste auprès du futur Maréchal Gallieni. Nous avons scellé là une amitié que, malheureusement, je n'ai pas pu cultiver aussi fréquemment que je l'aurais désiré, mais qui se retrouvait toujours aussi fraîche chaque fois que je rencontrais le Maréchal.

Monsieur Laprade, nous sommes très honorés aujourd'hui de vous recevoir parmi nous, pour toutes sortes de titres. Vous avez le privilège, comme vous venez de le rappeler, de survivre à vos œuvres, tandis que ce que nous faisons passera et sera oublié.

Je ne veux pas rappeler et comparer. Mais enfin, par exemple, quelle meilleure opération financière que Versailles ? On a accusé, et quand j'étais tout petit, on me racontait des choses que je ne comprenais pas bien, mais enfin on me disait que le roi Louis XIV était un gaspilleur, etc... On m'a dit la même chose de Lyautey. Mais voyons, quelle meilleure opération financière que Versailles ! et si notre Ministre des Finances peut recevoir chaque année quelques devises fortes, c'est l'afflux du monde entier qui vient voir Versailles. On ira voir Rabat et vos œuvres ; tandis que, nous, nous disparaîtrons, sans plus !

Voulez-vous me permettre de vous remettre, en souvenir de cette séance, notre médaille, et de vous adresser notre bienvenue très chaleureuse parmi nous.

HOMMAGE A M. RENÉ LEGRAND

par M. Henri SAURIN

MES CHERS CONFRÈRES,

Je viens exprimer les regrets de la perte que nous éprouvons en la personne de René Legrand, décédé après une courte maladie le 1^{er} octobre dernier.

Je me bornerai à résumer sa carrière, laissant à son successeur, selon un pieux usage, le soin de rappeler plus complètement ses mérites. Notre confrère avait 68 ans, ce qui est jeunesse pour un académicien — il n'était parmi nous que depuis trois années — ce qui est court pour les services que nous pouvions espérer de lui. C'est une double aggravation à nos regrets.

René Legrand est mort en pleine activité et de cette activité même. Depuis 46 ans d'abord comme administrateur en Afrique, ensuite comme grand chef d'entreprises, il menait le combat colonial. Pendant toute sa carrière il a été de ceux qui ont façonné la plus grande France, qui ont participé à cette œuvre de colonisation des cinquante dernières années, qui sera une des plus belles pages de notre histoire, de ceux qui ont préparé l'Union Française, car les hommes de notre génération savent que tant d'efforts et de sacrifices laisseront une marque indestructible dans tous les territoires d'Outre-Mer et seront la base des unions futures, malgré les profonds désordres qui troublent aujourd'hui ce qui fut l'Empire de Jules Ferry, d'Etienne, de Lyautey et de quelques autres grands français.

René Legrand dans ses fonctions d'administrateur a participé à la suppression de l'esclavage, et à la pénétration de la Mauritanie et du Sahel. Les fonctionnaires, les militaires, dont beaucoup ont sacrifié leur vie à cette œuvre l'ont fait en silence et sans réclame. Pendant la guerre de 1914, René Legrand suivit son chef Van Vollenhoven qui fut tué sur les champs de bataille. Lui-même reçut deux blessures, trois citations, la rosette de la Légion d'honneur.

Après cette guerre qui devait être la dernière notre confrère fut chargé de diriger un organisme privé ayant pour programme d'animer l'essor économique de nos grandes colonies. En cette qualité, il créa dans la brousse d'Annam de vastes plantations de théiers et d'hévéas, installa des huileries au Sénégal, exécuta des travaux d'hydraulique, anima quantité d'affaires qui constituent les premiers jalons de cette civilisation dont les autochtones bénéficient aujourd'hui.

En 1939, René Legrand suivit le 21^e Régiment d'Infanterie Coloniale. Démobilisé en 1940, il prit le commandement du groupe de combat du Régiment d'Infanterie du Maroc, fut tenu au secret par la Gestapo, pendant huit mois en 1941 et 1942, continua sa résistance dans le beau sens d'un mot trop galvaudé depuis lors, et reçut à ce titre en 1946, une 4^e citation et la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur. Le drapeau du Régiment suivait hier son cercueil.

Après une vie si bien remplie René Legrand eut pu se reposer. Au cours des deux dernières années il ne cessa de parcourir le monde pour veiller sur ses créations. Il est mort de cette activité.

L'équipe des coloniaux perd en lui un de ses meilleurs combattants. Notre Compagnie perd un confrère dont la compétence était particulièrement précieuse. Ses amis perdent un compagnon de caractère et de fidélité rares. Nous nous inclinons devant la douleur de sa femme et de sa fille ; puissent-elles trouver un adoucissement à leur peine dans la pensée que René Legrand s'il a disparu trop tôt a largement rempli sa tâche et laisse à tous un bel exemple.

DE BRAZZAVILLE A DAKAR
(AFRIQUE 1950)

par M. LUC DURAND-RÉVILLE,
Sénateur du Gabon

Lorsque l'on a, mes chers confrères, le privilège de pouvoir chaque année, de Brazzaville à Dakar, faire le point de la situation de l'Afrique française, il va sans dire, n'est-il pas vrai, que l'on rencontre d'année en année les mêmes problèmes essentiels, ... problèmes certes, dont les données varient, mais dont il nous est donné de constater qu'ils demeurent les sujétions majeures de l'évolution, sous l'égide de la France, de ces peuples aux caractéristiques si différentes dont la destinée commune ne saurait se concevoir désormais hors du cadre de l'Union Française.

Aussi bien, d'une part, est-il normal que j'aborde ici à nouveau des problèmes que j'avais, les années précédentes déjà, la bonne fortune d'évoquer devant vous. Aussi bien, d'autre part, ne faut-il jamais, avec trop de hâte, généraliser les conclusions qui découlent d'observations valables pour tel territoire, ou pour telle population de l'Afrique noire française, mais qu'il serait dangereux d'extrapoler sur un ensemble aussi hétérogène que celui que constitue cette dernière.

C'est ce qui fait toujours la difficulté de ma tâche, mes chers confrères, cependant que votre grande expérience des sujets dont nous nous entretenons me permette d'être elliptique parfois, sans risquer de vous égarer vers des systématisations de principe qui seraient si foncièrement contraires à la vérité de populations africaines. Celles-ci ne souffrent que trop déjà des conséquences de l'uniformité démagogique que lui impose une politique métropolitaine qui veut que, trop rapidement, les lois d'une démocratie collectiviste et syndicaliste s'appliquent sans discernement à tous les peuples dont nous avons pris la responsabilité de l'évolution.

C'est ainsi que, cette année, cherchant, pour vous, à ordonner les notes prises au cours de mes quelques qua-

rante étapes africaines, il m'a semblé pouvoir vous entraîner simplement à ma suite de Brazzaville à Dakar, en nous arrêtant, chemin faisant, à quelques-unes des idées générales qu'évoqueront irrésistiblement les observations qu'il nous sera donné de faire à l'occasion de nos différentes étapes.

I. — BRAZZAVILLE

L'impression que j'avais eue, l'an dernier, et que je vous avais apportée des grandes villes d'Afrique, s'est trouvée cette année largement confirmée. L'effort de construction immobilière, au départ duquel je vous avais fait assister, s'est poursuivi, peut-être amplifié. Les deux capitales de nos grandes Fédérations sont des ruches en plein travail. Les quartiers que nous en connaissions se transforment. Les murs s'élèvent partout et l'on se prend même à regretter que se bouchent progressivement les « espaces verts », comme disent les urbanistes, qui entouraient les « cases » des premiers jours.

A Brazzaville par exemple, où — fait nouveau — la construction privée est venue, depuis l'an dernier, ajouter son effort à celui que les capitaux publics du Plan avaient permis d'entreprendre, on dénombre chaque jour une moyenne de 8.000 manœuvres appliqués à l'édification de nouveaux immeubles. Le premier ascenseur a fait son apparition dans la capitale fédérale. L'aérodrome de Maya-Maya, heureusement terminé, devient une grande escale internationale qui tend à se substituer à celle de Léopoldville, cependant que nos amis Belges, sur la rive d'en face, se hâtent de rechercher un terrain meilleur que celui qui nous avait servi, avec eux, jusqu'à présent, pour les gros appareils longs courriers (à vrai dire, ce terrain, ils paraissent l'avoir trouvé... mais à 20 km. de la capitale congolaise, ce qui ne laissera pas de présenter de graves inconvénients)... Sous l'énergique impulsion du Haut-Commissaire de la République en A. E. F., s'édifie, dans le plus beau site de Brazzaville, en son point culminant, un ensemble de bungalows qui constituera le « guest house » mis à la disposition des passagers aériens en transit, groupe de pavillons séparés, conçus pour concilier les sujétions du climat avec les nécessités du confort moderne. Le nouvel

hôpital s'édifie rapidement, réduit, Dieu merci ! à des proportions plus compatibles avec les nécessités locales et avec les moyens financiers de la Fédération, qu'il n'avait été, au tableau noir, prévu par le Plan. Le lycée se termine. La voirie n'est pas mauvaise, contrairement à celle de la plupart des villes africaines. Les villages indigènes de Poto-Poto et de Bacongo s'embellissent de nouveaux édifices publics. Les agents de la police sont décentement habillés et dirigent la circulation avec une autorité qui n'a rien à envier à celle de nos gardiens de la paix. Bref, une grande ville en plein essor, où le développement du quartier industriel ne le cède en rien à celui d'une ville administrative où la prolifération des fonctionnaires a motivé l'érection de villages entiers de petites maisons confortables et bien conçues.

Il n'est point de tableau sans points sombres. Il en est ici quelques-uns qu'il n'y a pas lieu de céler :

a) C'est une curieuse vocation que celle de nos deux grandes capitales d'Afrique noire qui les a poussées à se développer dans la région la plus désertique de chacune des Fédérations sur lesquelles elles rayonnent.

N'est-ce pas le cas spécialement pour Brazzaville ? Il serait curieux — et parmi vous, mes chers confrères, il en est qui seraient plus qualifiés que moi pour faire cette étude — de dégager les raisons qui, dans le cours de la jeune histoire de l'A. E. F., ont déterminé le choix d'une telle capitale. Motif historique, certes, non sans valeur sentimentale : c'est sur cette rive du Congo que Malamine monta sa garde fidèle et répondit comme on sait aux prétentions des hommes de Stanley. Motif économique, aussi, en ce sens que Brazzaville — en face de Léopoldville, ce qui n'a pas été sans doute sans influencer sur ce choix — est le point en aval duquel le bassin du Congo commence d'être accessible à la navigation. D'où la détermination de l'un des points de départ du réseau ferroviaire reliant le fleuve à la Côte. Mais ceci est accessoire et l'on a vu d'autres points importants de transit se cantonner à ce rôle sans pour cela devenir capitale. Car, au point de vue économique, n'est-ce pas, sans hinterland à 300 km. — à la ronde (il est toujours possible à grands frais de créer,

dans des régions particulièrement pauvres, des productions factices), sans matières premières à triturer ou à traiter, Brazzaville demeure, en tout et pour tout, un point de transit.

Alors, l'observateur objectif, devant l'énorme effort d'investissement public et privé que représente la capitale de l'A. E. F. actuellement, se prend à se demander si cet effort ne s'applique pas un peu dans le vide. Pour ma part, je me garderai de donner à cette question une réponse par trop catégorique. Dans une certaine mesure, certes, Brazzaville est un pari, un pari que j'aurais sans doute engagé moi-même, un pari qui, d'ailleurs, a deux raisons de se gagner. Une mauvaise : le conflit international, dont la menace pèse sur la vie des peuples depuis Yalta et Potsdam..., et ce, pour des raisons qu'il n'est pas nécessaire, hélas, de développer... et l'autre bonne, celle qui demeure à mon sens la grande espérance de l'A. E. F. : la très belle découverte minéralogique au Moyen-Congo.

Et l'agriculture me dira-t-on ? et les plateaux Batékés ? Et la palmeraie d'Ouessou ? Ici, j'avouerai que mon scepticisme de l'an dernier ne s'est pas démenti. J'espère d'ailleurs me tromper — ce ne sera pas la première fois —, mais on me rendra cette justice que j'ai toujours accepté de me laisser convaincre par les faits et de reconnaître les erreurs que j'avais pu commettre. Mais pour le moment, je persiste à penser que, dans ces pays d'une pauvreté humaine exceptionnelle, le développement de la culture mécanisée intensive, sauf sur des espaces très limités, constitue un danger grave de dégradation définitive des sols sous l'influence des pluies et de la chaleur, tandis que tout progrès de culture extensive se heurtera, pendant de longues années encore, à l'insuffisance de main-d'œuvre qui caractérise ces régions.

De sorte que, pour moi, l'avenir économique du Moyen-Congo réside surtout dans son potentiel minéralogique. D'excellents indices ont été relevés dont il ne faudrait pas penser cependant qu'ils ouvrent des espérances à la mesure des richesses homologues du Congo Belge, mais fait-on actuellement ce qu'il faut pour pousser plus activement ces recherches ? J'en doute pour ma part, sans retirer pour cela ma confiance au Bureau minier, que je voudrais voir s'orienter plus délibérément vers la recherche

plutôt que vers la gestion d'intérêts miniers déjà existants.

Et comme, dans l'itinéraire où je vous invite à me suivre il est impossible d'éviter les zigzags, permettez-moi de vous dire aussi à cette occasion combien il est consternant de considérer la façon dont ces problèmes parfois sont traités à la Métropole. Voici l'exemple des pétroles du Gabon. Depuis des années (vingt-cinq, si mes souvenirs sont exacts), la certitude qu'il y a du pétrole au Gabon a provoqué là-bas des recherches. Quel genre de recherches ?... Des recherches « à la petite semaine », auxquelles s'applique chaque année, moins du dixième des crédits massifs dont on sait qu'ils sont nécessaires pour aboutir dans une semblable prospection. Et cela continue aujourd'hui. A la lecture des procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration de la Société des Pétroles d'A. E. F., société d'économie mixte, bien entendu, on n'est pas peu surpris d'éprouver le sentiment que les organismes d'Etat qui la constituent ne paraissent pas pressés d'aboutir. Non seulement malgré la claire vision que le Haut Commissaire a de leur nécessité..., non seulement les recherches ne sont pas poussées, mais encore il est question de limiter à une seule sonde le travail qui se poursuivait sur deux l'an dernier, pourrait se poursuivre sur trois dès cette année et devrait se poursuivre sur vingt si l'on était décidé à aboutir.

Et cependant, singulièrement en A. E. F., le développement de la richesse sur laquelle pourront s'édifier sagement les hôpitaux et les écoles, est commandé avant tout par la découverte, la prospection et l'exploitation des ressources minéralogiques.

b) Brazzaville néanmoins demeure un point de transit important. J'ai été déçu par l'état d'avancement des travaux du nouveau port. Certes, beaucoup de terres déjà, le long du fleuve, a été remuée, mais pour le profane, en tout cas, cela demeure encore informe. L'escarpement de la berge à l'endroit arrêté par les techniciens m'a paru redoutable pour les manutentions ultérieures. Mais, je ne me sens pas en droit, dans l'état actuel des choses, de prévoir dès maintenant les inconvénients qui pourraient en résulter pour l'usager.

Toujours est-il qu'à l'heure actuelle, l'ancien port fluvial

est négligé au bénéfice des travaux qui se commencent sur le nouveau, de telle sorte que le trafic entre fer et fleuve en souffre. J'ai vu avec tristesse des hommes porter, comme l'an dernier, sur leur dos, des charges incompatibles avec les forces humaines. La différence avec l'an dernier, c'est que, tandis qu'ils « portaient » sur cinquante mètres alors, c'est sur quatre cents maintenant qu'ils collinent leurs charges, la voie ferrée, en raison des travaux du nouveau port, semble-t-il, ayant été coupée pendant près de six mois. Je crois savoir qu'elle est, depuis mon retour, rétablie, mais comme de la coupure initiale on avait prévu trois semaines de travail, on avouera qu'on aurait peut-être pu s'y prendre autrement.

c) Et sur tout cet immense chantier de la capitale qu'ordonne le redoutable urbaniste, s'élève rapidement Sainte-Anne du Congo, le sanctuaire-souvenir de l'A. E. F., dont les ogives ont déjà croisé leurs mains, tandis que la flèche, demain, témoignage de fidélité aux anciens et de reconnaissance à Dieu, ira porter vers la Croix du Sud les espérances et les prières des hommes de bonne volonté.

II. — POINTE-NOIRE

Nous ne saurions quitter le Moyen-Congo sans nous arrêter un moment à Pointe-Noire, la neuve capitale du territoire qui, consommant ainsi, après une longue coquetterie, une séparation de corps avec Brazzaville, s'est choisi le chef-lieu le plus dynamique du territoire. Pointe-Noire, dès ses débuts, en effet, que j'ai bien connus, a manifesté une sorte d'esprit de modernisme, un allant que les anciens, intéressés lorsque c'était ceux de Matadi, sceptiques seulement lorsque c'était ceux de Loango, voyaient d'un œil presque désapprobateur. Je me souviens encore du Gouverneur Général Antonetti, balayant à gestes larges de sa règle, les plans qu'il venait de tracer de la ville nouvelle et du port, et me décrivant sur son bureau ce qu'elle était déjà dans son esprit : — « Ici, la gare, disait-il, bien entendu, « d'abord ; là, le bureau de poste..., à l'entrée du village « indigène le commissariat de police : d'un seul coup d'œil « j'embrasse toutes les avenues ! Ici, l'ambulance — on par-

lait encore d'ambulance en ce temps-là. — Et le marché... » Il était intarissable sur ce sujet — et somme toute, voyez-vous, lorsque je me souviens de cette conversation, un monologue à vrai dire — force m'est de me convaincre que la ville s'est développée à peu de chose près, et malgré les urbanistes, comme son créateur l'avait conçue, sur le lieu que Victor Augagneur, avant lui, avait déjà su choisir.

Le port, que j'ai vu naître, est déjà de l'histoire ancienne, et ce n'est pas sans une certaine mélancolie que je me vois aujourd'hui déjà en état d'écrire ou de raconter une histoire ancienne de l'Afrique nouvelle. Je voudrais prendre texte de cette mélancolie pour manifester le prix qu'il convient d'attacher plus qu'il n'est fait couramment, à la continuité de l'effort français dans cette Afrique noire où, à lire certains discours, on pourrait croire qu'il n'a commencé qu'avec la conférence de Brazzaville. Ce n'est pas d'hier que l'énergie des Français, que la générosité de notre pays ont pris leur essor en terre d'Afrique. Si les anciens, ceux qui demeurent et ceux qui ne sont plus n'avaient pas été, il faut le dire parce que cela n'est que juste, ceux d'aujourd'hui, avec d'autres moyens que ceux dont on disposait de ce temps-là, ne pourraient pas réaliser ce qu'ont ébauché leurs prédécesseurs.

Ainsi Pointe-Noire s'étend, se bâtit, s'embellit. Le nouveau chef-lieu du Moyen Congo jouit vis-à-vis de Brazzaville d'un avantage incontestable à ce point de vue : celui de l'économie d'un transport ferroviaire, encore singulièrement onéreux et parfois aléatoire. On imagine aisément la répercussion que peut avoir cette situation des ports maritimes de la côte africaine sur le prix des matériaux de construction dont ils disposent.

Comme partout ailleurs, dans l'effort immobilier, ce qui se perçoit davantage c'est la multiplication des logements. Le transfert de Brazzaville à Pointe-Noire du siège du Gouvernement du territoire n'est pas ici, étrangère à cette prééminence. Mais on observe aussi un phénomène moins artificiel aboutissant à des conséquences identiques, en ce sens que le nombre des Européens venant s'établir ou s'embaucher dans des carrières privées croît régulièrement d'année en année. La recherche des causes de ce phénomène pourrait nous conduire fort loin. Nous n'y insisterons pas, mais n'en pensons pas moins. Arrêtons-nous à l'effet :

Pointe-Noire, comme tant d'autres villes africaines, pullule de nouveaux logements. Signalons en outre, en passant, que la mégalomanie du gratte-ciel paraît l'avoir encore épargnée.

On ne sait jamais, lorsqu'on aborde aux rives de l'économie de l'A. E. F., — le Gabon excepté, qui n'a rien à voir économiquement avec elle — on ne sait jamais si c'est l'embouteillage du port qui retarde le trafic du chemin de fer, ou l'étranglement de celui-ci qui engorge celui-là. Les progrès, en la matière, sont cependant notables. C'est encore loin d'être la perfection, mais la volonté d'amélioration du trafic est patente. Le commerce ne saurait cependant se satisfaire de cette insuffisance et réclame pour pallier la carence du chemin de fer, la construction d'une route reliant le port au fleuve, sans pour cela doubler la voie ferrée.

L'Administration dit oui... mais elle ne paraît pas au fond si pressée que ça de commencer à dérouler des kilomètres. Les Travaux publics sont toujours là, derrière, pour lui rappeler la traditionnelle doctrine d'hostilité du rail vis-à-vis de la route. Et puis, l'Administration se dit que, succédant aux progrès de ces mois derniers, de nouvelles améliorations seront très bientôt apportées par l'arrivée du matériel roulant et des locomotives attendues d'Amérique depuis tant d'années !... et elle espère que, de ces améliorations, naîtra l'apaisement dans les milieux économiques d'A. E. F... et que, petit à petit, l'insistance pour obtenir la route ira s'atténuant ! Qu'elle n'y compte cependant pas trop, car nos Congolais sont attentifs aussi à la vulnérabilité de la ligne ferroviaire en cas de conflit, et attendent de la route nouvelle le développement économique de tout le versant sud de la vallée du Niari qu'elle pourrait utilement desservir.

III. — LE GABON : LIBREVILLE ET PORT-GENTIL

Il faut une heure trois quarts pour atteindre, de Pointe-Noire, Port-Gentil, et quarante minutes de là pour joindre Libreville. Vous ne m'en voudrez pas, mes chers confrères, si je vous invite cette année à vous arrêter un peu plus longtemps au Gabon que je n'ai coutume, à mes retours

d'Afrique, de vous en solliciter. J'ai à cela deux raisons : l'une c'est que l'on aime toujours à parler d'une maîtresse chérie, — l'Académie est libre de ne point partager mes goûts — l'autre, c'est que l'on a fêté, cette année — avec dix ans de retard dont est responsable la guerre, le Centenaire de la présence française dans ce pays. J'ai regretté que l'Académie n'ait pas été invitée à participer à ces cérémonies. Je voudrais qu'aujourd'hui, par l'organe du moins digne parmi ses membres, elle témoigne que si elle a été oubliée, elle, du moins, n'a pas oublié et s'associe par une rétrospective communion à tous les Français dont les noms, au cours de ces cent années, ont jalonné l'histoire du Gabon.

Oh certes ! venant de quitter Brazzaville et Pointe-Noire, l'impression du voyageur qui atterrit à Libreville est singulière. Il semble que nous entrons dans un grand silence, une sorte de palais — de charmant palais à vrai dire — de la Belle au bois dormant. D'une année à l'autre, à peu de chose près, j'ai trouvé les mêmes chantiers de construction en panne faute de crédits et faute de main-d'œuvre. Non vraiment, Messieurs, rien depuis mon dernier voyage, rien de neuf ne serait à vous signaler à Libreville, sinon quelques villas, d'initiative privée le plus souvent, venues ajouter leur capacité de logement à celle, si précaire, du chef-lieu du territoire cependant le plus riche de la Fédération. J'ai retrouvé le même aimable palais du Gouverneur habité — on n'avait jamais vu ça — depuis plus d'un an maintenant par le même et par le meilleur des Gouverneurs... palais fait de la conjonction de deux bâtiments édifiés du temps de la marine ! J'ai retrouvé le même palais de justice, juché en pigeonnier au haut des passerelles édifiées vers la fin de l'autre siècle — sans doute pas tout à fait à la fin — par les charpentiers et les forgerons de la marine : je suis passé au travers du parquet termité de ce vénérable vestige du passé, tandis que, tout proche s'élevait, comme l'an dernier, et guère plus avancé, un rez-de-chaussée à colonnes qui promet un jour — mais quand ? — de devenir un nouveau tribunal. J'ai retrouvé dans le même style, et de la même époque, le même hôpital que l'an dernier, qu'il y a dix ans, qu'il y a vingt ans ! J'ai retrouvé notre vieux wharf définitivement en ruines, le chalandage s'opérant désormais soit directement sur la plage, soit le long d'un wharf privé, hâtivement édifié par une compagnie de na-

vigation, soucieuse de ne pas laisser moisir ses vapeurs sur rade faute de pouvoir décharger et charger dans un temps normal ! J'ai trouvé des caisses, des fûts, des bonnes, des sacs et des colis de toute nature semant la plage du littoral, faute par la douane de disposer de plus de magasins qu'elle n'en avait il y a dix ans. J'ai même, dans le charmant musée de mes souvenirs, retrouvé, béquilles en l'air, les deux pontons du port d'Arromanches, acquis outre-Manche à prix de sterlings et remorqués à prix d'or à Port-Gentil pour servir — soi-disant — à l'érection d'un port en eau profonde, contre tout bon sens, contre toute étude même..., et qui sont venus terminer leur glorieuse carrière ici, à Libreville finalement, pour être coulés — s'il est encore temps de le faire — pour servir de fondations à la tête d'un futur nouveau wharf !... « A quoi servirait-il de répéter « Nous l'avions bien dit », puisqu'on n'a pas voulu nous écouter ?

J'ai même retrouvé la triste épave du *Bougainville* si pénible à contempler en témoignage d'une hésitation qu'il serait temps d'oublier, et dont, malgré mes démarches, je n'ai jamais pu obtenir encore qu'on en débarrassât l'une des plus belles rades de la Côte d'Afrique.

J'ai retrouvé... je pourrais ainsi continuer bien longtemps si je ne voulais pour en finir, m'arrêter avec vous à ce que j'ai aussi retrouvé de plus cher à Libreville, le petit cimetière romantique de Kéréllé aux ombrages paisibles limités par son mur bas, berçant leur palme dessus les vieilles pauvres tombes d'autrefois que nous aimons d'autant mieux qu'elles sont plus désuètes et plus patinées.

Des noms que j'ai connus, d'autres, plus anciens, que je n'ai pas connus, marquent ici mieux que partout ailleurs, les raisons pour lesquelles il fallait célébrer le centenaire de la présence française au Gabon.

Ces cérémonies auront valu trois choses à Libreville, trois choses qui resteront sans doute parmi toutes celles qui ont déjà passé sauf dans notre souvenir. D'abord, on a rebouché les trous de la voirie principale, qui, l'an dernier, était particulièrement détestable. Ensuite, le terrain d'aviation a été terminé ; la piste, non goudronnée encore cependant et qui risque de s'user rapidement à recevoir désormais les DC4 d'Air-France, est suffisamment longue et ses abords sont largement dégagés. Le pavillon d'escalé est avenant et

commode cependant qu'il demande encore à être meublé. Enfin, le monument élevé à la mémoire des pionniers de l'œuvre française au Gabon, est sobre et de bon goût, qui fut inauguré solennellement par le Président de l'Assemblée de l'Union Française, à l'occasion des fêtes du Centenaire.

Ce n'est pas que le Gabon ait été totalement oublié dans les crédits du plan, encore que la portion congrue lui ait été faite au regard, sinon de sa population, du moins de son potentiel économique. Mais tout est ici plus difficile qu'ailleurs parce que nous n'avons ni port comme Pointe-Noire, ni chemin de fer comme le Congo-Océan, ni routes mêmes pour y suppléer. C'est précisément de routes qu'on a entendu d'abord, très justement, doter le pays. Il a fallu près de deux ans pour installer les bases de départ. Les travaux ont commencé : j'ai parcouru — à pied bien entendu — les huit kilomètres de terrassements qui constituent l'amorce de la plate-forme. Je m'assure que le rythme d'avancement des travaux va désormais s'accélérer et j'ai tout lieu d'espérer que, l'an prochain, je pourrai vous en donner de bonnes nouvelles.

On ne saurait, malgré tout, se défendre d'un sentiment d'abandon en arrivant ici, sortant derechef du tourbillon d'activité de Brazzaville et Pointe-Noire. C'est, voyez-vous, que le Gabon est loin de Brazzaville et que, plus riche et beaucoup moins peuplé dans sa meurtrière forêt profonde que les autres territoires de la Fédération, il est aussi complètement excentré de la voie d'accès vers l'Oubangui et vers le Tchad, à laquelle, au Moyen-Congo, on consacre tous ses soins. La solidarité fédérale a coûté cher au Gabon dans le passé. Peut-être aujourd'hui a-t-on oublié de lui « renvoyer l'ascenseur » !

Il est d'ailleurs une sorte de malédiction qui pèse sur ce pays, sans doute comme sur tous les autres territoires d'Afrique, mais à un degré qui la fait ici apparaître plus vive, et qui rend au Gabon toute œuvre de civilisation plus difficile. Cette malédiction pèse ici, lourde et hypnotique d'un double poids, celui qui s'appesantit sur la notion de la nécessité sociale du travail, et celui qui dérègle la notion que l'Africain peut avoir du rôle, à son égard, du blanc. C'est arrivé à ce point de notre itinéraire que je me permets d'insister

le plus auprès de ceux qui m'accompagnent, pour que des idées et des faits que je vais maintenant évoquer ou rapporter, on ne généralise pas systématiquement. Vous savez que, si mon exposé, cette année a pris comme armature les grandes villes qui ont été mes escales au cours du voyage, comme chaque année plus des deux tiers de mon temps a été consacré à la brousse.

Je ne dirai jamais assez quelle erreur commettent les métropolitains — et singulièrement les parlementaires — qui, pleins de bonne volonté et remplis de leurs préjugés de partis, ont l'ambition de faire connaissance avec l'Afrique et prétendent satisfaire cette ambition par une croisière littorale ou des escales aériennes dans les grandes villes de l'intérieur.

Où que l'administration locale atrait plutôt tendance, connaissant les préjugés de ses visiteurs, à mettre devant eux l'accent sur ce qui peut confirmer ces préjugés et les ancrer dans leurs erreurs d'appréciation, on n'insistera jamais assez sur le fait que le vrai problème africain, c'est celui de l'immense masse rurale difficile d'accès, bien plus que celui auquel notre politique d'Union Française s'attache trop exclusivement à mon gré, de la minorité d'évolués citadins et, le plus souvent fonctionnaires. Les meilleurs d'entre ces derniers s'en rendent bien compte, eux, et ne me l'ont pas caché, mais n'est-ce pas beaucoup demander à un homme que de ne pas favoriser une action dont il est le premier bénéficiaire ?

J'ai pu ainsi, en brousse, où les réactions humaines sont singulièrement plus spontanées, moins élaborées que dans les agglomérations urbaines, me persuader de la gravité de de ces deux handicaps de l'Afrique dont je voudrais maintenant vous entretenir.

a) Ce qui frappe d'ailleurs, d'abord, l'évolué africain lui-même lorsqu'il vient en France, — j'en ai eu maintes confirmations — c'est le degré auquel le sol de notre pays est cultivé. Champ contre champ, les cultures se succèdent sous ses yeux sans solution de continuité, où il commence, à la vue de ce spectacle, à se rendre compte de la somme de travail déployé par le paysan français. La visite de nos usines le convainc ensuite de la valeur et de la quantité

du travail de nos ouvriers et de nos artisans de France. Mais, là où son étonnement devient de la stupéfaction, c'est lorsqu'il s'aperçoit que, son travail terminé, rentré chez lui, le premier soin du prolétaire de la métropole est de se remettre au travail dans son jardin ou dans sa maison ! Cette conception de l'existence toute pétrie de travail, au point que celui-ci en est devenu comme instinctif, surprend l'Africain au suprême degré. Et c'est lui-même, le plus souvent, lorsqu'il est de bonne foi, qui, au retour, essaie d'expliquer à ses compatriotes cette différence, ainsi que l'influence que notre rythme laborieux d'existence peut avoir sur celui de notre évolution sociale.

C'est ainsi que par l'observation, l'évolué africain rejoint ce que nous savons, nous, désormais de science, à savoir que le travail n'a pas seulement pour fin la subsistance de l'individu, mais aussi une fin sociale en soi, celle d'associer le travailleur à l'évolution de la Société à laquelle il appartient.

La lenteur de l'évolution africaine, la difficulté que nous rencontrons à la promouvoir, provient en grande partie de cette différence de conception de l'homme à l'égard de la nécessité du travail. Qu'on en juge cette année encore :

1^o Mon passage avait été annoncé à Guidouma, petit village situé sur la route qui relie Fongamou à Mouila. Aussi bien ne fus-je pas peu surpris de m'y voir présenter par le moniteur de l'école, pourvu par conséquent, d'une certaine instruction, un placet par lequel les parents de ses élèves et les élèves eux-mêmes, considérant que ceux-ci fournissaient en classe un travail au moins égal à ceux des manœuvres employés à l'entretien de la route, déclaraient qu'ils se mettraient désormais en grève s'ils n'étaient pas payés au même taux minimum de 32 francs par jour, que ces derniers.

2^o Et que penser de cette prétention, émise par la jeunesse d'un autre village que le chef de subdivision avait invitée à l'occasion du 14 juillet, à organiser un match de football, d'être payés pour jouer parce qu'ils considéraient ce jeu comme un travail et un travail, ajoutaient-ils, particulièrement dangereux. Le match n'eut pas lieu, les crédits dont disposait la subdivision ne permettant pas de satisfaire aux exigences des joueurs.

Même attitude de la part des ouvriers d'une firme gabonaise, qui voulait, pour une autre fête, instituer un prix pour la traditionnelle course de pirogues. Les sportifs intéressés refusèrent de constituer une équipe si l'entraînement de celle-ci n'était pas rémunéré au tarif des heures supplémentaires.

Où va, n'est-il pas vrai, se nicher le professionnalisme sportif ?

Il est vrai que, dans cette instance, la course eut lieu tout de même et l'on arrive au comble du piquant lorsqu'on apprend que la course et le prix furent gagnés par l'équipe... des prisonniers !!! Bien nourris — un administrateur ne me disait-il pas qu'il donnait à ses prisonniers double ration lorsque le travail de la journée avait bien marché — bien entraînée grâce aux loisirs dont elle disposait, l'équipe des prisonniers fit en ce jour la preuve des privilèges dont jouit en Afrique la fonction de détenu.

Ces anecdotes vécues n'ont ici pour motif, mes chers confrères, que de vous montrer combien la notion africaine du travail, du moins dans sa forme la plus spontanée, est encore éloignée de la nôtre,... et aussi combien ont été criminels ceux qui, par extrapolation hasardeuse de leurs idéologies métropolitaines, ont contribué à nous éloigner encore les uns des autres, en donnant à penser que le summum de la civilisation consistait à ne plus travailler du tout.

Un prêtre africain, retour du pèlerinage jubilaire, ne me disait-il pas que ce voyage lui avait fait comprendre — je reprends ici ses propres termes — les ravages que causait en Afrique la malédiction qui paraissait y peser sur le travail.

b) Mais le hasard des circonstances m'a fait cette année, en outre, aborder une autre notion africaine, plus originale, vous allez en convenir, que la précédente.

J'ai retrouvé dans un autre coin, plus reculé encore, de la forêt gabonaise, un vieux chef de terre de mes amis, sympathique au demeurant et bon enfant. Je pénétrais dans le bureau de la subdivision, alors qu'il était aux prises avec le jeune administrateur, nouvel arrivé d'Indochine et fort embarrassé de la question qu'il s'agissait pour lui de résoudre. Mon ami Macaya était venu lui demander —

toujours la même question depuis la suppression du travail dit « forcé » — de mettre à sa disposition un « police » pour arriver à contraindre les familles de son village à faire les plantations de manioc dont dépendait la vie de ses administrés. Ennuyé, ne sachant que faire, et voyant en quels termes amicaux j'étais avec son ressortissant, le jeune administrateur se tourna vers moi, comme vers un vieillard d'expérience pour me solliciter d'un conseil. Respectueux de la loi et, pour préserver son autorité, je ne manquai pas de préciser que c'était à lui de prendre en l'occurrence ses responsabilités, mais que son rôle essentiel étant d'imposer l'observation du règlement, je n'apercevais pas pour lui de possibilité de donner satisfaction — le travail étant libre — à la demande qui lui était faite.

Et c'est ce qu'il répondit : « Tout travail obligatoire est interdit. Les gens sont libres de ne pas travailler, ils sont libres aussi de crever de « faim » à la saison nouvelle » !

Alors Macaya éclata : « Les hommes ils disent, comme ça, qu'ils veulent plus faire le manioc : le blanc il n'a qu'à donner le pain ? ». Et au fait, se tournant vers moi, me dit-il, pourquoi tu ne donnes pas le pain ? Jamais, je ne laisse de telles questions sans réponse, et de m'efforcer dès lors d'expliquer à mon vieil ami que si les malheureux Français de France étaient contraints de se contenter de pain, c'était d'abord parce que, ayant essayé longtemps en vain de faire pousser du manioc en France, ils devaient se contenter de ce qui poussait chez eux, savoir une plante qui demandait beaucoup de travail et de soins et dont la farine permettait de faire du pain. J'expliquai ensuite tant mieux que mal que, pour acquérir cette nourriture essentielle, le Français de France était obligé de « travailler lui-même beaucoup, beaucoup, pour gagner l'argent nécessaire à l'achat du pain ». Là, Macaya m'arrêta, et ce vieil homme de la brousse jamais sorti de sa subdivision reculée, n'ayant jamais vu de sa vie une ville au sens propre du mot, me fit cette réponse imprévue : « Ça, tu sais, je crois pas, parce que le tirailleur il a dit que le blanc on lui donne le pain à la « Banque ». »... Réponse, Messieurs, qui va beaucoup plus loin qu'il n'apparaît d'abord.

J'ai essayé depuis de refaire le chemin mental de mon vieux Macaya pour arriver à sa conclusion. J'imagine le

tirailleur-ordonnance qui, rentrant un jour au village, a raconté à ses amis ce que pouvait être la vie chez son « Commandant ». — « Quand la madame, a-t-il dû expliquer, il a besoin quelque chose », il dit au Commandant « Tu passes à la Banque ». De là, dans ces esprits primitifs à imaginer quelque « emporium » fantastique auprès duquel le blanc trouve gratuitement tout ce dont il a besoin, il n'y a qu'un pas... un pas qui se franchit derechef, d'autant plus aisément que son aboutissement rejoint une vieille notion ancrée, pour ainsi dire héréditairement, dans l'esprit du noir de la brousse depuis son premier contact avec le blanc, et selon laquelle ce dernier doit tout recevoir gratuitement, puisque lui-même vis-à-vis du noir à le « cadeau » si facile.

Cette logique élémentaire est, en effet, sans défaut. Puisque le blanc reçoit tout gratuitement de cet emporium incertain auquel il a accès, lui, pourquoi ne donnerait-il pas au noir tout ce qu'il reçoit lui-même sans effort ? Cette observation ne rejoindrait-elle pas la remarque de ce fait qu'en A. E. F. la conquête pacifique du pays, à l'exemple de Brazza, a toujours été faite à coup de « cadeaux » ? Il m'a semblé, au cours de mes tournées d'Afrique, je m'en rends compte aujourd'hui, que plus la conquête avait été pacifique, plus la notion du droit du noir au « cadeau » du blanc s'était développée chez le premier. N'est-ce pas là une thèse un peu trop séduisante pour convaincre ? Je n'en sais rien, mais je suis heureux de livrer cette idée à la perspicacité et à la critique de mes confrères.

Si la relation est exacte, qui s'établit ainsi entre la notion que l'africain se fait du devoir gratuit du blanc à son égard et l'immense paresse africaine qui est la « malédiction » de ce continent, bien des surprises que nous éprouvons quant au comportement africain dans l'évolution que nous cherchons à promouvoir trouvent leur explication. Et cela nous commanderait alors, pour accomplir jusqu'au bout notre devoir de civilisation comme nous le concevons, de réviser quelques-uns des critères de notre action politique en Afrique.

La réticence, par exemple, ne vous a-t-elle pas frappés parfois du malade africain à venir se faire soigner dans nos dispensaires (Je parle de la brousse toujours, bien entendu, où les phénomènes sont plus purs, plus sponta-

nés). Ces soins gratuits, cette nouvelle forme du « cadeau » que dispense encore et toujours le blanc, ne sont-ils pas sujets à caution dans une certaine mesure parce qu'ils sont gratuits, et le « médicament » du féticheur, puisque celui-ci le fait payer très cher, ne doit-il pas avoir une efficacité plus grande que la médecine du blanc qui vous la donne... que dis-je ? qui serait presque prêt à vous payer pour vous inciter à l'avaler ? On envoie certes, la femme à la consultation des nourrissons, mais n'y vient-elle pas avant tout parce qu'elle sait qu'après l'examen, elle recevra encore un « cadeau » du blanc, layette ou savon ?

Cadeau, cadeau, cadeau, mot magique et hypnotique qui revient dans les chants des payeurs du bac qui « traverse » votre pick-up, dans ceux des danseurs venus vous faire fête à l'entrée du village, dans l'aubade des jeunes filles venues pour vous éveiller au son du xylophon dans le petit matin encore tout dégoûtant dans la brume qui se lève de la pluie nocturne ; cadeau, sésame qui fait pousser la voiture embourbée.... cadeau, mot qui revient constamment dans les conciliabules de l'office ou du magasin, où l'on surprend le chuchotement interrogatif « Le blanc a-t-il fait le cadeau ? » Va-t-il faire le cadeau ? « Combien va-t-il donner, cadeau... »

Encore une fois, Messieurs, je vous livre mes réflexions de la forêt où, solitaire, s'imposait à moi comme un écho multiplié de toutes parts, cet appel maléfique à l'universel cadeau, et je viens vous demander si nous n'avons pas fait parfois plus de mal que de bien à l'Afrique en lui montrant à l'excès notre propos qui fut hier, qui est encore aujourd'hui et peut être trop, de tout apporter sans rien prétendre à recevoir.

*
* *

... De tout apporter, de tout donner jusques et y compris la vie !

Combien de Français, Messieurs, ont ainsi donné leur vie à l'Afrique ? C'est la question que je posais lors de ma solitaire visite au cimetière de Kerellé que j'évoquais tout à l'heure, ce « champ des morts » comme on dit chez moi, dont le nom même apparaît tout confit dans le passé, et dans lequel se dressent les petites stèles parmi les herbes folles et les buis que plus rien n'ébarbe, pierres tombales

familiales dirait-on parfois à force de s'être enfoncées de guingois dans le sol sur lequel elles marquent le nom d'un mort.

On avait, le matin, aux cérémonies du Centenaire, beaucoup parlé de l'avenir et du présent. Sans doute, est-ce la preuve que le Centenaire, dont on fêtait le siècle.... se portait assez bien, puisqu'il était surtout question de ce qu'il allait en advenir entre les fêtes du jour et le prochain bi-centenaire.

Dans l'exposé des motifs que j'avais présenté au Conseil de la République pour emporter le vote du Parlement au sujet de ces fêtes, j'avais sans doute un peu trop évoqué les pionniers d'hier..., mais, malgré tout, n'était-ce pas eux, au fond, qui étaient à l'honneur. J'eusse préféré, pour ma part, que ces cérémonies fussent fleuries de moins d'éloquence. Les discours cependant y furent excellents, celui du Président du Conseil Représentatif ému et solide dans sa brièveté, le message du Ministre dense et cordial, le discours du Haut-Commissaire compendieux et direct à sa façon, dynamique et entraînant, le message du Président de l'Union Française apporté par le Président de l'Assemblée du même nom qui sut exalter ensuite en termes élevés les mérites de l'Assemblée dont il conduit les travaux. Tout cela fut très vif, dans le rythme accéléré qui convient à ce genre de cérémonie. On aurait sans doute préféré quel'interminable diatribe électorale du seul parlementaire — Dieu merci ! — qui avait réclamé l'honneur de prendre la parole, durât moins de 75 minutes montre en main, tandis que la foule debout en plein soleil de saison sèche faisait montre de son impatience et de sa fatigue.

Le monument fut dévoilé au son de la *Marseillaise*, les autorités les plus représentatives remirent les décorations sur l'attribution desquelles l'incertitude plana jusqu'au dernier moment, et même encore un peu après, ce qui n'est jamais très bon.

La cérémonie suivit de la pose de la première pierre de la maison qui sera construite au quartier de Glass pour les héritiers du roi Denis, qui permit à la France de venir au Gabon libérer les esclaves, et libérer le Gabon, du même coup, de la traite.

Le début de la matinée avait été consacré aux cérémonies religieuses, tant à la Mission Sainte-Marie élevée sur

l'emplacement du Fort d'Aumale, qu'à la Mission évangélique de Baraka, la première, on le sait, qui vint s'installer dès 1847 au Gabon.

L'Académie est une dame trop grave pour que je l'entretienne des festivités gastronomiques et chorégraphiques qui se déroulèrent tant à Libreville qu'à bord du vapeur *Brazza* qui, tout au long de ces fêtes offrit aux visiteurs sa confortable hospitalité. — Qu'il suffise de signaler une fête folklorique qui eût lieu au stade Bonvin, rassemblant danseurs et danseuses, — et en particulier, les fameux danseurs sur échasses des tribus Mitsoghos — venus des différentes parties du territoire dans la cacophonie des tam-tams et des chants simultanés..., une très belle fête de nuit dans les jardins du vieux palais dont l'hospitalité fut parfaite grâce à M. le Gouverneur et à Mme Pelieu, qui firent des miracles pour assurer avec des moyens que l'on sait modestes, l'organisation des fêtes et l'accueil de tant de visiteurs de marque ; ... et n'omettons pas de rappeler une fin de soirée charmante au Cercle des Métis — on sait que ceux-ci, dans une colonie de plus de cent ans désormais, sont particulièrement nombreux ici — où fut dansée en costumes du pays.. du temps de nos arrière-grand-mères, la vieille danse créole du pays, aux figures tout empreintes encore des grâces du XVIII^e siècle ! J'allais oublier le feu d'artifice de rigueur : c'était la seconde fois dans leur existence de pontons que les éléments du port d'Arromanches servaient à quelque chose !

Et chacun s'en retourna chez soi, qui par avion à nouveau, qui sur le *Brazza*, qui à ses vacances ;... qui hélas ! à son travail.

Je ne parlerai de la partie des fêtes qui se déroula à Port-Gentil, la grande rade de l'embouchure de l'Ogooué, que pour m'y arrêter ensuite un moment avec vous, puisque, cette année, à l'occasion du Centenaire, nous sommes convenus de consacrer au Gabon quelque développement. Port-Gentil, par le centenaire, à vrai dire ne fut pas gâté. Sans doute, le Président de l'Assemblée de l'Union Française voulût-il bien, après avoir passé en revue, pour la quatrième fois en deux jours, la garde que, comme au Châtelet, on débarquait à chaque escale, visiter la ville, l'un des trois villages indigènes et les principales installations commerciales et industrielles. Sans doute, à la nuit une

belle soirée eut-elle lieu à bord du *Brazza*, à laquelle les Port-Gentilais assistèrent nombreux. Mais le vin d'honneur qui avait été prévu à la Résidence et qui eût permis de rencontrer quelques-uns au moins des colons descendus de brousse à cette occasion, fût au dernier moment supprimé.

J'ai vu, sur le bateau, deux hommes pleurer, l'un du *Brazza*, l'autre de l'*Ogooué*, parce que ce dernier avait donné à sa vedette toute neuve le nom d'un ancien commandant de la Compagnie, ami commun de l'un et de l'autre, qui, avant de mourir au Champ d'honneur, avait bourlingué pendant des années sur l'*Ogooué* à la barre du bateau à roues des Chargeurs.

Le Centenaire du Gabon, voyez-vous, ce fut aussi cela.

Qu'ont pensé tous ces gens, hommes politiques et journalistes, gouverneurs des colonies voisines, anciens d'A. E. F. parmi lesquels je m'en voudrais de ne pas citer M. le Gouverneur Général Reste, Vice-Chancelier de l'Ordre de la Légion d'honneur, qui nous donna, à nous les anciens, la joie de sa présence..., qu'ont pu penser tous ces visiteurs des fêtes auxquelles ils venaient d'assister, une fois rentrés chez eux ? Le contact fut bien rapide et les aspects de la vie africaine, dont ils furent quelques jours les témoins, bien superficiels, pour qu'ils se fissent une idée valable des sujétions et des problèmes qui se posent quotidiennement à vous.

J'ai lu les reportages publiés au retour par les journaux de la Métropole et, somme toute, j'ai éprouvé plus de satisfaction que de regret en constatant que l'on y insistait davantage sur le côté pittoresque de la charmante croisière que sur les questions de fond qui se posent dans nos terres d'Afrique noire, parce que, forcément, le peu que l'on ait dit de ces dernières reflétait les points de vue officiels qui leur avaient été exposés, points de vue valables certes, mais d'une prudence parfois trop ménagère des idéologies politiques qui prévalent à la Métropole !

La « fête au village » a dit l'un des journalistes, et somme toute, de l'extérieur ce fût un peu ça, et ce fût charmant. Des souvenirs de 14 juillet à la sous-préfecture nous remontaient en mémoire, teintés d'un exotisme qu'atténuait l'élan vers la civilisation de l'Afrique noire en marche sous l'égide de la France. Ces cent ans de présence française font au Gabon une atmosphère à mi-chemin déjà de celle

de nos vieilles colonies : puisse-t-on à l'un éviter les fautes que l'excessive importance de la politique par rapport à l'économique, a fait commettre aux autres.

Ce centenaire a été beaucoup plus que ce qu'il est apparu, ce que chacun de nous dans le silence du cœur et la méditation de l'esprit en a fait pour lui-même : un hommage de gratitude, un appel, un examen de conscience..., pour moi aussi, une prière.

* * *

Mais je m'aperçois, Messieurs, qu'au lieu de vous montrer Port-Gentil, où nous avons définitivement quitté les visiteurs du Centenaire, je me suis laissé aller à vaticiner parmi les souvenirs que me laissait ce dernier. Comme il nous faut dès maintenant songer au prochain, tournons-nous vers Port-Gentil. La « perle de l'Ogooué », comme le baptisent ses amoureux, est en, effet, la ville de l'avenir. Non pas que la nature, dans ce pays où les indigènes prétendent que « le Bon Dieu il est venu en dernier », ait favorisé outre mesure cette langue de sable qui s'avance dans l'Atlantique sous le nom de Cap Lopez. Dune plate, dont le point culminant est à 1 m. 30 et dont bien des espaces se trouvent au-dessous du niveau de la mer autour des marigots qui vont s'y déverser. L'eau saumâtre que l'on trouve à trente centimètres de la surface en creusant, rend les constructions difficiles. Le sable mouvant à la surface rend toute circulation malaisée. Cinq kilomètres de route en ciment sont à peu près tout ce qui nous est offert présentement à Port-Gentil pour circuler sans risque de nous enliser. Depuis vingt ans que j'en entends parler à chacun de mes séjours, l'eau et l'électricité sont annoncées pour l'année suivante. Et bien ! Messieurs, cette fois-ci, ça y est. L'eau puisée dans la nappe phréatique à près de quarante puits, coulait à deux bornes-fontaines déjà... en attendant les autres et les raccordements aux maisons particulières et aux usines locales. Finies les saisons sèches rationnées pour chacun à un seau d'eau par jour..., un seau d'eau croupie dans les cuves remplies en saison des pluies et recueillie par les toits sans gouttières — les moustiques bien sûr — des tornades qui balaient le Cap. A vrai dire, je persiste à penser que l'alimentation en eau de Port-Gentil

par le procédé des puits perdus sera rapidement insuffisante en raison du développement économique auquel la ville est appelée et qu'il eût été plus sage d'aller chercher l'eau douce à Mondorobé, à quarante kilomètres de là, dans l'Ogooué. Je ne suis pas sûr, aujourd'hui que la note à payer est là, que la canalisation dont le prix fit reculer les augures eût finalement coûté beaucoup plus cher.

Pour l'électricité, c'est encore pour demain..., mais plus pour après-demain. Le réseau de distribution doit être terminé à l'heure actuelle — restent les raccordements à la consommation et à la Centrale — et cette dernière, confiée dans des conditions dans le détail desquelles, pour curieuses qu'elles soient, je ne veux pas entraîner aujourd'hui mes confrères, à une Société d'économie d'autant plus mixte que ses actionnaires sont, pour la plupart déjà, soit des Sociétés d'Etat, soit des démembrements de l'Etat lui-même, soit, enfin, des Sociétés d'économie mixte elles-mêmes..., doit être bien proche, elle aussi, de produire le courant qu'on en attend.

On comprend par ces trois allusions aux routes, à l'eau, à l'électricité, combien, jusqu'à présent le développement, de Port-Gentil a été freiné. La situation de la ville cependant, au débouché du plus beau bassin fluvial africain qui soit, à l'embouchure de l'Ogooué et de ses affluents navigables, eût mérité un effort plus attentif et moins tardif. Et l'on ne peut s'empêcher de craindre que, fidèles à la doctrine détestable qui a stérilisé l'Afrique pendant très longtemps, le souci de faire prévaloir les intérêts du chemin de fer, bien loin dans le sud, sur les intérêts réels du Gabon, ait tendu et tende encore, il faut le dire, à drainer les produits du Gabon vers Dolisie, dont le réseau routier se complète et s'améliore, tandis que celui de Mouila, point de départ fluvial sur la N'Gounié, est délibérément abandonné. Politique à mon sens erronée et dangereuse, sur laquelle il faudra bien un jour que l'on revienne, car on ne contrevient pas impunément aux lois économiques, à perpétuité.

Le port de Port-Gentil c'est la rade; belle rade au demeurant en eau profonde et en eau calme — c'était aussi un wharf, instrument essentiel d'un chalandage rapide. Je dis « c'était » parce que, si le wharf apparaît toujours relativement semblable à lui-même au voyageur, son entretien

ayant été abandonné au profit du grand leurre d'un port à quais en eau profonde — encore une illusion du Plan —, le vieux wharf est devenu à peine suffisant pour servir d'asile aux amateurs de tarpon qui, le soir, viennent se livrer aux joies paisibles de la pêche à la ligne.

Malgré ma tendresse pour Port-Gentil, je suis obligé de dire qu'au stade actuel du développement industriel de la ville, je ne crois pas à la nécessité d'un port en eau profonde. La rade est sûre. Qu'on nous redonne un wharf utilisable et surtout qu'on l'équipe sérieusement et en appareils rapides de manutention, et en chalands et remorqueurs assez nombreux pour accélérer chargements et déchargements de vapeurs. N'oublions pas qu'ici, il n'y a pas de problème de franchissement de la barre, comme c'était le cas à Port-Bouet. Pour le port en eau profonde, on verra plus tard. Qu'on nous construise aussi les quais de chalandage et de stockage et les magasins de douane dont nous avons un besoin urgent par contre, ce qui nous évitera de voir les transitaires du crû, comme je l'ai constaté, essaïmer les marchandises débarquées, faute de place ailleurs, tout au long des trottoirs de la ville : j'en ai vu ainsi jusqu'en face de la Mairie !

C'est à Port-Gentil que doit se concentrer normalement l'industrie de transformation pour laquelle, parmi tous les territoires de l'A. E. F., le Gabon a une vocation particulière avec ses magnifiques réserves de matières premières ligneuses et minérales.

L'inventaire de la forêt gabonaise est à peu près connu. Il ne s'agit plus — et c'est possible — que d'enrichir systématiquement cette sylvie en essences les plus appréciées, et singulièrement en Okoumé. L'exploitation forestière sérieusement contrôlée par le Service des Eaux et Forêts, est parmi les mieux équipées mécaniquement du monde et la production annuelle de grumes est déjà remontée à plus de 200.000 tonnes, l'année dernière.

Déroulages et scieries se sont développés à Port-Gentil tout naturellement. Il s'y ajoute depuis trois ans la plus grosse usine de déroulage du monde, dit-on, sous forme d'une société d'économie mixte, dont nous avons vu cette année tourner les premières machines perfectionnées. On sait les réserves que j'ai toujours formulées sur la rente-

bilité de l'affaire. Ce n'est point ici le lieu d'y reventr. Ce qui est certain, c'est que le nombre de milliards de capitaux publics investis dans cette entreprise commande aujourd'hui qu'on aille jusqu'au bout de l'équipement et qu'on prenne les dispositions utiles pour assurer l'approvisionnement en matière première de la nouvelle usine, sans pour cela risquer de déséquilibrer un marché qui est la base même de la prospérité du Gabon. Qu'il soit permis de regretter toutefois que l'on ait porté cet effort sur l'industrie du contreplaqué, utilisant l'essence même de la forêt gabonaise, dont les débouchés extérieurs étaient les plus ouverts, au lieu de créer une industrie locale de la cellulose qui, en même temps qu'elle aurait utilisé les bois plus difficiles à placer sur les marchés mondiaux, eût contribué par l'éclaircissement de la forêt en essences de la forêt primaire à favoriser la prolifération et la croissance de cette essence de lumière par excellence de la forêt secondaire : l'okoumé. J'ai été heureusement surpris d'apprendre toutefois, au cours de mon récent séjour, que les premiers essais techniques effectués sur les machines de la nouvelle usine permettaient de penser que cette dernière ne se bornerait pas au travail de l'okoumé, mais s'attaquerait également pour une part non négligeable de sa production à ces bois divers du Gabon au marché si difficile et irrégulier.

Cette industrie de la cellulose, vu les réserves ligneuses du Gabon, ne peut pas ne pas un jour s'édifier ici : l'avenir des matières plastiques à base de cellulose est, on le sait, plein de promesses. Le Gabon ne saurait manquer de participer à celui-ci.

Quant à l'avenir minéralogique du Gabon, s'il est certain, il faut bien avouer que les bases en sont encore mal connues. J'ai dit tout à l'heure déjà ce que je pensais de la façon dont la France y poursuit les recherches pétrolifères. N'y revenons pas. Mines d'or et de diamant sont en exploitation. On a commencé, par endroits, le broyage du filonien. On connaît au Gabon des minerais de fer et de manganèse d'une richesse exceptionnelle, mais il est vrai, d'accès difficile. Et l'on sait qu'il y a aussi d'autres minerais, sur la recherche desquels on paraît d'autant plus discret que ces recherches sont conduites avec plus de parcimonieuse économie... et qu'il s'agit probablement de minéraux rares in-

téressant la défense de l'Occident atlantique. Il n'en reste pas moins que la minéralisation du Gabon est sans doute, à proximité de la mer, dans un pays pourvu de voies navigables exceptionnelles, l'une des plus riches de l'Afrique. Il n'est désormais que de vouloir mettre cette richesse en valeur : si les moyens nous font défaut, n'est-ce pas là, comme pour le pétrole, l'un des champs d'expérience les plus favorables d'une coopération franco-américaine dont le point IV du Président Truman nous a défini la possibilité en vue d'accroître la prospérité des peuples et des pays insuffisamment développés ?

Mais laissons là le Gabon, Messieurs, dont j'ai ainsi assez parlé et si vous n'êtes pas déjà fatigués du voyage où je vous entraîne, suivez-moi dans l'avion où, pour vous déjà, je méditais ces réflexions ambulatoires, et atterrissons ensemble dans la brume et dans la pluie du Cameroun, à Douala.

IV. — DOUALA

Je ne saurais forcément ici, prétendre à tout dire... Je ne voudrais pas cependant négliger de parler un instant du Cameroun, où j'ai séjourné et circulé. Circulé ?... enfin, si l'on peut dire, car je dois avouer que l'état des routes que j'ai connues si belles dans ce pays, laisse désormais singulièrement à désirer. La voirie de Douala même n'a jamais été si mauvaise, et j'ai eu plusieurs occasions — dont je me serais bien passé — de m'embourber en pleine ville. On nous promet, pour l'an prochain, 35 kilomètres de bitumage dans la grande cité industrielle et commerciale du Cameroun. Réjouissons-nous en et attendons de voir ! Au quartier industriel de Bassa, les lots ont été adjugés depuis deux ans déjà, dont les propriétaires pour la plupart, bien qu'ayant approvisionné matériel et matériaux de construction, attendent que l'Administration, comme elle s'y est engagée, daigne assurer l'accès à leurs lots, ainsi que la distribution de l'électricité et de l'eau. Capitaux qui dorment ainsi depuis des mois, retardant par suite le développement industriel de la grande cité du Wouri.

Le pont sur le fleuve est aussi, paraît-il, pour demain. Espérons-le, car, en attendant, le bac qui relie Douala à Bonabéri est — pire qu'en mauvais état — proprement, je

n'hésite pas à le dire, dangereux, cependant, en outre, qu'il ne laisse pas de bloquer le trafic du chemin de fer du Nord d'une façon détestable. Je crois que c'est une erreur que d'avoir conçu le port sur le Wouri à voie routière unique. Mais, tel quel, quand le verrons-nous s'amorcer ?

L'activité des chantiers de Douala n'en demeure pas moins débordante. Les usines se multiplient, les ateliers s'équipent, les immeubles à étages se rejoignent. Vous avouerez-vous que cette érection des villes africaines me fait un peu peur ? Je me demande pourquoi l'on ne tend pas, autant que possible, dans des pays où la proximité d'existence est plus pénible qu'ailleurs, à éviter les entassements de logements en fourmilières, à favoriser au contraire les maisons entourées de vastes jardins de verdure ! Sans doute, la construction est chère, très chère même, parce que les matériaux importés sont grevés de frais de transport élevés, parce que le travail autochtone demeure très onéreux... et aussi parce que les marges bénéficiaires des entrepreneurs sont importantes ? mais n'y a-t-il pas aussi un certain snobisme des administrations locales à vouloir des villes dont l'esthétique soit celle-là même de la Métropole ? Puisqu'en Afrique, les urbanistes s'en donnent à l'heure actuelle à cœur joie, ne pourraient-ils faire un effort pour que les agglomérations urbaines conservent un peu de ce que faisait leur charme, savoir cette sorte d'amitié qui faisait la maison, autrefois, avec le paysage dont elle épousait gracieusement les courbes.

Contrairement à Brazzaville, l'effort immobilier, le développement industriel et commercial de Douala, se justifie par l'abondance et la variété des ressources naturelles de son hinterland, dont l'exploitation, déjà servie par les deux lignes de chemin de fer qui aboutissent aux rives du Wouri, sera favorisée encore lorsque les grandes routes du Plan ne seront plus à l'état seulement d'ébauches plus larges que longues, dit-on couramment là-bas, ce qui dit bien ce que cela veut dire.

Serait-ce ici l'occasion de parler un peu de routes ? Le phénomène de leur dégradation est, en Afrique, général. Je vous avais dit l'an dernier combien je redoutais que l'effort routier du Plan se traduisit d'abord par un abandon, plus complet encore que ne l'avait provoqué le battage fait autour de la suppression du travail soi-disant « forcé »... de

l'entretien des routes existantes. Mes craintes hélas ! étaient fondées, puisque cette année, plus encore que l'an dernier, je n'ai trouvé par toute l'Afrique française, où les pluies, en général, ont été particulièrement abondantes, que routes coupées, ponts effondrés, chaussées emportées... Le treuil, plus souvent qu'à son tour, m'a halé hors des fondrières ou des lits de rivières.

On aperçoit l'inconvénient qui résulte, pour l'économie de ces pays, de cet effondrement du réseau de circulation et si, là où il existe une voie ferrée, les hommes du chemin de fer s'en réjouissent, les autres artisans de la vie économique africaine ne laissent pas de le trouver détestable.

Mais, me direz-vous, et les routes du Plan, où en sont-elles ? Vous nous aviez remontré l'an dernier que les grandes entreprises de la Métropole venues se consacrer en Afrique, sous l'égide et grâce aux crédits du Plan, à la construction d'un vaste réseau routier nouveau, avaient consacré leurs deux premières années de présence africaine à l'installation de leurs bases,... et nous savons bien que cela était nécessaire. Mais, aujourd'hui, où en sommes-nous ? Eh bien ! Messieurs, je dois vous avouer que j'ai été un peu déçu. Rien d'utilisable encore. Ici cinq kilomètres, là huit, de terrassements non encore empierrés, *a fortiori* non revêtus. Pas un nouveau grand ouvrage d'art ; telles sont les constatations assez décourageantes qu'il m'a été donné de faire sur place à ce sujet. Nous en sommes arrivés au moment des contrats, où le système de la série de prix ou du forfait devrait se substituer à celui de la dépense contrôlée, d'autant moins avantageux pour les territoires que plus on dépense, plus on gagne,... mais les travaux ne sont pas le plus souvent assez avancés pour qu'il puisse être question d'opérer cette modification.

Le Plan routier est ambitieux. Il vise en quelque sorte à l'auto-strade. Je n'aurai pas la cruauté de faire ici le bilan des dépenses engagées — déjà par les Territoires au regard des kilomètres de routes neuves utilisables, mais je suis bien en droit de me demander si, avec tout cet argent, avec tout cet énorme matériel mis à la disposition — avec son personnel conducteur et d'entretien — des chefs de régions, de cercles ou de subdivisions, appliqué au réseau modeste, mais utile, qui nous servait hier encore, nous ne serions pas aujourd'hui plus avancés que nous ne le sommes.

Car, à ce point de vue, l'Afrique a reculé de quinze ans, cela est incontestable. Avant-guerre, je mettais quatre heures pour aller par la route de Douala à Yaoundé. La route étant coupée, j'ai dû prendre, cette année, l'avion. Je mettais cinq heures autrefois pour aller par la route d'Abidjan à Bouaké; il m'a fallu douze heures de chemin de fer cette année pour effectuer ce trajet.

Est-ce à dire qu'il ne faille pas faire confiance aux entrepreneurs routiers venus travailler en Afrique ? Pour le moment, certes non, et je sais qu'ils auraient sans doute beaucoup à dire pour leur défense. Mais, pour ce qui est de faire confiance au Plan routier lui-même, il n'en est pour moi plus question. Je suis certain que là, comme ailleurs, les ambitions démesurées que permettaient les extrapolations au tableau noir, seront déçues. Je suis sûr qu'il faudra revoir sinon les itinéraires, du moins les dimensions des chaussées. Partout, les prévisions de prix au kilomètre sont largement dépassées. Comme les crédits du Plan hélas ! maintenant que l'Afrique est équipée pour en faire usage, n'ont guère tendance à s'accroître, je pense qu'il faudra, si on veut réaliser, se contenter de visées plus modestes et j'espère que, l'an prochain nous ne parlerons plus de routes plus larges que longues, non pas certes parce qu'elles auront rétréci, mais parce qu'elles auront commencé de dérouler leur ruban par les savanes et dans la forêt, dans les plaines et aux flancs des montagnes.

Mais où en seront alors nos pauvres pistes d'autrefois ? Je n'ose y penser, Messieurs, cependant que je songe, avec une nuance d'amer regret, au temps béni où les routes africaines, avec des moyens certes par trop insuffisants, étaient entretenues. Ne pourrait-on pas recréer le corps des cantonniers, lui donner dans la masse africaine un certain prestige et y attacher, pour ce faire, des avantages particuliers attribués désormais aux seuls teneurs de porte-plume ?

* * *

J'ai retrouvé Yaoundé, au doux nom parfumé plus fraîche que jamais, parée de nouvelles maisons et de bâtiments administratifs accueillant fonctionnaires et services chaque année plus nombreux. Yaoundé, elle aussi, s'industrialise à un rythme moins désordonné que Douala, mais s'est

débarrassée, elle, déjà par la vertu d'un goudronnage systématique, de ses ornières et de ses nids de poule ;... sans omettre aussi la carapace de poussière rouge de latérite qui recouvrait toute la vallée et déparait cette charmante capitale dont il faut espérer qu'on ne l'assassinera pas à coups de gratte-ciels, agressifs aux croupes aimables de cette Auvergnate africaine.

V. — ABIDJAN

Au cours de ces trois mois, Messieurs, de bourlinguage à travers l'Afrique, j'ai pris dix-neuf avions différents. L'avion est, pour les passagers, le moyen de transport adapté à cet immense continent. Il me permet aujourd'hui, omettant mes escales de Cotonou et de Lomé, cependant elles aussi si pleine d'enseignements, de vous faire atterrir avec moi en Abidjan. En Abidjan, et pourquoi pas, Messieurs ? Je sais bien que nos confrères du quai Conti n'en seront point d'accord. Je sais bien que ce ne sont pas que des raisons d'euphonie qui ont imposé « en Alger » et « en Avignon ». S'il ne vous déplaît pas trop, Messieurs, atterrissons cependant pour un moment « en Abidjan », parce que « à Abidjan » c'est, n'est-il pas vrai, trop affreux à l'oreille !

Abidjan, sa vie, son effort, se comparent assez logiquement à Douala. Ce sont pourrait-on dire deux villes sœurs, malgré leurs situations géographiques très différentes. Villes jumelles, parce que leur développement n'a rien d'artificiel : il est commandé, dans l'un et l'autre cas, par les richesses de l'hinterland qu'elles desservent et parce que l'une et l'autre sont points de transit entre le transport terrestre et la voie maritime. Abidjan, à ce point de vue, jouit désormais d'un avantage incontestable sur Douala. Si cette dernière est largement en avance sur le chapitre de l'équipement portuaire, trois ou quatre vapeurs pouvant dès maintenant opérer à quais, si les capacités de magasinage sont sur les rives du Wouri, bien qu'insuffisantes déjà, infiniment plus conséquentes qu'en Abidjan,... il n'échappe pas aujourd'hui au visiteur tant soit peu averti, que cette dernière disposera bientôt d'un instrument portuaire absolument exceptionnel. Le « bouchon » de Vridi, que j'avais vu l'an dernier encore obstruer le canal, tant que se pour-

suivait le fascinage des berges, a désormais sauté, et j'ai eu une curieuse impression, en survolant la ville avant d'atterrir, de voir en lagune cinq cargos déchargeant en eau calme et profonde, sur des chalands, et à un rythme qui ravit l'armement... et le commerce.

Finies les sujétions de la barre, les jours de planche indéfinis, devant la vieille ruine du wharf de Port-Bouet. Au magasin des accessoires aussi sans doute la poésie des boats jouant aux équilibristes sur la crête des lames, mais il est assez de poésie dans la forêt tropicale pour qu'on n'ait pas trop à regretter celle-là qui se payait de tant de difficultés et d'arias.

Il reste beaucoup à faire et l'on s'en préoccupe. Certes, quelques incidents comiques n'ont pas manqué de marquer l'entrée des premiers vapeurs dans la lagune ! Cette vieille dame ronchonreuse qu'est la douane, depuis près de dix ans qu'on y travaille n'avait pas eu le temps, paraît-il, de prévoir cette modification à l'itinéraire des marchandises sur lesquelles elle fait peser la rigueur onéreuse de son contrôle... et l'on a failli ne pas pouvoir prendre le bénéfice de l'ouverture de la lagune parce que magasins et bureaux de la douane étaient imperturbablement demeurés à Port-Bouet. Le personnel affolé — et d'ailleurs insuffisant — courait dans tous les sens et des dialogues de sourds s'établissaient entre la Direction générale à Dakar et les Douanes locales pour obtenir les moyens nécessaires en vue de faire face au nouvel état de choses. Celles-ci d'ailleurs finiront par s'arranger, et tant bien que mal les premières marchandises furent débarquées en lagune.

Les quais de chalandage, les magasins sont déjà en voie de finition. Il faudra ensuite s'attaquer aux quais d'accostage définitif et au remplacement du pont vétuste qui relie encore la presqu'île à Petit-Bassam. Ne soyons pas trop optimistes. Disons, voulez-vous, que dans cinq ou six ans, la lagune d'Abidjan sera le meilleur port de la côte d'Afrique.

Il est réconfortant, n'est-il pas vrai, parmi tant de piétinements, de toucher du doigt une belle réalisation définitive comme le port d'Abidjan. Réussite qui fait honneur d'autant plus à la technique française que tous les calculs, toutes les prévisions de nos ingénieurs paraissent s'être vérifiés dans le déroulement des faits. Cela permet de

penser que les espoirs que l'on fonde sur la qualité du port seront eux aussi couronnés, que l'ensablement, si redoutable en Afrique, sera évité. Abidjan sera peut-être alors le seul port de la Côte Occidentale qui n'aura pas besoin d'être à grands frais dragué ; comme ce sera toujours le cas pour Lagos et aussi, malheureusement, pour Douala.

Petites ombres qui n'avaient pas été prévues au tableau, l'une triste et l'autre grave : l'augmentation de la salure de la lagune a mis le ventre en l'air, beaucoup de poissons qui constituaient la joie des pêcheurs et une appréciable ressource pour les maitresses de maison d'Abidjan... elle a provoqué également une recrudescence de tarets si redoutables aux forestiers qui étaient accoutumés d'entreposer leurs billés en lagune, parfois pendant de longs mois avant de trouver du frêt pour les charger. A vrai dire, l'accélération de la vitesse de rotation des navires parera, dans une grande mesure, ainsi que les nouvelles facilités de chargement, à ce grave inconvénient temporaire, il faut l'espérer.

On imagine difficilement l'heureux bouleversement que l'ouverture de la lagune va apporter dans l'économie de la Côte d'Ivoire :

- diminution du temps de stationnement des vapeurs, cela veut dire plus grande abondance, et probablement baisse de tarif des frêts (baisse de tarif qui devrait se répercuter sur toute la Côte) ;
- diminution des frais de manutention, du nombre de ruptures de charge, etc... ;
- considérable diminution enfin de la casse et du coulage, sinon des vols, dont on sait qu'ils sont, dans les prix de revient africains, l'un des éléments les plus effroyablement lourds..., et partant, baisse aussi des taux de primes d'assurance.

C'est dire, surtout pour les marchandises lourdes : ciment, fer à béton, machines délicates — et pour les produits pondéreux, l'économie que la Côte d'Ivoire peut espérer réaliser prochainement grâce à l'ouverture de son nouveau port

La construction, déjà très active, mais terriblement onéreuse là aussi, ne pourra qu'en prendre un nouvel essor, et l'on ne saurait que s'en réjouir. L'industrialisation, déjà

fort avancée — dans certains domaines peut-être trop — y trouvera de nouveaux encouragements.

Les voies d'accès, hélas ! au futur port ne sont guère à la hauteur de cet instrument de travail ; si le vieux chemin de fer — l'un des plus chers du monde — remplit toujours vaillamment son office, si les michelines doivent dès après mon retour (je n'ai pas de chance en effet, c'est toujours quelques semaines après mon passage que les choses sont destinées à s'améliorer)... si donc des michelines doivent remplacer le fameux « train léger » qui met douze heures à relier Abidjan à Bouaké... si les wagons-lits nous ont gratifiés d'un restaurant très largement convenable sur ce train..., il n'en reste pas moins que celui-ci n'est plus, au xx^e siècle, un instrument de transport de passagers. Alors, il y a les routes. Mais y a-t-il encore des routes en Côte d'Ivoire ? Pittoresque succession de ravines et de fondrières, le camion saute lourdement d'une éminence à un abîme, s'enlize, glisse doucement hors de l'ornière guide et va délicatement se coucher dans ce qu'il reste du fossé, répandant son contenu, hommes et marchandises, parmi les hautes herbes qui les recouvrent. On peut dire sans exagération, que toutes les routes sont pratiquement coupées à un trafic normal. Les bacs sont défaillants. Il faut trois jours pour passer celui qui commande la route de Bobo. Et, à défaut de prétentions sportives, la prudence et la sécurité d'arriver vous recommandent, là où c'est possible, de prendre le train. On sait d'ailleurs le très grave accident qui eut lieu, quelques jours avant mon passage : deux trains se télescopant par suite de la négligence d'un chef de gare et faisant de nombreuses victimes.

Au point de vue des transports, on est revenu, en Côte d'Ivoire, également à plus de 15 ans en arrière. Ah ! chers cantonniers africains, vous auxquels c'était paraît-il du travail forcé que de donner la charge d'entretenir à longueur d'année de trois à cinq kilomètres de route, moyennant un honnête salaire : à 300 jours ouvrables par an, cela faisait bien dix à vingt mètres de travail par jour, avec des moyens trop rudimentaires certes, mais... qui permettaient tout de même de gagner d'Abidjan, Bouaké en quatre à cinq heures d'un trajet sans histoire.

Et puisque nous parlons de Bouaké, seconde ville de la Côte d'Ivoire, centre de Baoulé, qui s'industrialise rapide-

ment, signalons que, depuis deux ans, cette importante agglomération en était toujours, lors de la visite que j'y fis, à attendre son escale aérienne. Pour gagner Bobo — route coupée par les pluies — dans le nord, il me fallut refaire 12 heures de chemin de fer vers le sud pour aller reprendre en Abidjan l'avion du Nord et survoler Bouaké et son terrain, qui attendait toujours à cette époque son homologation. Coïncidence sans doute, quelques jours après mon passage à Dakar, l'escale de Bouaké était chaque semaine, régulièrement fréquentée par Air-France. Il y a parfois, dans les capitales fédérales, mille kilomètres entre deux bureaux voisins qui échangent des notes à longueur d'années.

L'avenir économique de la Côte d'Ivoire est donc prometteur. La variété des ressources du territoire, la paix sociale et politique en cours de restauration par la vertu de l'autorité d'un Gouverneur qui connaît son affaire et a refusé d'abdiquer la France qu'il représente là-bas, l'ouverture du port, l'effort incontestable d'investissement dû à l'initiative privée, font augurer favorablement des années à venir pour ce magnifique territoire, pour peu que soient évités deux redoutables écueils encore :

1^o D'abord que l'on revienne sur la politique de restauration de l'autorité de l'exécutif que l'on a entreprise pour y rétablir l'ordre et la paix ; que l'on n'accepte pas d'entrer dans quelque louche et honteuse transaction avec les communistes et autres R. D. A. qui, sentant la partie perdue — car elle est perdue pour eux dans toute l'Afrique, et singulièrement en Côte d'Ivoire — font mine aujourd'hui de fausses conversions, abandonnant apparemment le communisme international sous le couvert d'un nationalisme local antifrçais. On connaît l'antienne et le State Department vient d'apprendre à ses dépens, par dix échecs successifs de sa politique dans le sud-est asiatique, que loin d'être antinomiques du communisme, les fraîls verts de nationalismes locaux insuffisamment mûris, sont, de ce dernier, l'auxiliaire majeur. Certains politiques français, sans l'avouer en face, sont tentés de se laisser séduire par cette manœuvre afin de conquérir des voix aux prochaines élections. Qu'ils y prennent garde : non seulement, ils n'y gagneront rien et s'amenuiseront au profit de leurs nou-

veaux catéchumènes, mais encore ils condamneront définitivement, dans ces pays d'Afrique auxquels elle a déjà tant donné, l'autorité, le prestige et l'action même de la France ;

2° Et ensuite, il est indispensable que l'Africain de la Côte d'Ivoire, développant ses besoins, ne considère plus son bulletin de vote comme un moyen suffisant d'existence. Les prix des produits essentiels de la Côte d'Ivoire : café et cacao, sont dangereusement élevés sur le marché mondial. Il faut, sur ces prix, prélever une réserve au bénéfice ultérieur du producteur, lorsque les cours baissant inéluctablement, celui-ci sera furieux et découragé qu'on ne lui achète plus sa récolte aux prix excessifs auxquels il était habitué.

Voyons ! De 12 frs le kg., prix payé au producteur en 1948, le café est passé à plus de 100 frs le kg. en 1950. Il a presque décuplé en deux ans. On ne prétendra pas que le prix des marchandises de consommation indigène a subi, dans le même laps de temps, une hausse comparable !

Je sais bien que l'expérience des caisses de péréquation ou de compensation, dans le passé, n'a pas été des plus encourageantes. Non seulement, les sommes amassées dans ces caisses de réserve n'ont pas toujours servi à des travaux ayant une utilité directe pour le producteur qui en faisait les frais,... non seulement elles n'ont pas eu à servir, en raison de la hausse à peu près constante, à pallier des baisses de cours,... mais le plus souvent, elles se sont perdues dans le gouffre des dépenses générales des insatiables budgets locaux, lorsque — hélas ! qu'on se souvienne du sort des milliards de la caisse du cacao — la métropole ne se les est pas appropriées scandaleusement pour le plus grand profit des industriels importateurs en France !

C'est pourquoi — croyant très fermement à la nécessité de ces caisses de soutien — je pense que la gestion devrait être confiée non plus aux Administrations de l'Etat, mais, sous l'égide des Chambres de Commerce et d'Agriculture par exemple (où sont représentés les planteurs autochtones et européens) à des organismes dotés de l'autonomie financière, seuls habilités à disposer de leurs fonds, et totalement indépendants des assemblées politiques, fussent-elles locales.

Qu'on juge de l'excessive circulation monétaire résultant

des prix des produits par la thésaurisation dans un pays comme la Côte d'Ivoire. Lors de la dernière traite, sur 5 milliards mis en circulation à son début, 3 milliards seulement en fin de traite sont rentrés dans les caisses de l'Institut d'émission. Au cours de la traite de cette année, 4 milliards sont rentrés sur les 7 mis en circulation et l'on escompte à ce rythme que la traite qui va s'ouvrir verra une thésaurisation de 5 milliards sur les 10 qu'il va falloir mettre à la disposition de l'économie de la Côte d'Ivoire. Sur trois ans, 10 milliards de Frs C. F. A. auront ainsi été thésaurisés par le producteur. Pourquoi, voudriez-vous, dans ces conditions, que l'Africain vise à intensifier son effort, puisque ses besoins sont, dans l'ensemble, plus qu'amplement satisfaits ?

Inutile d'insister sur la gravité de cette situation lorsqu'on sait les nécessaires vertus du travail dans l'évolution que nous cherchons à promouvoir. Et quel affreux retour de flamme, avec toute l'agitation politique qu'il ne sera que trop aisé de greffer à nouveau là-dessus, lorsque la tendance des prix s'inversera !

Des exemples ? Ils abondent. Un de mes amis, en tournée dans l'Indénié, avec son fusil de chasse, se voit offrir par un chef de village, pour celui-ci, 500.000 frs sortis de la terre battue de la case, en billets crasseux.

Le Gouverneur ne me racontait-il pas qu'un groupe de villages de la même région cacaoyère s'était cotisé pour acquérir à ses frais, en vue de l'entretien de ses routes, un motorgrader que l'Administration était impuissante à mettre à la disposition de la subdivision. Phénomène plus encourageant encore, dans ses intentions du moins, que celui que traduit, dans tel autre village d'une région caféière, la construction spontanée, par les naturels du crû, d'un dispensaire et d'une salle de classe dont ils étaient privés jusqu'alors.

C'est dire en même temps qu'il n'est pas impossible d'amener l'autochtone à satisfaire des besoins nouveaux. Ce qui surprend, c'est cependant sa réticence à édifier, sur l'excédent de ses recettes, des habitations convenables. La question est ici plus complexe qu'il n'apparaît d'abord. Seul, l'évolué commence à attacher quelque prix à son logement. Encore, le plus souvent, l'entretien de celui-ci laisse-t-il singulièrement à désirer. J'ai visité en A. E. F.

des logements excellents, mis à la disposition de certains évolués par l'Administration locale. Bien peu, après quelques mois d'occupation, étaient encore décents. Mais, d'une part, l'évolué considère dans une large mesure que le Blanc est là pour lui faire cadeau d'un logement convenable et bien souvent, d'autre part, il attache plus de prix à son aspect extérieur, au prestige qui s'attache à sa façade, qu'à son réel confort intérieur.

En outre, en brousse, le souci du logement est à peu près inexistant. Que des planteurs construisent pour leurs manœuvres des villages en dur aux maisons plus spacieuses que les paillotes auxquelles ils sont accoutumés, vous y verrez bientôt installer cabris et poulailler, tandis que le propriétaire et sa famille se réinstalleront eux-mêmes dans les paillotes traditionnelles, constamment enfumées à défaut d'aération par le feu de bois qu'on y entretient, par terre, en permanence.

J'ai vu, sur une plantation de Côte d'Ivoire, la grande case en dur construite pour la famille d'un gardien. Beaucoup trop spacieuse et aérée, sans doute, puisqu'il y avait été transporté une grande caisse ayant servi à emballer une auto, et dans laquelle toute la famille s'était entassée, laissant le reste de la case au bénéfice de son bétail domestique.

Il sera sans doute longtemps encore difficile de donner le goût du logement à la masse africaine... encore plus difficile de déterminer le type de maison qui lui agréera, cependant qu'il se concilie avec les règles élémentaires de l'hygiène. Le moins d'ouvertures elle aura d'ailleurs sur l'extérieur, du moins dans les régions animistes, le moins de chances auront les esprits maléfiques d'y entrer exercer leurs ravages.

VI. — BAMAKO

Mais n'est-ce pas assez nous promener au jardin des réflexions sur Abidjan et sur la Côte d'Ivoire, hors duquel au demeurant je m'excuse de m'être parfois laissé entraîner. Je voudrais maintenant vous soumettre une autre série d'observations groupées autour de ma reprise de contact avec une autre capitale : Bamako, et avec la brousse soudanaise.

L'une et l'autre nous fourniront l'image éclatante de l'un des phénomènes qui, si l'on n'y prend garde, seraient de nature à compromettre l'harmonieuse évolution de l'Afrique Noire. Sous une pluie battante — les pluies ont pris en A. O. F., cette saison, à peu près partout l'allure d'une catastrophe — je suis monté, comme chaque année, sur la colline de Koulouba. De la terrasse du nouveau château d'eau, le visiteur a, sur la ville, une vue superbe. Vous connaissez le charme de Bamako la rouge, mollement étendue parmi les flamboyants et les manguiers sur la rive gauche du Niger. J'embrassais avec le plaisir que donne la tendresse cette vue aimée et m'avisai d'un certain trouble à l'aspect des cinq énormes bâtisses qui sont, à Bamako, l'œuvre essentielle du plan. S'érigeant non loin les uns des autres dans la plaine qui sépare le chemin de fer de Koulouba, les étages montent de ces cinq édifices, qui sont presque terminés d'ailleurs, et constitueront le lycée de jeunes filles, le lycée de garçons, l'Institut du trachome — dont le 3^e étage inutile, aux dires du Service de Santé lui-même, fût le prix onéreux du voyage d'un Ministre —, le Collège technique et l'Ecole professionnelle. Un peu navré par le trouble qu'apporte à l'esthétique de la cité couchée auprès de son maître, le Niger, cette nouvelle ville débout, je me repris aussitôt pour me réjouir de tout mon cœur de ce remarquable effort culturel et sanitaire.

En hâte redescendu de son éminence, je visitai les nouveaux immeubles et fus à nouveau surpris et ravi du luxe dans lequel ils avaient été conçus. J'évoquai les souvenirs de Montaigne au collège de Guyenne et me pris à penser que j'aimerais bien que mes enfants eussent à Paris des établissements scolaires aussi luxueusement agencés. C'est vraiment remarquable et j'ose espérer que les jeunes étudiants soudanais, qui auront le privilège de faire là-dedans leur apprentissage de la vie, manifesteront moins de propension à la grève politique que leurs actuels devanciers.

Derechef et toujours sous la pluie, je gagnai la Chambre de Commerce — toujours si accueillante et informée de tout ce qui touche à la vie économique du pays — afin de consulter les dernières statistiques de production et d'exportations du Soudan... Force me fût alors de constater que l'une et les autres étaient en péril. Production déclinante sur tous les tableaux (produits vivriers exceptés, Dieu

merci !), exportations en recul sur tous les produits. Me souvenant alors des routes coupées, des ponts démolis, au point que le Gouverneur a dû fort sagement, après l'enlèvement dont il fut la victime, interdire provisoirement toute circulation routière, je me pris à me demander si les énormes dépenses du Plan, en matière culturelle et sociale, n'eussent pas gagné — si heureuses qu'elles soient en elles-mêmes — à s'équilibrer davantage au bénéfice de l'économique. Car, enfin, si en outre de ces collèges et de cet Institut, on poursuit au Soudan l'effort de construction de nombreux logements pour fonctionnaires européens et autochtones — et nul là encore n'y applaudit plus fort que moi — et à supposer que les dépenses du Plan finissent par être considérées comme faites à fonds perdus, il faut tout de même envisager les dépenses dans les années à venir, qu'entraîneront l'entretien et l'exploitation de ces réalisations magistrales.

Or, je n'ai pas vu grand progrès en matière économique. J'ai trouvé au Soudan des entreprises en sommeil ou en difficultés, un réseau routier réduit à *quia*, une production en régression, servie par un chemin de fer dont l'on reconnaît volontiers les améliorations, mais dont les tarifs demeurent parmi les plus chers du monde, condamnant pour ainsi dire le territoire à un repliement sur lui-même, fort éloigné du but que l'on s'était autrefois assigné pour lui.

Oui, je sais bien, il y a le pont sur le Niger : j'en ai vu la première pierre symbolique, scellée solennellement par Monsieur le Président de la République dans un grand enthousiasme des populations qui lui firent fête..., mais la pierre est toujours là, toute seule sous la pluie, à côté d'une pancarte où le visiteur lit avec une certaine fierté : « *Pont Vincent Auriol* ». Il y a la pierre, il y a l'écriteau, mais où est le pont ? De méchantes langues prétendent qu'il figure cependant au budget du Soudan pour une somme annuelle de 3.000 francs, destinée à l'entretien de la pierre et de la pancarte. Nous ne les croyons pas, bien sûr ! Il n'en reste pas moins vrai que les travaux, depuis le voyage du président, en sont demeurés là. A vrai dire, il est permis de se demander quelle sera la rentabilité d'un tel ouvrage. Et au surplus, s'il doit jamais se faire, on se demande aussi pourquoi on en a fixé le tracé à l'endroit même du fleuve où

ses fondations seront le plus difficile à poser, d'autant que quelques centaines de mètres en amont existe une chaussée rocheuse presque découverte aux basses eaux, qui constituerait une assise idéale pour un tel ouvrage.

Tout ceci pour exprimer, sans acrimonie, mais très sérieusement, les appréhensions qu'on peut avoir des conséquences pour les budgets de certains territoires, du défaut d'harmonie entre les dépenses de stimulation de la production et les investissements qui seront eux-mêmes, du moins à court terme, des sources de dépenses nouvelles. Une série de piqûres peut être favorable à la croissance, mais celle-ci n'est jamais consolidée que par un régime alimentaire solide et substantiel.

Alors, dépêchons-nous, tout en continuant le travail si heureusement entrepris, d'équilibrer les investissements du Plan de telle sorte que la productivité des uns, élargissant l'assiette territoriale d'une fiscalité devenue effroyablement lourde déjà, permette d'assurer les dépenses provoquées par les autres.

Bamako, au demeurant, est désormais dotée d'un aéroport de grande classe ; malgré le prix prohibitif des matériaux de construction, les maisons se multiplient dans la belle cité soudanaise ; d'intéressants travaux de retenue d'eau et d'irrigation ont été entrepris dans le pays. Il faut les multiplier et, si l'on veut tirer parti des possibilités d'accroissement de la production qu'ils provoqueront, il faut dans le cadre de la solidarité des territoires de la Fédération, aménager les tarifs du chemin de fer dont le long ruban de 1.300 kilomètres commande la vie économique de ce territoire.

Que dire enfin de la lenteur désespérante de l'équipement du port de Koulikoro, dont les modestes quais ne sont toujours pas bétonnés, cependant qu'ils soient le point de transit obligatoire de toute la vallée du fleuve. Comme le Gouverneur voulait bien le reconnaître auprès de moi, auquel je m'ouvrais de mes appréhensions concernant l'avenir du Soudan : « Il faut désormais, dans un pays où « plus encore que de social et de culturel on a fait de « politique, avant tout se préoccuper désormais de l'économique, trop négligé jusqu'à présent. »

Ce n'est pas sans intérêt que l'on suivra la reviviscence de l'Office du Niger, dont les nouveaux colons paraissent

avoir, mieux que les premiers, compris l'intérêt de prendre ce qu'on leur offre pour se fixer au sol. La récolte de riz peut y être assez considérable. Là encore, il faudra assurer le rendement des investissements et l'exportabilité de la production excédant les besoins du crû. Aux prix actuels semble-t-il, de cette production, et malgré des tarifs relativement avantageux du chemin de fer, celle-ci a de la peine à concurrencer au Sénégal les riz d'Indochine récemment importés. Ceci n'aura peut-être qu'un temps. Je ne reviens d'ailleurs pas sur l'opinion que j'ai maintes fois exprimée sur l'erreur fondamentale qui fut le principe même de l'Office. Ces dépenses ont été faites. Elles eussent été, autrement appliquées, infiniment plus productives. Il ne faut pas renoncer à tirer de cet investissement ce qu'il en peut finalement être tiré.

VII. — DAKAR

Et puis, après avoir atterri, pour ainsi dire dans les flots du Sénégal, à Kayes menacée d'inondation (il n'a pas plu à ce rythme depuis 1905, m'a-t-on dit), trois heures de vol m'ont, une fois de plus, amené à l'aérodrome de Yoff. L'après-midi même, entre les averses, je commençais à reprendre contact avec la ville impériale, la ville aussi la plus bruyante du monde. Le rythme de la circulation y est devenu déconcertant. Il ne faut jamais mettre entre les mains d'un Africain un quelconque avertisseur sonore, si l'on ne veut risquer l'assourdissement; avez-vous remarqué, Messieurs, combien plus que ses confrères européens, un mécanicien africain aime à jouer du sifflet, combien un pilote noir aime à faire vrombir la sirène dont il a le maniement, un conducteur de train à sonner de la trompette; les cochers de fiacre de Dakar abusent nettement de la trompe dont ils ont conquis le monopole dans la cité et leurs collègues chauffeurs ont en permanence le pouce appuyé sur le klaxon... Tout cela fait un tintamarre étourdissant, l'embouteillage des artères de la ville en justifiant, dans une certaine mesure, la cacophonie. Les rues de Dakar sont devenues trop étroites pour canaliser le sang tumultueux de l'activité qui s'y déploie avec frénésie. Ce n'est plus une ville, c'est un immense chantier que cette cité mammifère où, au pied

des mamelles, se multiplient les « Nichonville », qui sont l'une des manifestations de la politique du logement qui s'y déploie. Nichonville, parce que ces nouveaux villages, qui s'édifient à Fahn autour du pont E, sont constitués de mamelons juxtaposés de ciment soufflé sur les treillages métalliques desquels le matériau est ensuite pulvérisé jusqu'à l'obtention de l'épaisseur voulue. Mamelon isolé dans certaines agglomérations, mamelons jumelés bordés d'un soutien-gorge en forme de pergola dans d'autres; le phénomène n'est pas rare désormais du mamelon triple, qui défie toute comparaison, lui, dans l'ordre anatomique.

Mais cette architecture originale, dont je ne suis pas assuré pour ma part de la pérennité, — à moins que la technique ne s'en améliore encore — est loin d'être la seule en usage : jaloux de Casablanca, Dakar lance deux gratte-ciels pour le moins à la rencontre des étoiles. La cathédrale est désormais noyée — et l'on ne peut pas dire que ce soit dommage — parmi un océan d'édifices qui la surplombent. Et des villas de types divers pour Européens et pour Africains emplissent les lotissements autour de la ville.

On remarque, au demeurant, que cette immense gésine immobilière porte essentiellement sur le logement. L'édifice public sans doute le plus important qu'il m'ait été donné de visiter, c'est la maison des étudiants africains : 400 lits entourés d'un confort remarquable, de salles de jeux, de bibliothèques, de salles de récréation, groupées autour d'une immense cour qui fait penser aux collèges oxfordiens. Le caducée de mosaïque, figurant dès le vaste vestibule, fait penser que l'édifice sera consacré spécialement à la Faculté de médecine. Comment d'ailleurs, en droit, l'édifice passera-t-il du Service de Santé auquel il paraît appartenir, au service de l'enseignement ? Personne, pour le moment, n'en paraît rien savoir. Quoi qu'il en soit, le bâtiment loge surtout des fonctionnaires qui se déclarent enchantés du luxe nouveau qui les entoure.

On ne saurait dire, d'ailleurs, que la tenue générale de la ville se soit améliorée. Elle ne s'est pas davantage négligée, cependant que, commençant d'être inquiète, peut-être parce que les élections approchent, des conséquences financières des prébendes délibérément installées à la mairie, la municipalité paraisse s'être décidée à purger pro-

gressivement la liste des prébendiers, sorte de clientèle politique locale dont les fonctions, souvent mal définies, consistent essentiellement à passer à la fin du mois recueillir sa petite part de l'immense gabegie de propagande politique. Treize cents de ces « clients » venaient d'être rayés de la liste des parties prenantes municipales, lors de mon passage : la ville ne s'en portait pas plus mal. On ne saurait qu'encourager l'assainissement du permanent scandale dont tout le monde savait qu'il avait son siège à la mairie. C'est ainsi que, si j'en crois les précisions qui m'ont été données à Dakar, mais que je n'ai pas eu le loisir de contrôler, les importantes fonctions des gardiens des urinoirs de Gorée (6.000 fr. C. F. A. par gardien : ils sont trois ; plus un gardien-chef 12.000 fr. C. F. A.), pourraient être, sans grave inconvénient semble-t-il supprimées. On pourrait même affecter partie des économies ainsi réalisées en revoyant l'indemnité affectée au médecin qui soigne les insulaires.

Dans l'ensemble, les salaires sont devenus prohibitifs ; j'ai pu, sur le chemin de mon retour vers la métropole, vérifier qu'ils étaient très supérieurs aux salaires correspondants en Afrique du Nord. Inutile d'insister sur le handicap que ces salaires font peser sur les prix de revient de l'industrie dakaroise, ce qui explique dans une grande mesure les difficultés de placement éprouvées de certaines de ses productions sur le marché mondial.

Heureusement pour la construction que le bas prix du ciment compense en partie des salaires excessifs. On se demande, si le ciment était aussi cher qu'à Bouaké, Bobo ou Bamako, ce que pourraient coûter des gratte-ciels comme ceux du Crédit Foncier ou du Comité du Commerce extérieur, des hôtels comme la Croix du Sud qui se termine et l'hôtel de Yoff dont les travaux vont commencer bientôt, l'immeuble du Grand Conseil ou celui des Chargeurs Réunis.

De nouvelles boutiques ont marqué sur place l'effort du commerce, boutiques coquettes où la spécialisation commence d'apparaître avec l'ascenseur. De plus en plus, je pense que cette spécialisation se fera jour en Afrique, ce qui ne manquera pas de donner au « commerce » traditionnel un aspect très différent de celui sous lequel, si longtemps, il vendait dans la même boutique, depuis des

tracteurs à chenilles et des canots automobiles, jusqu'à des épingles de sûreté, en passant par toute la gamme des tissus, des articles d'alimentation et de la quincaillerie.

Le seul important effort, par contre, qui se décèle pour augmenter le potentiel économique du pays — car, pour le reste, l'appareil industriel de Dakar m'a paru sensiblement le même que l'an dernier —, c'est la mise en exploitation des phosphates de Thiès par une grande Compagnie française spécialisée. Les gisements prospectés sont importants et portent sur des phosphates de chaux, dont l'exportation atteindra 150.000 tonnes dès 1951, et sur des phosphates d'alumine dont aucune exploitation n'a cours dans le monde depuis qu'à la fin du ^{xix}^e siècle, les Américains ont abandonné le gisement qu'ils avaient longtemps exploité dans une île de l'Atlantique, située en face des Guyanes. Une usine a donc été construite en France, usine-pilote qui mettra au point le traitement du minerai et permettra de déterminer si l'exploitation est rentable. Une réponse positive de ces expériences serait d'autant plus intéressante pour le Sénégal que les gisements reconnus, sinon prospectés, apparaissent considérables. Le phosphate de chaux, destiné à l'exportation vers l'étranger, se présente sous forme très finement pulvérulente, tandis que le phosphate d'alumine, pour lequel il y a lieu — il est très riche — de recréer un marché, sous forme de blocs rocheux. Le stérile est malheureusement important, mais l'exploitation est facile, la situation géographique sur le chemin de fer, favorable à l'exportation. La Compagnie exploitante va recevoir ses propres wagons incessamment. La question qui reste à résoudre est celle du matériel d'embarquement et de stockage au départ de Dakar. Les quantités à manutentionner sont relativement faibles dans l'immédiat, du moins quand on pense que Casablanca voit passer chaque année, par les appareils de chargement, près de trois millions de tonnes de phosphates. Ici, en raison de la nature différente des deux minerais, il faudra en outre double installation. On voit que le problème n'est pas des plus aisés à résoudre.

En dehors de cette importante expérience, le Sénégal demeure toujours dangereusement axé sur la seule arachide. Les graines étaient mises en terre lors de mon passage. Les pluies, exceptionnellement abondantes, étaient

favorables à la germination, mais il ne faudrait pas que ce régime se poursuivit trop longtemps. Il est toujours très difficile de prévoir ce que sera une récolte d'arachide. Les pronostics s'en sont presque toujours révélés faux. Toujours est-il qu'après de sérieuses craintes, le raffermissement des cours mondiaux permettra probablement, le marché local de l'arachide ayant été rendu à la liberté, de payer au cultivateur un prix égal à celui de l'an dernier, soit 14 fr. 50, cependant que la péréquation des transports soit, elle aussi, supprimée. Prix, à mon avis, dangereusement exagéré par lui-même, et qui sera générateur probablement de revendications de salaires et, partant, d'inflation, si l'on n'y prend garde. Que les défenseurs du franc africain — et l'on sait que j'en suis — fassent attention à la situation qui se crée ainsi en Afrique française à la faveur des cours mondiaux des produits coloniaux, dont l'effet monétaire se conjugue avec celui des dépenses locales du Plan.

* *

J'en ai terminé, mes chers confrères ; j'ai été effrayé, je vous l'avoue, lorsque je me suis pris, sur l'avion qui me ramenait finalement en France après avoir rapidement été tâter le pouls du Maroc et de l'Algérie... à relire l'amas des notes que j'avais accumulées pour vous au cours de ces mois de voyage, à douter que vous ayez la patience de vous les entendre raconter.

Votre patience fut grande au contraire et votre attention : permettez-moi de vous en exprimer ma gratitude, non pas tant pour moi-même, mais pour cette Afrique noire française à laquelle, comme beaucoup d'entre vous, j'ai consacré ma vie. L'autorité de l'Académie ajoute au retentissement des réflexions qu'elle a bien voulu faire siennes en ce jour et je vous en sais gré.

J'ai le sentiment de vous avoir raconté trop de choses, de vous avoir proposé, pêle-mêle, trop d'idées dont la définition laisse encore à désirer. J'espère du moins que, de cette diversité, vous aurez recueilli cette impression qu'il n'y a pas pour l'Afrique française de solution de confection. Chacune des entités dont elle se compose demande un habit sur mesure. L'Afrique ne saurait s'accommoder de l'uniforme, surtout lorsque cet uniforme doit être coupé à la métropole

par des tailleurs qui ignorent tout de leur lointaine clientèle. Que nos couturiers du Parlement nous proposent des modèles, mais qu'ils laissent à ceux qui connaissent l'Afrique et ses problèmes le soin de choisir et de retoucher selon l'âge, la taille, la structure ou le type de ceux qui savent avoir encore longtemps besoin de la France pour les vêtir.

En Afrique, l'uniformité, plus que partout ailleurs est criminelle ! La récente réforme judiciaire, qui n'a pas fini d'exercer ses ravages, nous en donne un exemple particulièrement frappant. Nos méthodes doivent composer entre le pragmatisme et l'idéologie. Elles doivent partout être neuves et partout aussi adaptées au milieu et au moment des hommes, puisque, aussi bien n'est-il pas vrai, c'est une œuvre essentiellement humaine que la France poursuit parmi les peuples si différents d'elle qui se sont à elle confiés.

« La tradition, a dit un penseur contemporain, est une histoire écrite uniquement en têtes de chapitres — il faut les lire et les comprendre. Et puis aller au delà ».

Avec le philosophe, je vous invite, mes chers confrères, à conduire l'Afrique française avec sagesse, mais avec détermination, au delà des traditions qui, valables pour notre pays, n'inspireront valablement la promotion africaine que si, acceptées par les Africains, ceux-ci, eux-mêmes, concourent à leur adaptation et que si nous savons les dégager des préjugés de doctrine et de toutes les scléroses qui risquent d'altérer un pur amour qui se donne !

M. le Président MICHEL-CÔTE. — Mon cher confrère, je suis absolument certain d'être l'interprète de toute notre Compagnie en vous remerciant d'être toujours aussi précis, de nous apporter des vues si vivantes de votre dernier voyage, qui nous ont fait pénétrer la psychologie de l'autochtone, surtout vis-à-vis du travail.

Qu'il me soit permis d'apporter ma pierre à votre conclusion, ou à votre exposé sur le travail, que je viens de recueillir à Madagascar tout dernièrement. Un brave malgache me disait que son grand-père m'avait bien connu, et nous parlions de cette question du travail, si brûlante pour Madagascar où les routes se dégradent, où l'on ne peut plus rien sortir de l'île, le riz, par exemple. Et je me rappelais ce que m'avait dit un jour notre Secrétaire perpétuel des propos anciens qu'il avait recueillis sur la même question. Et ce brave malgache me répétait ce que m'avait rapporté M. Grandidier. « Tu nous dis travailler, c'est bien, mais travailler, c'est la fatigue ; or, le médecin dit toujours : fatigue, c'est maladie. »

Que répondre à cela ? Je n'ai rien répondu, mais je suis heureux

que vous nous apportiez encore des arguments plus forts sur cette question du travail qui, vraiment, est très difficile à résoudre.

D'un autre côté, vous nous avez parlé de Brazzaville et de son développement. Permettez-moi de vous rappeler un vieux souvenir. J'avais été délégué pour obtenir, — ce que je suis arrivé à faire — des crédits pour l'étude du chemin de fer de Brazzaville à Pointe Noire ; et là, j'ai soulevé une tempête effroyable du côté de nos amis belges, de M. Franqui notamment qui voyait, semblait-il, cette concurrence de notre chemin de fer de Brazzaville à Pointe Noire au petit tortillard — que j'honore, du reste, puisqu'il a été le premier — de Léopoldville, d'un fort mauvais œil. Et je me souviens que je disais à M. Franqui de mettre sa voie au moins à 1 mètre, sinon nous étions obligés de faire la nôtre. C'est après des péripéties extraordinaires que le Parlement a fini par voter 450.000 et quelques milliers de francs de crédit pour l'étude du chemin de fer. Il y avait une étude qui avait été faite par le Commandant Mornet, mais les constructeurs ne pouvaient pas s'engager sur une étude aussi sommaire.

Je dois dire que j'étais assez sceptique quand je plaçais cette cause ; et je craignais que la réussite ne vienne pas couronner ces initiatives.

Je suis de cet avis qu'on ne voit bien qu'avec ses pieds, et mon souhait est que vous continuiez à retourner là-bas, dans votre domaine, pour nous apporter encore vos appréciations si justes et si vivantes.

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE ANCIENNE
DE LA SÉNÉGAMBIE

par M. Jean VUILLET

Il semble que les africanistes n'aient pas attaché aux travaux du Dr Jouenne sur les monuments mégalithiques du Sénégal tout l'intérêt qu'ils présentent au point de vue des recherches historiques. Avant de développer les considérations qu'ils me suggèrent, je rappellerai, aussi sommairement que possible, les conclusions tirées de ses observations par l'auteur cité.

Abstraction faite d'une station signalée par le capitaine Duchemin (1) à Kouanko, sur la rive sud de la Gambie, la contrée où se rencontrent ces monuments s'étend sur 250 km. environ de longueur et 70 à 80 km. de largeur, entre le fleuve, au Sud, et une ligne brisée atteignant le Saloum au Nord et passant par Nioro du Rip, Delbi, Lampour, Koussanar, Tamba-Kounta et Génoto, où elle rejoint la Gambie. A l'intérieur de ce périmètre les stations sont toutes placées sur les bords de thalwgs entaillant profondément le plateau qui borde la rive nord de la Gambie. Exception faite pour le Saloum, ce sont des affluents temporaires apportant au fleuve les eaux de pluie de l'hivernage.

Les mégalithes en question sont des blocs de latérite toujours taillés, soit en forme de blocs quadrangulaires arrondis sur les arêtes, soit en hautes colonnes grossièrement cylindriques. Ils peuvent être isolés ou groupés sur un espace plus ou moins vaste. Le plus souvent ils sont rangés en cercle, formant des sortes de cromlechs de 3 à 10 m. de diamètre et composés de 6 à 24 blocs. La hauteur de ceux-ci est de 80 cm à 1 m. 30, avec un diamètre de 40 à 70 cm. Généralement ces pierres encerclent un tumulus pouvant atteindre 1 m. de flèche. Le plus souvent l'on remarque à 1 à 3 m. à l'est du monument une rangée de pierres plus hautes, alignées N. S. Le Cap. Duchemin a donné à ces rangées de pierres le nom de lignes frontales. Elles cons-

tituent selon le Dr Jouenne une des caractéristiques principales des cromlechs du bassin de la Gambie une autre étant l'absence de dolmens, exclusive de toute parenté avec les monuments druidiques.

D'autres types se voient encore. On trouvera dans le dernier mémoire publié par Jouenne, une liste descriptive des 125 stations reconnues et une carte indiquant l'emplacement de chacune d'elles (2).

En outre, de ceux faisant partie des tombelles, on voit, dans certaines stations, des menhirs dénués de caractère funéraire et paraissant plus spécialement affectés au culte. Ceux-ci délimitent parfois, sur la partie la plus élevée du terrain, un polygone de forme variable suivant le relief, d'où l'on pouvait suivre facilement le déplacement des astres. Dans la région de Bao-Bolong tout au moins, la plupart d'entre eux portent un disque saillant moins large que le corps du mégalithe, se détachant sur la face supérieure et dans lequel Jouenne voit la figuration du soleil. Parfois le disque est remplacé par une demi-sphère. A Goudio, en Gambie anglaise, les menhirs sont terminés par une boule. Je note que l'un des trois de ce type figurés page 330 est incliné à 45° comme l'emblème de Siva, les deux autres étant couchés (2, p. 329 pl. I et p. 330 fig. 4). « La profusion de ces sculptures et le manque total d'utilité pratique — écrit Jouenne —, leur présence en des endroits choisis, sur des pierres remarquables par leur emplacement, leur dimension ou leur forme, nous démontrent de toute évidence qu'il s'agit là de symboles religieux; et que peuvent représenter dans la brousse sénégalaise un disque, une demi-sphère ou une boule, sinon le disque d'un astre, lune ou soleil? Mais bien certainement il s'agit de ce dernier en raison des orientations et de l'architecture des lignes frontales » (2, p. 331).

Dans la même région que les menhirs, se rencontrent des dalles de latérite ainsi que des blocs de roche à surface supérieure plane, parfois mobiles, dans lesquels ont été creusés des bassins, des sillons, de forme, de dimension et d'orientation diverses. Jouenne, après avoir examiné très attentivement un grand nombre de ces gravures, a pensé pouvoir les grouper en systèmes, représentant, soit des calendriers solaires donnant les positions du lever de l'astre, parfois tous les quinze jours et même toutes les se-

maines pendant tout le cours de l'année ou à une époque déterminée, soit des cadrans solaires désignant certaines heures du jour, peut-être celle des prières journalières.

Je ferai remarquer ici que l'existence d'un culte solaire dans la région des mégalithes n'aurait été aucunement incompatible avec celle d'une religion lunaire, les deux cultes ayant parfois marché de front, comme c'était le cas à Assur, où le sanctuaire de Sin-Shamash était un temple double, ne possédant qu'un portail, partagé à égalité entre les deux divinités bien que dans le panthéon, l'une (Shamash), le soleil, fut le fils de l'autre (Sin), la lune, nous dit André Perrot (3, pp. 222-23-24).

Pour ce qui concerne les rôles assumés respectivement par Shamash et Sin en astrologie, je me contenterai de citer le passage suivant de l'ouvrage d'Edouard Delorme *Les Religions de la Babylonie et de l'Assyrie* :

« Il était inévitable qu'un lien étroit s'établît entre l'observation des astres et le calendrier qui donne la mesure du temps par rapport au mouvement des dieux sur la voûte céleste. L'année qui commençait tantôt à l'équinoxe d'automne, tantôt à l'équinoxe de printemps suivant les lieux et le temps, était régie par Shamash, le Soleil, qui fixait aussi la durée du jour. Sin, le dieu de la lune, indiquait le début du mois, le commencement et la fin de la semaine, la fin du mois. Le mois intercalaire permettait de faire concorder le cycle lunaire et le cycle solaire, en ajoutant à la date voulue, trente jours aux douze mois de trente jours qui composaient l'année ordinaire » (4, p. 288).

Le même auteur nous dit encore, au sujet des présages :

« Le mois de l'année a son importance : les présages généralement funestes, diffèrent suivant que l'éclipse a lieu en Nisan, Jyar, Siwan, etc. Les éclipses du soleil ne sont pas moins redoutables que les éclipses de lune. Le halo ne passait pas inaperçu. On le signalait autour de la lune et parfois autour du soleil... On a constaté depuis longtemps que les présages, tirés du soleil sont beaucoup moins nombreux que ceux tirés de la lune. C'est que le soleil est moins sujet aux métamorphoses que l'astre des nuits qui change d'aspect tout le long du mois. Il faut noter aussi que l'observation du soleil est beaucoup moins facile que celle de la lune, qui n'éblouit pas le regard » (4, p. 286).

* * *

Les fouilles de tombelles, presque stériles dans la région de Niani-Marô, ont donné de nombreux fragments d'os ayant tous subi l'action du feu, dans celle du Bao-Bolong. L'état d'un crâne mis à jour à N'Diao a permis une mensuration : l'indice trouvé, 75,5, fait ranger cette pièce parmi les sous-dolichocéphales. Différents détails anatomiques ont fait penser à Jouenne que les constructeurs des tombelles appartenaient à une race autochtone. Je n'insisterai pas sur cette conclusion bien hâtive. Je noterai cependant que l'indice céphalique 75,5 est donné par L. Aujas pour les Sérères (5, p. 295).

Des débris de poteries de formes variées, un bracelet de cuivre jaune, une pointe de flèche en fer et un fer de lance, semblent témoigner d'une ancienneté ne remontant pas au delà du 1^{er} millénaire avant J.-C. Ni arme ni outil de pierre n'ont été trouvés.

Selon Jouenne, le peuple qui a dressé les menhirs et sculpté les roches a excellé dans la céramique. Les poteries sont de deux sortes : les unes sont grossières et ressemblent à celles actuellement en usage chez l'indigène, mais les autres, par la précision et le fini du modelage, donneraient à penser qu'elles ont été faites au tour.

* * *

Pensant qu'il ne devait pas être impossible de trouver l'origine d'un ensemble de mégalithes datant de la période historique de l'importance de celui dont il vient d'être question, j'ai eu la curiosité d'en entreprendre la recherche.

Manquant de documentation sur les monuments du même type pouvant exister ailleurs que dans l'Ouest Africain, j'ai cherché la solution du problème que je me posais dans les particularités de la toponymie du territoire compris entre le Saloum et la Gambie. Mon attention a été retenue tout d'abord, par le nom du Sine, province sévère arrosée par un affluent du Saloum du même nom (1). Sin

(1) Un des sens du mot mandingue « sin » est « pouvoir, puissance ».

était, en effet, une puissante divinité que l'on trouve mêlée à l'histoire de la Mésopotamie depuis les Dynasties d'Our et d'Akkad jusqu'à la disparition de celles d'Assur et de Babylone, à différentes époques des trois millénaires précédant immédiatement notre ère. Son nom a déifié de nombreux rois. On le trouve trois fois dans la Dynastie d'Our — dont un roi portait le nom, ou le titre, de Bour-Sin — dans les tableaux, très incomplets il va sans dire, annexés à l'ouvrage de L. Delaporte *Le Proche-Orient asiatique* (6) ; 2 fois dans celle d'Isin, où figure encore un Bour-Sin ; 5 fois dans celle de Larsa ; 2 fois dans la première de Babylone ; 4 fois dans celle d'Assyrie, dont 2 fois au début du 2^e millénaire et 2 fois entre 705 et 612.

Le dieu Sin, au passage d'Assarhaddon à Harran en 675, lorsque ce roi d'Assyrie allait attaquer l'Égypte, l'avait accueilli favorablement. En 555, il apparaît en songe au roi chaldéen Nabonide, pour lui ordonner de rebâtir le temple de Harran dévasté par les Omman-Manda (6). L'intérêt porté à ce temple par Nabonide provenait peut-être de ce que sa mère en avait été prêtresse. Une des explications données d'un long séjour que ce roi de Babylone a fait en Arabie a même été son zèle religieux pour le culte du dieu-lune, qu'adoraient aussi les Arabes (7).

On retrouve le nom de Sin dans la toponymie sénégalaise non seulement dans celui d'un affluent du Saloum, mais aussi dans ceux de trois localités mentionnées par Jouenne sur sa carte des monuments mégalithiques et roches gravées du Sénégal (2). La station de Sine dans le ravin de N'Gaène, affluent de gauche du Bao-Bolong, est particulièrement importante ; en voici la description donnée par Jouenne.

« 42. Sine (Dr. J.) Fig. 22. Quarante-neuf tombelles alignées à quelques mètres les unes des autres sur une longueur de 200 mètres, suivant une direction N. O. S. E. ; au Nord et au Sud, deux groupes séparés comprenant trois tombelles chacun ; le tout comprend plus de 900 menhirs. Vers le centre de la station, les cercles péritaphiques sont formés de volumineux blocs quadrangulaires ; aux extrémités Nord et Sud ils sont composés de hautes colonnes grêles ; au centre un double cercle péritaphique, que les indigènes appellent « la tombe du roi », se distingue de tous les autres par ses grandes dimensions (fig. 2). A côté

de lui, vers le Nord, autre tombelle remarquable, connue sous le nom de la « tombe de la mère du roi », composée de huit blocs quadrangulaires massifs alternant avec six colonnes grêles, dont trois portent des emblèmes solaires en disques ou en demi-sphères. Dans la partie Ouest, une tombelle présente une ligne frontale malheureusement écroulée, composée de cinq menhirs de près de 2 mètres de haut sur 35 à 40 centimètres de diamètre, plantés à 25 centimètres les uns des autres, réalisant une disposition en « jeu d'orgue ». Entre la ligne principale des tombelles et les groupes séparés, pierres cultuelles à emblèmes solaires (planche 1, fig. 3 et 4).

Les deux autres stations portant le nom du dieu Sin n'ont pas cette importance : à Sine Moktar (rive du Niani Maro), le Dr Jouenne signale seulement des empreintes en glissade sur de gros blocs de latérite, à l'Est du village, et près du troisième Sine, dans un ravin tributaire de la Gambie, à l'Est de la Sandougou, n'existe qu'un menhir.

Peut-être peut-on traduire « Synthiou » dans le nom de deux stations de la rive droite du Niani Maro où se trouve une pierre cultuelle, Synthiou Koumbidia et Synthiou Sali (2, p. 395), par « Souvenir de Sin », « tio » signifiant « ce qui reste », dans le dialecte bambara.

* * *

Quoi qu'il en soit, la rencontre dans la toponymie de la région des mégalithes du nom du dieu-lune des Assyriens, ne constituait pas un indice suffisant pour émettre l'hypothèse que les constructeurs de ces monuments étaient originaires de la Mésopotamie ; cependant, rapprochant le titre de Bour-Sin porté à Our ou à Isin par deux rois au moins, du titre royal sénégalais de Bour, porté jusqu'en 1923 par Coumba N'Doffen Dioum, dernier Bour-Sine — le titre de Sar Mandana « qu'on appelle aussi Bar Mandana », donné par Maqrizi au « premier roi de Tekrour qui fit le pèlerinage » (8), ne fleure-t-il pas lui aussi la Mésopotamie antique ? —, et pensant que l'origine du nom de la Gambie pourrait peut-être être vue dans celui du Gamboulou, territoire s'étendant sur la rive droite du Tigre, en bordure de l'ancien rivage du Golfe Persique, j'ai recherché dans quelles circonstances et à quelle époque des

adorateurs de Sin auraient pu s'établir sur la côte occidentale de l'Afrique. Voici le résultat de cette recherche.

* *

On sait que les Assyriens réglaient le sort des peuples vaincus par eux par la transplantation en masse dans des contrées plus ou moins lointaines. C'est ainsi que l'on pourrait sans déraison émettre l'hypothèse que le Cap Vert ait été peuplé par une colonie de Dakkarou déportés de Dakar en Basse Mésopotamie, ainsi punis par le roi Assarhaddon (680-669), pour une réclamation sans motif valable, affaire relatée comme il suit par L. Delaporte : « Cette tribu s'était installée dans les terres des habitants de la ville de Babylone et s'en considérait comme légitime propriétaire par prescription. Assarhaddon leur retourne la tablette dans laquelle ils exposent leurs prétendus droits et réprime leur révolte » (6, p. 256).

Un peu plus tard, en 677, à la suite d'une révolte, Sidon sera pris par le même Assarhaddon, ses habitants déportés — les tablettes ne disent pas où —, et la ville, rasée, reconstruite un peu plus loin et peuplée de Babyloniens.

Je note que la prise de Sidon donnait aux Assyriens la flotte nécessaire pour des transplantations en masse lointaines.

De même que la capitale de l'A. O. F. puisse devoir son nom au Dakar de Mésopotamie, le Mandack du bassin de la Gambie, entre le Rip et le Niani, ne pourrait-il pas devoir le sien au même peuple que le Mandaktu situé dans l'antiquité dans la Susiane, au nord de Suse.

Mais que des peuples du territoire compris entre le Sénégal et la Gambie fussent d'origine mésopotamienne ne suffirait pas encore pour voir en eux les constructeurs des monuments qui nous intriguent. En revenant au Sine du Ouli, à l'Est de la Sandougou, où a été signalé un menhir, nous trouvons, grâce à l'onomastique, une base de raisonnement d'apparence fragile, mais dont l'utilisation me paraît conduire à des hypothèses solides.

Cette localité présente un intérêt particulier du fait que des princes au nom mésopotamien, les Ouali, en ont fait leur résidence, tandis qu'une autre famille princière, celle des Kandé, habite un village voisin, Kandé-Kounda. La

proximité d'un autre village nommé Souba-Kounda, nom pouvant se traduire par « Village du Prince » montre du reste qu'il s'agit bien d'une branche princière des Kandé et non d'homonymes.

Le nom de Kandé se retrouve dans celui du dernier roi de la X^e Dynastie de Babylone, Kanda-lanou (648-626). Au clan africain des Kandé appartenait le guerrier fabuleux Souma-Horo Kandé, adversaire du non moins légendaire héros mandingue Soundiata. Curieuse coïncidence, la syllabe « Soun » se retrouve, elle, dans le nom du prédécesseur de Kanda-lanou, Shamash shoum oukin (668-648), roi soleil, comme l'indique la qualification de Shamash.

Je signalerai aussi un voisinage non moins curieux. Immédiatement après avoir mentionné l'avènement de Kanda-lanou, L. Delaporte parle d'un prince des Mannéens nommé Oualli, dont le père, Ahshéri, avait saisi plusieurs forteresses assyriennes, qui, vers 660, conclut la paix avec l'Assyrie, dont le roi était alors Assurbanipal (668-626) (6, p. 266) : or, il se trouve que lors du passage du Dr Rançon dans la Gambie, le clan mandingue des Ouali, ou Oualibé, était maître du Ouli (9), où sont situés Sine et Kandé-Kounda. A cette époque, le chef du Ouli résidait à Sine. Ces Oualibé à vrai dire avaient habité précédemment les rives de la Falémé, dont ils seraient partis pour fuir les exactions des Almamys du Bondou, dont ils étaient victimes pour des raisons de religion : néanmoins, le pouvoir qu'ils détenaient dans le Ouli donne à penser que cette migration n'était qu'un retour dans un pays où ils avaient vécu plus anciennement.

On retrouve le nom de Ouli chez les Guélouares, famille princière dont les ancêtres, guerriers mandingues eux-aussi, venus dans le Sine et le Saloum dans des circonstances sur lesquelles les traditions ne sont pas d'accord, y fusionnèrent avec la population sérère, celle-ci considérée comme autochtone. Il était porté notamment par le premier « bour » de cette Dynastie, Maïssa Ouali Dione (5). Mais peut-être s'agit-il seulement ici d'un prénom.

Selon Ibn Khaldoun, l'empereur du Mali Mari Diata (Soundiata Kéita), aurait eu pour successeur son fils Ouali (1255-1270), remplacé lui-même par un de ses frères nommé lui aussi Ouali (1270-1274) (10) ; cependant, les traditions orales des Keita, aussi bien celle conservée à

Kangaba que celle de Kyéla recueillie par Vidal, ne mentionnent pas le nom de Ouali. Elles donnent bien comme successeur à Soundiata son fils aîné, mais en le désignant par le surnom de Diourounikoun, anagramme de Goundiourouni (Berge du Petit Diourou). On sait que chez certains peuples de l'Ouest Africain il est interdit de prononcer le nom des rois et que d'autre part il y existe des langages secrets consistant principalement en un déplacement des syllabes.

Ce surnom pourrait avoir l'origine suivante :

Une notice signée Omar Daramé publiée dans les *Notes Africaines*, nous dit que Goundiourou près Kayes a été fondée en 1260 « pour servir de résidence à son Excellence Mohammed Gh. B. B. » (11). Ce Mohammed pourrait être le Mamadi des rapsodes, successeur de Diourounikoun ; dans ce cas ce serait sous le règne de ce dernier (1255-1270) d'après Ibn Khaldoun s'il s'agit bien de son Ouali successeur immédiat de Soundiata), que Goundiourou aurait été fondé, sous un nom couvrant des survivances de cultes païens, ceux du Feu et de la Pierre Noire notamment, les Sabiens, *alias* Mandéens, monothéistes reconnus par le Coran, édifiant leurs temples à proximité d'une eau courante, désignée par eux sous le nom de Jourdain (12), comme semble l'avoir été l'affluent du Sénégal arrosant Goundiourou, le Dioura (13).

Selon E. Renan, qui cite l'exemple des habitants de Harran se rattachant au sabisme pour masquer un culte clandestin lors du passage du Khalife Mamoun dans leur ville en l'an 830, les déguisements de cette sorte ne sont pas rares dans les sectes secrètes de l'Orient, les Mendaïtes eux-mêmes, ayant eu besoin à une certaine époque de se faire passer pour Chrétiens, substituèrent des personnages de la Bible à ceux de leur mythologie (14, p. 253).

Cela n'exclut pas que lors de la fondation de Goundiourou certains Kéïta, famille dont les ancêtres sont venus d'Arabie dans l'Ouest Africain depuis l'hégire, aient pu réellement suivre les préceptes de la religion mandéenne.

Il se peut aussi que la religion primitive des Kéïta ait été le Judaïsme, professé par les habitants de Kaïbar, ville située sur les confins du Hedjaz et du Nedjd brûlée par les troupes de Mahomet, dont ils se disent originaire, et que ce soit cette religion, et non le Sabisme, qui ait été prati-

quée à Goundiourou, concurremment avec l'Islam et des cultes païens, lors de la fondation de la ville.

Quoi qu'il en soit, le nom de Ouali donné par Ibn-Khaldoun à deux fils de Mari Diata, témoignage d'appartenance à l'Islam comme celui de Mohammed, équivalent d'Ali, dit l'auteur arabe, ne semble pas avoir dans ce cas le caractère racial de celui des Ouali du Ouli.

* * *

Je reviens aux Mannéens dont un prince nommé Oualli conclut la paix avec Assurbanipal après la mort de son père tué par ses sujets. Nous ne pouvons guère penser que la conclusion de cette paix ait comporté une déportation en masse punitive, mais il se peut qu'elle n'ait pas eu un résultat durable, et que les Mannéens aient participé à la formidable coalition s'étendant de l'Elam au Sinaï fomentée vers 652 par le roi de Babylone. Témoin impuissant d'une répression implacable, Shamash-shoum-oukin mit le feu à son palais et périt dans les flammes (6, pp. 261-262).

Peut-être les Mannéens se trouvaient-ils parmi les peuples vaincus et, punis par une transplantation lointaine, furent-ils les constructeurs de ces monuments dont la présence peut sembler déplacée en Gambie.

Nous savons d'autre part que lors de l'occupation du territoire d'un ennemi vaincu les Assyriens y construisaient des postes de surveillance, dont le nom était souvent précédé du mot « kar », tel Kâr-Assur-abiddin (Fort-Assarhaddon), construit vers 677 dans le voisinage de Sidon, après la destruction de cette ville, et peuplé avec des Chaldéens (6 p. 257). Or, je constate sur la carte des monuments mégalithiques du Sénégal, la présence de 16 stations dont le nom est précédé du mot « Keur », évidemment équivalent du « Ker » d'autres cartes, entrant dans les noms de lieux également situés entre la Gambie et le Sénégal bien qu'en dehors de la zone des mégalithes. N'est-il pas permis de penser à un rapport entre ces « Keur », ou « Ker », et les Kâr mésopotamiens, ce qui conduirait à envisager la construction de ces ouvrages par des déportés sous la surveillance de postes militaires assyriens ?

Je ferai remarquer qu'il existe aussi des « Ker » en Mésopotamie : Kermansah et Kerkouk, par exemple.

Une des planches du mémoire de Jouenne, celle représentant le groupe central de Dioli Keur Demba Loume (2, hors texte I), fait singulièrement penser à un ouvrage de défense. Voici la description qu'elle accompagne :

« 19. Dioli Keur Demba Lomé (Dr. J.). Très importante station comprenant 46 tombelles, dont 18 sont rangées en formant deux avenues convergeant vers un groupe central imposant, placé sur un léger mamelon dominant la station. Le cercle péritaphique de la tombelle occupant le centre du mamelon est formé de 22 menhirs de 1 m. 10 à 1 m. 30 de haut serrés les uns contre les autres en palissades n'admettant pas le passage ; ligne frontale écroulée composée de menhirs dont quelques-uns atteignent 2 mètres (hors texte I).

« Un cercle péritaphique double ; deux autres cercles à lignes frontales dépassant 10 mètres de long. formées respectivement de dix et onze menhirs (2, p. 380) ».

Des ouvrages de défense du type décrit ci-dessus peuvent au reste n'avoir pas une destination militaire.

Les Guélouars ou Guélévards, dont j'ai déjà parlé à propos du nom patronymique « Ouali », croyaient que la tombe d'un bour ne devait être connue que de ses proches parents, le déplacement d'un os du défunt devant provoquer l'anéantissement de la famille régnante. Le corps était inhumé la plupart du temps dans la propre case du défunt dans une cour ou dans un endroit choisi par le plus âgé des parents (15). Le fait que les ancêtres de cette famille auraient participé à la construction des tombelles, ce qui ne paraît pas impossible, expliquerait donc, par exemple, la double enceinte du cromlech dit « Tombe du Roi » (2, p. 323, fig. 2), comme la clôture hermétique de la tombelle centrale de Dioli Keur Demba Loume. Il expliquerait aussi qu'aucune inscription n'ait été trouvée sur les pierres tombales.

* * *

Que seraient devenus les « transplantés », très nombreux si l'on en juge par le nombre et l'importance des stations mégalithiques que je les soupçonne d'avoir édifiées ?

Polybe, dont l'exploration date du milieu du ^{II}e siècle avant J.-C., mentionne sous le nom de Pharusiens une population établie, semble-t-il, entre le Sénégal et la Gambie.

Or, parmi les significations du mot grec « pharos » je trouve, notamment, « voile », « masque », « manteau de femme qu'on peut ramener sur la tête », sens qui font penser non seulement au « nicab » et au « litham » des tribus sahariennes, mais aussi à différentes pièces de vêtement de populations mandingues de l'A. O. F., le « disa » notamment, ou des Mandéens du Bas-Euphrate.

*
* * *

Ne pourrait-on pas voir une trace du culte de Sin dans l'anecdote rapportée par El Bekry au sujet de la conversion à l'islam d'un roi du Melel ? Celui-ci aurait acquis le titre d'El-Mosleman dans les circonstances suivantes : à une époque où la disette avait sévi sur ses états pendant plusieurs années consécutives, les habitants eurent recours aux sacrifices pour obtenir la pluie et ils immolèrent tant de bœufs qu'ils faillirent en exterminer la race ; la sécheresse et la misère ne faisant que s'accroître, un hôte musulman assura au souverain que sa conversion à la religion du prophète amènerait de suite la fin de ces calamités, promesse qui se réalisa sous la forme d'une pluie abondante, le conseiller ayant été écouté. Mais si le roi demeura attaché à l'islamisme, ainsi que sa postérité et ses intimes, la masse du peuple resta plongée dans l'idolâtrie (16, p. 333).

Le sacrifice de taureaux est encore pratiqué par les Guélévards. Je crois d'autant plus intéressant de citer ici une description de la cérémonie donnée par N' Doye Momar Ciss, Guélévard lui-même comme l'indique son nom, que ces Sénégalais se défendent d'être fétichistes et déclarent avoir pour dieu « Rôg, prénommé Sène » — *sic* —, (17, p. 68), auquel est fait ce sacrifice votif.

Je note au préalable que Sène est également le nom d'une famille sérère, dont le « tana » (totem) est le lièvre (sonsan des Mandingues).

« Avant les premières pluies d'hivernage, à époque fixe et de préférence un vendredi, toute la population se trouve avec joie à l'ombre du fromager centenaire aux feuilles touffues. Au milieu de cette foule quelques vieillards, vêtus de façon bizarre, armés chacun d'une lance emmanchée d'un bambou, prédisent l'avenir au plus grand étonnement de la masse.

« Dans cette séance de fétichisme, au cours de laquelle l'ivresse des boissons règne en maîtresse, un bœuf noir ou blanc (unicolore), est attaché par les cornes avec un fil de lin.

« L'animal marche sous la conduite du Bour Sine sans que le fil de lin se rompe. La sœur et la femme du Bour, toutes deux vêtues de costumes blancs, mode prescrite par le rituel, marchent lentement derrière la bête vers le lieu traditionnel où celle-ci doit être sacrifiée. A 200 mètres du lieu de sacrifice, hommes, femmes, enfants, s'arrêtent. Seuls les trois Guélévards achèvent secrètement la cérémonie.

« Couché sur le flanc, la queue entre les pattes, le bœuf sacré reçoit de part et d'autre de faibles coups de poing jusqu'à ce qu'il finisse par expirer sans être égorgé. Le fétiche a achevé son rôle.

« A la mort de l'animal, les griots et les gens des contrées voisines, le dépècent et la viande ne sera cuite qu'en pleine brousse sous peine de nouveaux présages.

« En quittant le lieu antique, le Bour et sa suite avancent les yeux fixés devant eux sans regarder en arrière, car, selon une légende sérére, celui qui tourne la tête vers le lieu du sacrifice trouve la mort sur place. Cette attitude est observée jusqu'à la maison du Bour où une grande fête est donnée en l'honneur du bœuf.

« On accomplit cette cérémonie dans le seul but de demander de nombreuses pluies et d'obtenir de bonnes récoltes pour l'année. » (18)

L. Aujas nous dit qu'à Samé et à Kanghere le bœuf, les pattes entravées, la tête et le corps ensevelis dans un fossé pendant un quart d'heure subit un commencement d'asphyxie avant d'être frappé à coup de poing jusqu'à ce que la mort s'ensuive (5, p. 305).

On remarquera que ce sacrifice votif non sanglant n'a de commun avec la mise à mort par le poignard caractéristique du culte de Mithra ou l'égorgeement rituel lors de la fête septennale du Komo chez les Mandingues (19, p. 94), que le fait que l'animal sacrifié est un taureau. Il s'agit aussi de tout autre chose que des sacrifices de taureaux prévus par les rituels de Babylone, mais le récit de N'Doye Momar Ciss n'en permet pas moins certains rapprochements entre les rites religieux assyriens et séréres, en ce qui concerne la robe unicolore de l'animal sacrifié, l'activité

sacerdotale des rois, l'exercice de la prêtrise par des femmes de famille royale. Le mode de sacrifice me fait penser au Taureau Apis, dont la tache blanche sur le front, en forme de croissant, est le symbole du dieu lune.

Je laisserai le lecteur juger de la valeur de mes rapprochements, et s'il est vraisemblable qu'une fraction de Mandenka ou Manenka, mot à mot Mandéens ou Mannéens, Mandingues des Français, ou de la population sérère — je pense surtout aux Guélévards —, ait parmi ses ancêtres des Mannéens transplantés dans le bassin de la Gambie par les Assyriens, et que les déportés soient les constructeurs des stations mégalithiques de cette contrée. Cependant, avant de le quitter je dois lui dire par quoi mon attention a été attirée plus spécialement sur les Guélévards, Guélawars ou Guélouards, suivant les auteurs.

Comme je l'ai dit plus haut, les traditions ne sont pas d'accords sur les circonstances dans lesquelles les ancêtres mandingues de cette famille ont immigré en pays sérères pour établir leur domination en fusionnant avec les habitants primitifs : toutes néanmoins désignent Koular dans le Niombato comme la première étape de leur migration (17, p. 7). Koular est situé à une trentaine de kilomètres au Nord de l'estuaire de la Gambie, à une quarantaine approximativement à vol d'oiseau de l'océan, or, à mi-chemin de ce village à la Gambie se trouve une localité nommée Dramé Joka et le pays s'étendant entre celle-ci et le fleuve porte aussi le nom de Joka, sur une même carte anglaise à l'échelle de 1 pour 500.000 (20), où Joka peut se lire Djokha, nom du site de la Basse Mésopotamie où s'élevait la ville sumérienne d'Oumma (3, p. 267). D'autre part, le petit-fils de Maïssa Ouali Dione, premier Bour Sine, nommé lui-même Ouagana Maïssa, après avoir annexé le Saloum déplaça sa capitale et la nomma Diakhao, anagramme de Djokha, comme, semble-t-il, Diakou, lieu de la rive gauche du Bao-Bolong où se trouvent dix tombelles (2, p. 380).

Si l'on sait que les Assyriens employaient parfois des anagrammes de ce genre, dont on trouve un exemple dans le mot « kistrêti », désignant une classe de courtisanes sacrées du culte d'Ishtar, fille de Sin et déesse de l'amour, anagramme de « sikrêti », pluriel de « sikretu », enfermées, cloîtrées » (4, pp. 213 et 219), on ne peut qu'être frappé de la constance apportée par ces Guélévards à se rattacher à

ce nom de lieu, qui ne peut guère être que celui de leur pays originel ou de sa capitale.

* * *

Dans une notice bibliographique des Nouvelles littéraires du 7 septembre dernier, Robert Kemp, analysant un livre consacré aux *Aspects du Génie d'Israël*, notait que, selon Jacob Gordin et les antisionistes, l'exil — la fameuse diaspora —, devait être considéré comme une révélation, une joie, la racine du mot « galouth » signifiant à la fois révéler et exiler. Ce passage m'a rappelé qu'il existait un mot assyrien, « wardoum », signifiant esclave, le véritable esclave étant celui dont les parents sont de condition servile, et celui qui a été fait prisonnier de guerre en pays étranger (6, p. 132). Ne serait-il pas permis de voir dans les racines des mots « galouth » et « wardoum », celles du nom des Guelvards ou Guelouards, ce qui ferait indubitablement de ceux-ci, me semble-t-il, des descendants de prisonniers de guerres transplantés par les Assyriens sur les côtes de la Sénégambie.

BIBLIOGRAPHIE

1. Capitaine Duchemin. — *Les Tumulus de la Gambie*, in Bull. et Mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris, 8-1-1906.
2. Docteur Jouenne. — *Les Monuments mégalithiques du Sénégal. Les Roches gravées et leur interprétation culturelle* (1 carte, 6 pl. hors texte). B. C. E. H. S., n^{os} 3-4 de 1930.
3. André Parrot. — *Archéologie mésopotamienne*. Paris, 1946.
4. Edouard Dhorme. — *Les Religions de Babylonie et d'Assyrie*, in « Mana », Paris, 1949.
5. L. Aujas. — *Les Sèvres du Sénégal*. B. C. E. H. S., n^o 3 de 1931.
6. Louis Delaporte. — *Le Proche-Orient asiatique*. Paris, 1938.
7. G. Contenau. — Notice sur B. Dougherty : *Nabonidus and Balshazzar*, in Journal asiatique, n^o 1 de 1931.
8. Al-Omari. — *Masalik El Absar*. Trad. Gaudefroy-Demombynes, Paris, 1927.
9. Docteur Rançon. — *Dans la Haute-Gambie, 1891-1892*. Paris, 1894.
10. Ibn Kaldoun. — *Histoire des Berbères*. Trad. de Slane.
11. Omar Daramé. — *Goundiourou*. Notes africaines, n^o 12, octobre 1941.

12. Salomon Reinach. — *Histoire générale des Religions*. Paris, 1909.
13. Service géographique des Colonies. — *Carte de l'A. O. F., Dakar*.
14. E. Renan. — *Histoire générale des Langues sémitiques*, 5^e éd. Paris, 1878.
15. N'Doye Momar Ciss. — *La mort d'un bour dans le Saloum*. Notes africaines, n° 34, avril 1947.
16. El Bekry. — *Description de l'Afrique septentrionale*. Trad. de Slane.
17. Bourgeau. — *Notes sur la coutume des Sérères du Sine et du Saloum*. B. C. E. H. S., n° 1 de 1933.
18. N'Doye Momar Ciss. — *Le bœuf sacré de Diakaho (Sénégal)*. Notes africaines, n° 33, janvier 1947.
19. H. Labouret. — *Les Manding et leur Langue*. B. C. E. H. S., n° 1 de 1934.
20. Geographical Section, General Staff, n° 2447, *Gambia*, in Henry E. Reeve, *The Gambia*, London, 1912.

..

B. C. E. H. S. — Bulletin du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'A. O. F.
Notes africaines. — Bulletin d'information et de correspondance de l'Institut Français d'Afrique Noire.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. P. CARTON. — J'ai l'honneur de présenter à l'Académie des Sciences Coloniales un remarquable ouvrage d'entomologie de M. Jean Risbec, Docteur ès sciences naturelles, Directeur de laboratoire des Services Scientifiques de l'Agriculture Outre-Mer, Chef de la Division de la Défense des Cultures du Ministère de la France d'Outre-Mer, Correspondant du Muséum National d'Histoire Naturelle. Ce livre, d'une haute tenue scientifique et d'une grande importance agricole, vient d'être publié (cette année 1950) par les soins du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française. Il comprend 630 pages de texte illustré de 285 figures (dessins et lavis de l'auteur) et de planches photographiques hors texte, ainsi que deux listes bibliographiques, l'une de 278, l'autre de 32 publications. Il est composé de deux parties :

- 1° *la faune entomologique des cultures au Sénégal et au Soudan français ;*
- 2° *contribution à l'étude des Proctotrupidæ.*

Il est présenté comme suit par M. R. Sagot, ancien Inspecteur Général de l'Agriculture en Afrique Occidentale Française, devenu Chef du Service de l'Agriculture à la Direction de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts du Ministère de la France d'Outre-Mer :

« Créé en 1938 et ayant son siège à M'Bambey, le Secteur soudanais de Recherches agronomiques avait, notamment, pour tâche de fournir aux Services agricoles les bases précises qui leur faisaient défaut. Accueillir les spécialistes, déterminer leur champ d'activité, leur assurer les moyens nécessaires et l'ambiance favorable à l'accomplissement de leurs travaux, ce fut notre souci.

« Les études poursuivies à M'Bambey de 1938 à 1946 par M. Jean Risbec aboutissent à la présentation de ce remarquable travail. Il apporte à la science ce qu'elle était en droit d'attendre de ce savant, à nos Services agricoles ce que nous voulions leur donner pour un meilleur accomplissement de leur mission : au nom de ceux-ci j'en remercie l'auteur ».

Quelques indications méritent d'être fournies sur les conditions dans lesquelles a été réalisé le travail de M. Risbec :

— à M'Bambey, à la station expérimentale, en deux séjours de trois ans ;

- et en France, au cours de huit mois à Paris (en 1941-1942) ;
- enfin, à la Section Technique d'Agriculture Tropicale (Nogent-sur-Marne), depuis janvier 1946.

A M'Bambey, les conditions ont été rendues difficiles par la guerre qui a empêché M. Risbec de se procurer les moyens bibliographiques faisant défaut à la Station et qui l'a séparé, tantôt de ses correspondants français et belges, tantôt de ses correspondants anglais. M. Risbec s'est trouvé dans la nécessité de faire tout le travail de recherches avec un seul aide indigène (presque illettré, mais qui s'est intéressé à son travail et a rendu de bons services pour la récolte et l'élevage des insectes) et tous les dessins lui-même.

L'obligation d'avoir recours, pour les identifications des espèces, à presque autant de spécialistes différents qu'il existe de familles est une difficulté qui est loin d'être toujours surmontable et qui entraîne un certain degré d'incertitude dans les travaux des entomologistes agricoles.

Les difficultés matérielles de publication ont obligé l'auteur à un travail extrêmement pénible. En effet, en 1942, il avait laissé en France un important manuscrit qui n'a pu être publié. En 1945, il a donc intercalé dans ce premier ouvrage les observations faites durant le second séjour, ce qui représente une grave complication.

L'ouvrage ainsi remanié, devenu considérable, a dû, par la suite, les frais d'impression étant trop élevés, être transformé à nouveau. Le texte a été réduit de moitié, ce qui a entraîné une modification de la numérotation et de l'ordonnance des figures très difficile à réaliser.

Des modifications sont intervenues tout au long des recherches par suite des délais très grands demandés par les identifications et des changements de noms fréquents pour les espèces identifiées.

Parmi les familles pour lesquelles M. Risbec n'a pu obtenir d'identifications suffisantes, se trouvaient celles qui comprennent les insectes parasites, espèces qui avaient attiré son attention d'une manière particulière. C'est pourquoi il s'est efforcé d'en faire lui-même l'étude, ce qui n'a été possible que grâce à un séjour prolongé à Nogent.

C'est ainsi que les Proctotrupidés ont pu être publiés dans le même ouvrage et que les Chalcidoïdes et les Microgasteridæ attendent leur publication par l'Institut Français d'Afrique Noire.

Tout cet ensemble de travaux permet d'avoir, sur la faune entomologique de la zone correspondant au secteur soudanais, une vue générale qui faisait défaut jusqu'ici. Le seul travail

important publié à ce point de vue était celui de P. Vayssière, basé sur les recherches sur place de J. Mimeur, et qui s'appliquait uniquement au cotonnier.

Malgré le grand nombre des observations réalisées, M. Risbec n'a pas la prétention d'avoir épuisé le sujet. Il a seulement voulu poser une base à partir de laquelle les entomologistes agricoles pourront étendre la prospection des espèces, l'étude de leur biologie et celle des moyens de combattre les espèces nuisibles. Il fallait, en effet, avant toutes choses, savoir ce qu'étaient les insectes à combattre.

Voici maintenant un exposé succinct des principales questions traitées dans l'ensemble des deux parties de l'ouvrage de M. Risbec :

PREMIER MÉMOIRE : *La faune entomologique des cultures au Sénégal et au Soudan Français*. — L'exposé a été ordonné par plantes, ce qui n'est pas sans inconvénients et devait être compensé par un tableau des espèces par ordre zoologique, lequel malheureusement a dû être supprimé pour raisons d'économie. Mais le but essentiel était de servir à l'agriculture, ce qui a déterminé le choix du plan.

Les études les plus importantes sont celles qui concernent l'arachide, le mil, le niébé et les plantes vivrières ; plantes cultivées à M'Bambey. Le riz n'a pu être étudié aussi soigneusement, ni le cotonnier, qui n'étaient pas cultivés au Sénégal, ou à peine, dans la région qu'il a été donné à M. Risbec de prospecter. Des observations concernant les insectes des arbres fruitiers sont publiées ; mais elles sont très fragmentaires, ces arbres étant très peu répandus à l'intérieur du Sénégal. La patate fait l'objet d'un chapitre étendu, cette plante abritant un grand nombre d'insectes. Beaucoup d'espèces, parmi les plus nuisibles, sont polyphages et leur étude a été faite dans un chapitre spécial. Les insectes des magasins présentent des caractères communs et sont également très polyphages ; ils sont étudiés ensemble dans un même chapitre. Enfin, les insectes nuisibles (à l'exclusion des hyménoptères traités dans des mémoires séparés) sont envisagés dans leur ensemble, les espèces communes étant seules étudiées à titre d'exemple.

Un ouvrage spécial serait nécessaire pour exposer les moyens actuellement connus de lutte contre les insectes nuisibles et, d'ailleurs, les méthodes et les insecticides employés subissaient de profondes modifications alors que l'ouvrage était déjà chez l'éditeur. Les principes de la lutte contre les ennemis des cultures n'ont donc été exposés que succinctement.

SECOND MÉMOIRE : *Contribution à l'étude des Proctotrupidae*. — C'est un travail de spécialiste concernant un groupe dont

l'importance est très grande pour la limitation des espèces nuisibles. La majeure partie des formes étudiées est nouvelle ; celles qui étaient déjà décrites avaient été signalées de territoires étrangers et non de l'A. O. F., qui devient maintenant l'une des régions où les Proctotrupidés sont le mieux connus.

Dans de précédentes séances j'ai souligné toute l'importance des travaux effectués depuis une quinzaine d'années par l'Institut des Recherches Agronomiques et Forestières de l'Indochine (I. R. A. F. I.) et j'ai remis à la bibliothèque de notre Compagnie un certain nombre d'ouvrages publiés par cet établissement scientifique. J'ai indiqué également combien les graves événements qui se sont succédé sans relâche depuis le coup de force japonais du 9 mars 1945 avaient causé de préjudice à son fonctionnement et signalé que certains stocks de ses publications avaient été entièrement détruits, perte irréparable.

Toutefois, malgré les conditions déplorables de travail dans lesquelles il s'est trouvé et est encore, l'I. R. A. F. I. n'a pas cessé de s'attacher à réaliser ses programmes dans toute la mesure du possible, et il est parvenu à réaliser des travaux très importants au cours de ces dernières années. C'est ainsi, en particulier, que de remarquables recherches et prospections de pédologie ont été effectuées, singulièrement sur le haut-plateau Moï du Darlac par de jeunes spécialistes (formés à l'Ecole Supérieure d'Application d'Agriculture Tropicale et à l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer), sous la direction de M. Castagnol, directeur de l'I. R. A. F. I. Dans d'autres domaines, des travaux importants ont été également réalisés : phytopathologie, lutte contre les parasites, technologies agricoles, botanique, etc. Il est à noter d'une façon toute particulière que l'I. R. A. F. I. n'a cessé de s'occuper de l'amélioration des plantations de théiers et de la préparation tant du thé vert que du thé noir à sa station agronomique de Blao (Haut-Donnaï). J'appelle aujourd'hui à ce sujet l'attention de l'Académie sur une brochure que vient de publier un des spécialistes du thé attaché à l'I. R. A. F. I. : M. E. J. Lhomme, sous le titre de : *Technologie du thé. Essai d'amélioration de la préparation des thés verts du Haut-Donnaï*.

Ce travail, d'une soixantaine de pages, renfermant de nombreuses planches et photographies hors texte, comprend les chapitres suivants :

— Etudes de la préparation d'un thé vert de bonne qualité.

1° Recherche de la meilleure torréfaction.

2° Simplification et Amélioration du roulage. Rouleur conique à bras.

- 3° Amélioration du pressage. Presse à vis.
- 4° Combinaison du malaxage et du roulage. Malaxeur-dessiccateur rotatif.
- Constitution d'un atelier de préparation pour le traitement de 500 kg. de cueillette quotidienne.
 - 1° Plan.
 - 2° Coût de l'installation.
 - 3° Fonctionnement.
- Conditionnement du thé vert pour l'exportation.
 - 1° Rappel de la législation en vigueur.
 - 2° Triage. Assortissage. Polissage. Coloration. Emballage.
- Réalisation pratique d'un atelier fonctionnant sur une grande plantation.

M. le D^r G. GIRARD. — Notre confrère, le Médecin-Général Sice, fait hommage à notre Compagnie de la 4^e édition de son *Précis de Médecine coloniale*, rédigé avec le Prof. Ch. Joyeux.

L'ouvrage innove par son titre, *Médecine des Pays chauds*, et non plus *Médecine coloniale*. Les auteurs s'en expliquent, et pour ceux qui connaissent notre éminent confrère, ce n'est pas le souci de sacrifier un vocable qui pour lui comme pour nous garde toute sa signification qui l'a incité à cette modification, mais plutôt un scrupule d'exactitude ; en effet, le cadre de la pathologie exposée dans ce traité « déborde celui des seules régions pénétrées par la colonisation », suivant les termes mêmes des auteurs dans leur préface.

Les acquisitions si importantes nées de la récente guerre mondiale dans le domaine de l'étiologie, de la prophylaxie, de la thérapeutique des maladies et fléaux tropicaux commandaient cette réédition d'un ouvrage qui est plus qu'un précis, mais qui reste comme par le passé un livre classique pour les médecins et les étudiants destinés à faire carrière outre-mer. Sa présentation, comme sa riche illustration, font honneur aux auteurs comme à l'éditeur. Nul doute qu'il connaisse toujours un vif et légitime succès.

M. L'INSP. GÉN. DES COL. L. MÉRAT. — *La monnaie et le crédit dans les Territoires d'Outre-Mer* (Collection Documents et Statistiques) : Service des Statistiques du Ministère de la France d'Outre-Mer.

L'objet en est indiqué dans l'introduction signée du Chef de service :

« Dans le domaine de la monnaie et du crédit Outre-Mer,
« l'évolution depuis le déclanchement des hostilités en 1939,
« a été considérable. Les principales phases en ont été :

- « 1° L'institution du contrôle des changes dès 1939 ;
- « 2° La création de monnaies spéciales aux Territoires d'Ou-
« tre-Mer, le franc C. F. A. et le franc C. F. P. Ces monnaies,
« quoique restant rattachées à la monnaie de la Métropole, ont
« une valeur propre déterminée en fonction de certains fac-
« teurs ;
- « 3° La création du franc de Djibouti complètement indé-
« pendant du franc métropolitain ;
- « 4° Les transferts de capitaux relativement importants
« entre les différentes zones du franc métropolitain et des
« francs C. F. A., C. F. P. — flux et reflux — selon la conjonc-
« ture du moment ;
- « 5° Le développement considérable des investissements pu-
« blics et privés dans les Territoires C. F. A. ;
- « 6° Enfin le développement des organisations bancaires et
« du crédit lui-même dans les Territoires d'Outre-Mer, déve-
« loppement dû à l'essor économique de ces Territoires dans
« l'après-guerre.

« C'est pourquoi il nous a paru intéressant de réunir dans
« un seul volume et sous une forme commode, un ensemble
« de renseignements remontant aussi loin qu'il a été possible
« dans les années antérieures et de mettre cette documentation
« à la disposition de tout un chacun voulant se pencher sur
« les questions monétaires, les virements de capitaux, les in-
« vestissements et les institutions bancaires dans les Terri-
« toires d'Outre-Mer. Actuellement cette documentation est
« certes, loin d'être complète ; de nombreuses lacunes appa-
« raissent, mais on peut espérer qu'elles seront comblées dans
« un avenir prochain. »

L'ouvrage est divisé en sections générales et en sections ter-
ritoriales, ces dernières spéciales à chaque groupe ou territoire
d'outre-mer administrativement et financièrement autonome.

Les sections générales visent :

- « 1. Système monétaire de l'Union Française. Données d'en-
semble sur les disponibilités monétaires.
- « 2. La Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer.
- « 3. Les Banques d'émission.
- « 4. Les changes et les paiements extérieurs.
- « 5. Epargne et investissements.
- « 6. ANNEXE 1. — Les achats de produits coloniaux par le
« Trésor durant la dernière guerre.

« 7. ANNEXE 2. — Appréciation de la valeur du franc à diverses époques.

« 8. ANNEXE 3. — Le prix de l'or extrait dans les T. O. M. »

Chacune de ces sections comporte une note générale et de nombreux tableaux, certains relatifs à des renseignements peu connus.

Enfin, une bibliographie sommaire termine le recueil qui correspond entièrement au but qu'il s'est proposé.

M. RENÉ TOUSSAINT. — *Psychologie de la Colonisation* est un livre paru récemment et qui a pour auteur M. Mannoni, ancien professeur de philosophie au lycée de Tananarive. Il y examine les réactions mentales réciproques engendrées par la mise en présence de la psychologie des colonisateurs et de celle des colonisés, ce qui l'amène à constater que ce qu'il nomme les situations coloniales déterminent chez eux un climat psychologique très particulier. Il pose en principe que l'étude de ces situations coloniales peut enrichir la connaissance générale que nous avons de l'homme.

Le travail auquel s'est livré l'auteur, travail dont la trame philosophique s'inspire largement des conceptions psychanalytiques de Freud est basé principalement sur ses observations des indigènes de Madagascar et plus spécialement des Merina car, ainsi qu'il l'indique, il n'a eu aucun contact avec d'autres populations colonisées.

Pour expliquer les modifications de l'esprit des autochtones sous l'influence des apports européens, l'auteur analyse les cadres dans lesquels se meut cet esprit et les facteurs plus ou moins puissants qui en font jouer les ressorts. De ceux-ci, le plus important est, à ses yeux, ce qu'il a nommé le « Complexe de dépendance » lequel s'oppose au « Complexe d'infériorité ». Cette conception du complexe de dépendance est un véritable fil conducteur qui vous guide dans toutes les parties du livre. L'auteur nomme « Dépendance » un ensemble de conditions psychologiques et sociales qui en mettant l'individu à sa place, au sein d'une collectivité, a pour effet d'effacer chez lui tout sentiment d'insuffisance personnelle, donc d'infériorité. Aussi cherchera-t-il toujours à créer à son profit une relation de dépendance.

La dépendance étant le refuge contre l'infériorité, il s'ensuit que le refus ou la rupture de ses liens rejette le sujet dans l'état d'infériorité, d'où pour lui une souffrance et du ressentiment contre la partie qui a ou semble avoir provoqué la rupture. Dès lors, quand la dépendance affecte toute une population, sa rupture peut engendrer une haine collective. Fort de

cette constatation, l'auteur veut y voir un des principaux mobiles de l'insurrection de 1947.

Au sujet de cette insurrection, l'auteur émet l'opinion que les sorciers ne furent pas parmi les meneurs comme on l'a cru, mais qu'ils furent au contraire sollicités par les rebelles qui éprouvaient le besoin d'être protégés par les charmes magiques dans lesquels ils avaient foi. Cette opinion là est très juste, car on ne peut douter que les sorciers n'ignoraient pas l'impuissance de leurs incantations à changer en eau les balles de fusils.

C'est également à l'esprit de dépendance qu'il faut attribuer les succès de la colonisation qui, d'après M. Mannoni, n'aurait pu réussir auprès des populations qui ne sentent pas le besoin de ce complexe. Mais il faut expliquer la nature des rapports psychologiques qui se nouent entre colonisateurs et colonisés. Pour ce faire, dans un ingénieux exposé, il prend pour exemples les mentalités de personnages de fiction tels que Robinson et Vendredi et surtout Caliban, Ariel et Prospero.

On trouve encore le désir de dépendance dans l'attitude du Malgache à l'égard de l'autorité. Par les règlements qu'elle lui impose, elle lui donne une personnalité, et, par les avantages et obligations qui en découlent, elle établit entre elle et lui une liaison de dépendance qui satisfait ses aspirations au point qu'il pourra consentir à délaisser ses vieilles coutumes. Mais, en renversant la coutume, le nouveau maître s'est engagé vis-à-vis du Malgache ; il remplace les pères et doit protéger contre tout. C'est pourquoi le Malgache se retournera aussitôt vers les ancêtres, ses protecteurs traditionnels, s'il en vient à douter du pouvoir de protection de ce nouveau maître, cas dans lequel il se sentira en danger.

Nous parlerons pour terminer du chapitre consacré au rôle du Fokonolona. C'est une vieille institution en honneur depuis longtemps chez les Merina et qui s'est étendue sporadiquement chez les peuplades non imeriniennes, là où l'élément merina était nombreux.

Le Fokonolona, c'était le conseil de village administrant lui-même les affaires de la collectivité et apte à régler même des questions minimes pouvant relever du domaine de la justice. Je puis dire par expérience que l'administration française avait parfaitement compris les avantages de cette excellente institution dont on ne peut que déplorer la décadence devant l'indifférence sinon l'hostilité des jeunes générations autochtones.

M. Mannoni voit très nettement l'intérêt de la remise en vigueur des Conseils de Fokonolona malgré que, fait-il observer, il y aurait là régression, les jeunes et les parents pauvres n'étant pas admis dans ces conseils. D'autre part, l'évolution psychologique des Malgaches ne semble plus devoir cadrer

avec cette vieille institution, vestige du paternalisme. Et il cite à l'appui les écrits d'un intellectuel madécasse dont le pseudonyme est Dama-Ntsoha et qui, hanté par une conception mystique de la vie communautaire, préconise la fusion des individualités les unes dans les autres, le fokonolona n'étant plus dès lors que la collectivité même. Le résultat en serait la suppression de toute autorité, de toute réglementation, de toute police et bien entendu de tout impôt.

La « Psychologie de la Colonisation » est un ouvrage d'une très réelle importance. Nous devons remarquer cependant qu'il n'est pas possible de souscrire à tout ce que dit l'auteur de la légitimité et des résultats de l'œuvre coloniale. Son chapitre sur le racisme notamment contient à l'égard des Européens coloniaux des reproches peu mérités et que l'on sent teintés d'une certaine nuance partisane. De même, on ne peut adopter sans réserves tous les jugements qu'il porte sur la mentalité des Malgaches. D'autres observateurs, très informés par leurs longs séjours dans la Grande Ile et par leur expérience de la langue et des coutumes indigènes, ont donné de cette mentalité une idée très différente.

Il n'en reste pas moins qu'en réunissant tout un ensemble de constatations, d'idées et de réflexions nouvelles, ce livre apporte des clartés réelles dans un domaine de la psychologie moderne jusqu'à présent peu exploré.

M. R. DECARY. — M. G. Mondain, qui est vice-président de l'Académie malgache, et M. Chapus, membre de cette Compagnie, font hommage à l'Académie des Sciences coloniales d'un travail manuscrit intitulé : *Une plaque tournante dans l'évolution politique et sociale de Madagascar*. Ils y étudient l'histoire du « mouvement de conversion à gauche » qui s'est manifesté dans l'île, dans le sens des formes du gouvernement démocratique.

Le premier chapitre, purement historique et antérieur à 1895, ne nous arrêtera pas ; il est consacré à l'aspect politique et social de l'île avant l'arrivée des Français.

Vient ensuite l'action sociale des autorités françaises de 1896 à 1939. Les auteurs mettent en relief la chaîne des efforts poursuivis par tous les chefs de la colonie en vue de faire progresser le Malgache au double point de vue politique et social.

Galliéni porte le premier coup à l'idée de caste en rendant l'instruction obligatoire, même pour les enfants des anciens *andevo* ou esclaves, qui vont se trouver assis sur les mêmes bancs que ceux des familles libres ou nobles ; en même temps, dès 1909, le titre de citoyen français peut être accordé à tous ceux qui se distinguent par leurs capacités ou les services rendus.

Le gouverneur général Garbit crée les Délégations financières qui, pour la première fois, appellent les populations autochtones à participer à l'étude des questions intéressant la vie économique du pays : c'est un premier pas, prélude à des actes plus hardis.

Puis nous sautons jusqu'en 1937, où des représentants élus des populations indigènes de l'Empire français sont appelés à siéger au Conseil supérieur des colonies à Paris. L'année suivante, les droits de citoyenneté sont largement étendus, et en même temps qu'une nouvelle organisation municipale permet à un certain nombre de Malgaches constitués en collège électoral, d'élire des représentants. « La France, précise l'exposé des motifs du nouveau texte, ne s'est pas établie dans les territoires d'outre-mer pour y exercer une domination, mais pour affranchir et libérer. » Et à cette époque, le journal *Le cri du peuple* (*ny feon'ny vahoaka*), dont le titre est à lui seul tout un programme, reconnaît avec franchise les efforts accomplis en écrivant : « Nous avons dans la France une véritable mère... Notre île est devenue un enfant grand et solide et la Mère-patrie a reconnu qu'il pouvait marcher avec ses autres enfants... Nous voyons par là que Madagascar est considéré comme un enfant parvenu à sa majorité, à qui on peut confier plus de responsabilités et d'initiatives. Nous exprimons toute notre gratitude pour ce don de première importance. »

Ainsi, en 1939, Madagascar est en route sur la voie du mieux être. Mais la seconde guerre mondiale va éclater et arrêter brutalement les progrès en cours. C'est le ralliement à Vichy, puis l'occupation britannique. Un coup funeste est alors porté au prestige français ; nombreux sont les Malgaches qui croient définitive l'installation des Anglais dans l'île. Tout cela rendra d'autant plus difficile la reprise des efforts de la France pour le rétablissement de la nécessaire collaboration entre Européens et autochtones.

C'est en fin 1943, à la suite d'un voyage de M. Pleven à Madagascar libéré, que recommence la marche sociale en avant avec la création d'une Direction des affaires malgaches, assistée d'une Commission mixte franco-malgache, chargée d'étudier les améliorations à apporter dans le domaine de la vie sociale. Toutes les races de l'île sont représentées dans cet organisme. On va en même temps — une fois de plus — restaurer l'institution du *fokon'olona* ou commune indigène, qui existait avant notre arrivée et que nous avions à tort laissé périliter. Enfin les Délégations économiques et financières voient leur rôle, auparavant consultatif, devenir délibératif ; elles acquièrent une forme et des fonctions assez analogues à celles des Conseils généraux français et prennent le nom de Conseil représentatif (Décret du 3 mars 1945). La composition de la

nouvelle assemblée est mixte ; la plus grande partie des membres est nommée à l'élection. La création de cette assemblée constitue une pièce de première importance dans le plan général de démocratisation de la colonie, car elle va, comme le montre le gouverneur de Saint Mart dans son discours inaugural, intervenir désormais directement dans la gestion des affaires publiques. Cette politique enfin se couronne par l'ordonnance du 22 août 1945 qui appelle Madagascar à désigner cinq représentants à l'Assemblée nationale ; c'est l'entrée de l'île dans le grand conseil de la famille française ; c'est l'ouverture pour les Malgaches du chemin les menant à l'exercice des libertés civiles et politiques.

Mais à ce moment, le vent de la Conférence de Brazzaville a déjà soufflé sur le pays ; la guerre aussi, qui a gravement atteint notre prestige, a ébranlé les esprits, et ces mesures libérales sont accueillies, certes avec gratitude, mais sans l'enthousiasme auquel on était en droit de s'attendre : l'atmosphère n'est plus celle de 1939. Les cerveaux de la masse, trop frustrés, comprennent mal, ils sont éblouis par l'excès même de la lumière.

A la même époque, le gouvernement local commet une grave erreur, qui eût certainement pu être évitée, et que le Malgache ne nous a pas pardonnée encore : il crée l'Office du riz. Ne considérant que le point de vue économique et négligeant le côté psychologique, il décrète la réquisition du riz, accompagnée de peines d'emprisonnement pour les moindres dissimulations. L'application est rigoureusement poursuivie. Le résultat est néfaste : nous avons, cette fois, perdu la confiance de la population. Faute de psychologie encore, de la part de l'administration, lorsqu'elle accorde à un certain nombre de gros commerçants hindous des parts beaucoup trop importantes de produits contingentés, au détriment des commerçants malgaches...

S'ouvrant sur ces entrefaites, la campagne électorale est mise à profit par les éléments ambitieux et impératifs dans leurs revendications d'autonomie immédiate. Ravoahangy et Raseta sont élus comme représentants à l'Assemblée nationale.

Pourtant, l'autorité métropolitaine n'en poursuit pas moins les améliorations sociales. Le système de la réquisition de la main-d'œuvre, né de la guerre et baptisé « travail forcé », est aboli ; les originaires de Madagascar peuvent désormais largement accéder dans les cadres locaux de l'administration, etc. Mais en vain. Déjà une partie de l'élite malgache, grisée, entraînée par les extrémistes, est atteinte d'une véritable fièvre. La presse perd toute modération, les incidents commencent, ils vont se multiplier.

M. de Coppet arrive en mai 1946. Le 2 juin ont lieu les élec-

tions à la deuxième Assemblée constituante. Le rôle du nouveau chef est difficile. Il cherche à rétablir une claire collaboration pour un idéal commun ; il est trop tard. Malgré de grosses améliorations dans le problème de la main-d'œuvre, malgré des augmentations substantielles de salaires, malgré la création des Conseils du travail, et l'octroi de bourses nouvelles aux étudiants pour la métropole, le mécontentement persiste ; la masse n'oublie pas les surenchères électorales faites au cours de leur campagne par les candidats aux nouvelles élections ; elle se trouve désormais entraînée par ce qu'on appelle en physique un « mouvement uniformément accéléré ».

Et pourtant, à ce moment encore, se poursuit le plan de rénovation sociale. Le 25 octobre 1946 sont créées cinq nouvelles assemblées élues, qui correspondent aux cinq régions naturelles de l'île ; une Assemblée représentative, toujours en fonction, est organisée dans la capitale... Mais les diatribes de la presse contre le « joug » que depuis plus de cinquante ans la France fait peser sur Madagascar n'en continuent pas moins ; on exploite les promesses de la charte de San Francisco, le M. D. R. M. (Mouvement démocratique de rénovation malgache) s'est constitué.

On sait la suite : la rébellion éclate dans la nuit du 29 au 30 mars 1947, rébellion, somme toute, localisée, car les trois quarts de l'île ne bougent pas ; mais elle ne s'en solde pas moins par l'assassinat de nombreux Français et par des morts indigènes dues pour la très grande majorité à la misère et aux privations, et que l'administration évalue à environ 80.000 individus.

Après le cyclone, il faut maintenant reconstruire. Il faut faire renaître, chose extrêmement difficile, un climat de confiance. M. de Coppet s'y emploie et, après lui, M. de Chevigné qui lui succède en février 1948. Le peuple malgache ayant déjà accédé aux responsabilités législatives, il lui fixe un nouvel objectif : la gestion de ses intérêts locaux et quotidiens, pour laquelle le développement des *fokon'olona*, déjà réorganisés, va constituer une nouvelle et importante étape, car ils seront dotés d'une sorte d'autonomie financière.

Cette étude de l'évolution politique et sociale malgache s'arrête ici. Elle ne cache pas les erreurs commises — et quelle œuvre humaine peut se prétendre à l'abri de toute critique ? Mais elle montre l'esprit de suite qui a présidé à l'évolution de la Grande Ile ; elle montre qu'elle est passée depuis longtemps du stade de la simple exploitation à celui de l'intégration dans la communauté française et, à ces titres, le travail de MM. Mondain et Chapus méritait d'être signalé à l'attention de l'Académie.

M. G. GRANDIDIER. — André Ropiteau, un peu comme Arthur Rimbaud, était un voyageur romantique cherchant à s'évader d'une société dont le spectacle le déconcerte ou le blesse et ayant trouvé l'île de féerie dans un archipel de l'Océanie, à Maupiti. M. Patrick O'Reilly a raconté cette noble vie, tragiquement achevée dans un combat de 1940 sous le titre : *Vignes, Voyages, Vahinés ou le Bonheur de Maupiti*.

Bourguignon de naissance, Ropiteau revenait tous les deux ans pour la saison la plus riche, celle des vendanges, revoir son village natal ; il fit ainsi six fois le voyage de 20.000 kilomètres pour regagner ce lieu du monde où il avait trouvé le rythme intérieur, la paix morale et une organisation d'existence conforme à ses goûts, à ses besoins essentiels.

Le Rév. Père O'Reilly a reproduit et commenté, avec la grande science d'Océaniste qui est la sienne, beaucoup de passages des carnets de voyage de Ropiteau, mettant en lumière le sentiment que celui-ci avait de tutoyer pendant toute une partie de l'année, dans une quasi-solitude, les problèmes originels, de saluer le paradis terrestre, puis le reste du temps, ayant retrouvé sa famille et ses biens, de reprendre contact avec la vie de sa patrie. Quand le sort de la France s'avéra tragiquement menacé, Ropiteau n'hésita pas à lui donner ses forces, sa ferveur, sa vie. Quel bel exemple à méditer pour ceux qui débutent dans l'existence et cherchent leur voie.

M. Chouraqui, familiarisé avec les problèmes de l'Afrique du Nord par les fonctions de magistrat qu'il a exercées, n'est pas seulement un juriste. Il est aussi un philosophe qui connaît la pensée religieuse et les doctrines de l'Islam. Aussi par maints aspects, son enquête sur *La condition juridique de l'Israélite marocain* a-t-elle dépassé le domaine que semble limiter le titre pour ouvrir des perspectives sur les questions humaines et sociales.

Bien qu'ils ne représentent que 2,35 % de la population totale du Maroc, les Israélites occupent dans la vie du pays une place que l'établissement du protectorat français a encore étendue ; mêlés aux habitants dont ils partagent depuis des siècles heur et malheur, ils possèdent des caractères distinctifs qui les rendent particulièrement sensibles aux grands courants d'influence qui agissent sur le Maroc contemporain. L'histoire des Juifs en Afrique du Nord est encore mal connue et n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune synthèse que la pénurie des sources actuellement accessibles rendait particulièrement difficile, aussi la publication par l'Alliance israélite universelle de l'œuvre de M. André Chouraqui doit-elle être accueillie avec le plus vif intérêt par les historiens, les juristes et les ethnologues.

En trois volumes, M. Henri Blet a eu le talent de condenser toute l'histoire de la colonisation française : I. *La colonisation française, des origines à 1789* ; II. *La colonisation française, de 1789 à 1870* et III. *France d'outre-mer. L'œuvre coloniale de la Troisième République*.

Dans le premier de ces livres consacré à la naissance et au déclin d'un empire, nous y voyons alterner l'héroïsme militaire et la générosité de grandes conceptions impériales et le mercantilisme. L'expansion française en des territoires extra métropolitains fut, à l'origine, d'initiative privée et ce n'est qu'au *xvi^e* siècle, avec François I^{er}, qu'apparaît l'idée d'une intervention de l'Etat, fait important qui marque le début de ce que nous appelons aujourd'hui « colonisation ». Nous assistons ainsi au développement de l'opinion publique en faveur des pays lointains, à la politique coloniale de Richelieu, de Colbert, puis de Choiseul, aux entreprises qui eurent le Canada, les Antilles, l'Inde... pour objet.

Après la conception mercantile qui inspirait nos expéditions coloniales au *xviii^e* siècle et l'indifférence que les hommes qui préparèrent et firent la révolution, manifestèrent pour l'influence que la France pouvait acquérir dans le monde par ses possessions hors de ses frontières, les dirigeants de la première et de la deuxième République s'attachèrent à appliquer les conceptions philosophiques de libération et d'assimilation des populations coloniales tandis que Napoléon I^{er} voit dans l'extension de notre domaine une arme contre l'Angleterre et la Restauration une arme dans la lutte des partis. Le gouvernement de Louis-Philippe qui végète sans principes et celui de Napoléon III, écrasé sous un excès de principes souvent contradictoires, contribuent malgré tout, chacun à leur façon, à ruiner la vieille conception du Pacte colonial.

Et pourtant — c'est ce que M. Blet développe avec précision et avec son talent d'historien dans le second volume — dans ce désordre, par suite de la ténacité de quelques bureaucrates, de l'audace, de l'initiative et du patriotisme de quelques marins, soldats, savants ou missionnaires, se maintient, progresse même la volonté coloniale de la France. L'Algérie, la Cochinchine, le Sénégal, et divers comptoirs établis sur la côte d'Afrique, à Madagascar... sont autant de jalons qui préparent la formation d'un second Empire colonial.

Le troisième volume s'étend sur toute l'œuvre coloniale accomplie par la France de 1870 à 1939, il s'arrête en effet à la veille de la dernière guerre qui, bouleversant la vie politique et économique du globe, a entraîné une instabilité qui ne permet aucun tableau véridique dans le présent ni aucune prévision pour l'avenir. La matière est d'ailleurs pour cette période assez dense pour que l'auteur, sans se laisser submerger

par l'abondance des faits, se soit efforcé de mettre en valeur les doctrines qui se sont formées au contact des réalités et qui ont entraîné l'action des Bâtisseurs d'Empire dont l'œuvre si utile pour la France s'est déroulée sous nos yeux.

M^{me} FOLMER. — L'ouvrage *Occident noir* que les Editions Alsatia ont bien voulu adresser en hommage à l'Académie des Sciences coloniales pour compléter la collection à laquelle se rattachent tant de textes concernant l'œuvre colonisatrice de la France, s'est donné pour but de nous ouvrir l'accès d'un pays sur lequel on a beaucoup écrit et dont il est bon de suivre un guide impartial et autorisé tel que M. Hanin, administrateur de nos territoires africains.

L'auteur a traité dans différents chapitres tout ce qu'il faut connaître de l'A. O. F., tout ce qu'il faut savoir de sa situation économique, politique et sociale et des perspectives d'avenir qu'on peut en attendre. S'il s'est attardé sur le Soudan et le Sénégal nous ne pouvons que lui témoigner un intérêt encore plus vif puisqu'il apporte l'authenticité d'une histoire qu'il a vécue dans un pays pour lequel tout témoignage direct nous est précieux.

Signalons d'excellentes photographies qui complètent heureusement cet ouvrage.

No tricentenário da Restauração (1648-1948). Contribuição do Museu de Angola. Ce volume publié à l'occasion du tricentenaire de la Restauration de l'Angola a été offert à notre bibliothèque par le Gouvernement de l'Angola, au nom du Musée de Luanda dont la participation à cette édition commémorative nous a permis de connaître les richesses exceptionnelles qu'il renferme.

Il est rare en effet de réunir dans un même Musée tant de témoignages sur l'armée, l'art sacré, l'archéologie, l'ethnographie d'un passé historique auxquels viennent s'annexer 3.174 ouvrages de la bibliothèque consacrée à l'épopée coloniale portugaise. Un catalogue des manuscrits, des périodiques, des estampes termine cette présentation illustrée de 116 planches hors-texte bien faites et artistiquement choisies qui nous permettent de suivre pas à pas la fondation de cet Empire portugais.

BIBLIOGRAPHIE

- JOYEUX (Ch.) et SICÉ (A.). — *Précis de médecine des pays chauds*. Paris, Masson et C^{ie} édit., 1950, 4^e édition, in-8°, 1072 pages avec illust. (Don des auteurs).

- RISBEC (Jean). — I. *La faune entomologique des cultures au Sénégal et au Soudan français*. II. *Contribution à l'étude des Proctotrupidae*. Paris, Gouv. gén. de l'A. O. F. édit., 1950, in-4°, 639 pages avec illust. (Don de la Fédération de l'Afrique occidentale française).
- LHOMME (Edmond J.). — *Technologie du thé*. Saïgon, Institut des Recherches agronomiques de l'Indochine édit., 1950, in-4°, 66 pages avec illust. (Don de M. P. Carton).
- MANNONI (O.). — *Psychologie de la colonisation*. Paris, Editions du Seuil édit., 1950, in-8°, 230 pages (Don de l'éditeur).
- ****. — *Documents et Statistiques. IV. La Monnaie et le Crédit dans les Territoires d'outre-mer*. Paris, Ministère de la France d'outre mer édit., 1950, in-4°, 323 pages (Don de M. Mérat).
- MONDAIN (G.) et CHAPUS (G.-S.). — *Une plaque tournante dans l'évolution politique et sociale de Madagascar*. Antsirabé (Mad.), nov. 1949, Mss. dactyl. de 69 pages (Don des auteurs).
- ****. — *No Tricentenário da Restauração (1648-1948). Contribuição Museu de Angola*. Luanda, Imprensa nacional, 1950, in-4°, 196 pages dont 116 pl. (Don du Gouvernement de l'Angola).
- ****. — *Congrès aéronautique de l'Union française, Paris (3-12 mai 1950)*. Paris, n° spécial de la Revue générale de l'Air, 1950, n° 2, pp. 193-662, avec port. et cartes (Don de M. Lioré).
- LARNAUDE (Marcel). — *Un haut pays d'Afrique : Le Rouanda-Ououndi*. Grenoble, juil. 1950, extrait de la « Revue de géographie alpine », pp. 443-473, avec phot. (Don de l'auteur).
- HERBER (D^r J.). — *Tatouage et Etats mentaux*. Lyon, 1950, tirage à part des « Albums du Crocodile », in-8°, 28 pages (Don de l'auteur).
- HANIN (Charles). — *Occident noir*. Paris. Editions Alsatia, 1946, grand in-8°, 271 pages, avec phot. (Don de l'éditeur).
- DEVINAT (Paul). — *Rapport sur l'Union française*, au Congrès national du Parti radical-socialiste, à Deauville, le 16 sept. 1950. Paris, « Bull. de l'Association pour l'étude des problèmes de l'Union française », in-4°, n° 9, sept. 1950, 31 pages ronéotyp. (Don de l'auteur).
- O'REILLY (Patrick). — *Vignes, Voyages, Vahinés ou le Bonheur de Maupiti*. Paris, 1950, in-12, 229 pages, avec port. et carte (Don de l'auteur). En dépôt à la Librairie Hachette.
- CHOURAQUI (André). — *La condition juridique de l'Israélite marocain*. Paris, publié par l'Alliance israélite univer-

- selle. Presses du Livre français, in-8°, 293 pages (*Don de l'éditeur*).
- BLET (Henri). — *La colonisation française*, 3 vol. I. *Des origines à 1789*, 1945, in-8°, 335 pages avec plans, illust. et cartes. II. *De 1789 à 1870*, 1947, in-8°, 250 pages avec cartes, plans et illust. III. *France d'Outre-mer. L'œuvre coloniale de la Troisième République*, 1950, in-8°, 328 pages avec cartes et illust. (*Don de l'éditeur*).
- LESOURD (Paul). — *Histoire générale de l'Œuvre Pontificale de la Sainte-Enfance depuis un siècle*. Paris, Centre catholique international de Documentation et de Statistiques, édit. 1947, in 12. 159 pages (*Don de Mgr Jobit*).
- ****. — *Le Centenaire de l'Œuvre Pontificale de la Sainte-Enfance*, 27 novembre 1947. Paris, 1947, in-8°, 61 pages, avec phot. (*Don de Mgr Jobit*).
- JOBIT (Pierre). — *Espagne et Hispanité*. Initiation 15. Paris, Editions de la Revue des Jeunes, 1948, in-12, 175 pages (*Don de l'auteur*).
- JOBIT (Le Chanoine Pierre). — *Qu'est-ce que la Sainte-Enfance ?* Paris, 1948, petit in-12, 34 pages (*Don de l'auteur*).
-

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 20 OCTOBRE 1950

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Charles MICHEL-CÔTE.

Présents : MM. MICHEL-CÔTE, VATIN-PÉRIGNON, M^{lle} ABBA QUINQUAUD, MM. DURAND-RÉVILLE, Général de BOISBOISSEL, Amiral LACAZE, F. BLONDEL, Albert LAPRADE, Jean d'ESME, Emile PRUDHOMME, F. LIORÉ, D^r GIRARD, Henri SAURIN, GAYET, MÉRAT, Général Paul AZAN, CANDACE, Victor CAYLA, GISCARD d'ESTAING, Henri FROIDEVAUX, J. VUILLET, Gouverneur GÉRAUD, CAROUGEAU, GERBINIS, TOUSSAINT, P. CARTON, M^{lle} de BLONAY, MM. Colonel JUSTINARD, Amiral LE BIGOT, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. Jean MARIE, CHARLES-ROUX, Gouv. Gén. DELAVIGNETTE, BARQUISSAU, D^r MATHIS, BARÉTY, Gouv. Gén. Oswald DURAND, Pierre LEGOUX, HUMBERT, ROBEQUAIN, Maurice MERCIER.

M. Albert Laprade est introduit dans la salle des séances ; il est alors procédé à sa réception ; le Président donne la parole à M^{lle} A. Quinquaud pour son discours de bienvenue.

(Voir le texte du discours de M^{lle} Quinquaud page 589 et celui du remerciement de M. A. Laprade page 592).

Après la remise par le Président de la médaille de l'Académie à M. Laprade, la séance est levée pendant quelques minutes. A la reprise le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion, celle du 6 octobre 1950, qui est adopté sans observations.

M. le Président donne la parole à M. Saurin pour l'hommage que celui-ci doit rendre à notre très regretté confrère René Legrand.

(Voir le texte de cet éloge nécrologique page 600).

M. Luc Durand-Réville fait une communication sur son récent voyage en A. O. F. : *De Brazzaville à Dakar, Afrique 1950.*

(Voir le texte de cette communication page 602).

M. Jean Vuillet, correspondant de l'Académie, dépose sur le bureau un travail intitulé : *Recherches sur l'histoire ancienne de la Sénégambie.*

(Voir le texte de cette étude page 648).

Le Président donne la parole à MM. P. Carton, D^r Girard, Insp. gén. Mérat, René Toussaint, R. Decary, G. Grandidier et M^{me} Folmer pour la présentation d'ouvrages.

(Voir le texte de ces présentations pages 664 et suiv.).

En terminant, le Secrétaire perpétuel annonce que pour répondre aux termes des statuts, l'Académie se formera en Comité secret à l'issue de la prochaine séance, le 3 novembre, en vue de proposer des candidatures aux places de membres titulaires, de non résidents, d'associés étrangers et de correspondants, les titres des candidats devant être discutés lors du comité secret du 17 novembre. Il demande aussi, en vue des élections à prévoir, que soient déclarées les vacances des sièges qui étaient occupés par le Président Lebrun, MM. Bourdarie, Hersent, Morard et Serruys. L'Académie donne son accord à cette proposition.

La séance est levée à 17 h. 15.

Le Secrétaire Perpétuel, Directeur : G. GRANDIDIER.

BANQUE de MADAGASCAR

Capital 21.0 0.000 francs

Société anonyme ayant le privilège d'émettre des
billets de banque à Madagascar (Loi du 22 décembre 1925)

SIÈGE SOCIAL : 33, rue de Courcelles, PARIS

Succursale à TANANARIVE

Agences : DIÉGO-SUAREZ, FIANARANTSOA
MAJUNGA, MANANJARY, NOSSI-BÉ
TAMATAVE, TULÉAR

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Emission de billets de banque, de chèques et de lettres de crédit.
Transferts de fonds, comptes courants et dépôts. Escomptes.
Recouvrements. Avances. Ouvertures de crédits. Ordres de bourse.
Souscription aux émissions, etc...

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

12, Boulevard de la Madeleine, PARIS (9^e)

Tél. : Opéra 07.60 (six lignes)



SERVICES de Paquebots et Navires de charge

Principales Régions desservies :

*Egypte - Proche-Orient - Inde - Ceylan - Pakistan
Indochine - Extrême-Orient - Madagascar
La Réunion - Afrique Orientale et du Sud
Australie - Océanie*

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LA FRANCE ET LES PAYS D'OUTRE-MER

(S.O.F.F.O.)

Société Anonyme au Capital de 155.000.000 de Frs

SIÈGE SOCIAL A PARIS

23, Rue de l'Amiral-d'Estaing

■■■■■■■■■■

AGENCE A SAIGON : Place Rigault-de-Genouilly

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

ÉTATS-UNIS, CANADA

ANTILLES, CUBA, MEXIQUE

NORD ET SUD PACIFIQUE

ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC

CORSE

TARIF D'ABONNEMENT POUR 1950

AUX COMPTES RENDUS MENSUELS DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

France et Colonies	1.000 frs
Etranger	1.800 frs

Le numéro : 100 frs pour la France et les colonies ;
200 frs pour l'étranger

